Découpez soigneusement en suivant la ligne d'encadrement
Coupon No 2. Série A.
CONCOURS du PONEY
Le garçonnet ou la fillette recommandé pour l'usage du Poney et Voiture pendant une semaine :
M.....
Adresse.....
Les coupons d'une série ne compteront que s'ils sont reçus AU PLUS TARD, dans la semaine qui suivra la publication de cette série.

# La Patrie

Découpez soigneusement en suivant la ligne d'encadrement
Coupon No 2. Série A.
CONCOURS de L'ETOILE
L'employé de tramway le plus populaire est
M.....
matricule.....
Les coupons d'une série ne compteront que s'ils sont reçus AU PLUS TARD, dans la semaine qui suivra la publication de cette série.

Conseil Législatif
26613
Juil07

28e ANNEE—No 296 DOUZE PAGES MONTREAL, MARDI, 12 FEVRIER 1907 LE NUMERO: UN CENTIN

## LA BATAILLE TECHNIQUE

Delmas et Jérome aux prises. Les experts aliénistes déposent.

TRISTE ANNIVERSAIRE

HARRY THAW A AUJOURD'HUI 36 ANS — UN DOCUMENT IMPORTANT.

NEW-YORœ, 12.—La véritable bataille légale, dans le procès Thaw, est commencée. On s'attend à ce que le procureur Jérome et l'avocat Delmas poussent la bataille à fond. Mtre Jérome a l'avantage d'être familier avec la pratique de la procédure, sous la loi de New-York, et d'en connaître les plus petits détails. Dans la partie technique Mtre Delmas aura, peut-être, besoin d'avoir recours aux avis de ses collègues. Le témoignage tendant à établir que Thaw était fou lorsqu'il a tué White se continue aujourd'hui.

LE Dr EVANS

directeur de l'Asile d'Aliénés de Morris Plains, sera le premier témoin de la défense. Sera-t-il plus heureux que le docteur Wagner, hier, qui n'a pas pu obtenir le droit de mettre devant les yeux du jury les données, sur lesquelles, il s'est basé pour établir l'état mental de Thaw, lors de ses virils aux Tombes ?

Le Dr Evans accompagnait le docteur Wagner dans les trois visites que celui-ci fit aux Tombes. A moins que le Dr Evans puisse donner des renseignements plus précis que le Dr Wagner, il est douteux que la cour accepte beaucoup de son témoignage.

TOUTE LA QUESTION

est de savoir si les témoignages des aliénistes permettront à la défense d'établir, d'une façon évidente, la folie de Thaw; ce qui permettrait à Mtre Delmas d'accumuler les preuves que Madame Evelyn Nesbitt Thaw et d'autres personnes sont prêtes à donner.

Il semble que le reste du procès doive plutôt rouler sur des questions techniques et légales. Les avocats de la défense disent qu'ils prendront deux jours de plus encore qu'ils ne pensaient pour faire entendre leurs témoins. Tout indique que la défense n'interrogera pas Harry Thaw.

Le Procureur Jérôme aurait obtenu un

DISCOURS TRES IMPORTANT

d'Abraham Hummel. C'est une copie photographiée du témoignage que Madame Evelyn Nesbitt Thaw aurait donné à l'avocat Hummel, lorsqu'elle vint à ses bureaux, avec Stanford White. Ce document, contre lequel Madame Thaw

S'INSCRIT EN FAUX

serait une déclaration que Harry Thaw était plutôt brutal à l'égard de sa femme

M. Jérôme et M. Hummel se sont rencontrés, hier, dans un restaurant et Jérôme a pris de nombreuses notes. C'est aujourd'hui le jour anniversaire de naissance d'Harry Thaw, qui a

36 ANS,

étant né en 1871.

Le procès de Thaw a commencé à l'heure habituelle. En arrivant à la cour, Harry Thaw a fixé le procureur Jérôme, avec persistance. Celui-ci très occupé avec ses papiers n'a pas remarqué cette attitude de l'accusé.

Le premier témoin appelé par Mtre Delmas fut le docteur D. Evans, le directeur de l'asile d'aliénés de Morris Plains.

Le docteur déclare qu'Harry Thaw qu'il a examiné huit fois depuis le mois d'août dernier, souffre de cette forme de folie caractérisée par l'exagération, et que sa folie est due à l'hérédité.

Le Dr Evans dit que Thaw a aussi donné les marques récemment, d'un état mental caractérisé par des accès de violence et d'excitation dont il n'est pas maitre.

Thaw souffre aussi de la manie de la persécution.

## A LA POINTE DU REVOLVER

Un boucher dévalisé dans son propre établissement, hier soir.

BANDITS ARMES

LES CRIMINELS SONT ENCORE AU LARGE, MAIS LA POLICE A LEUR DESCRIPTION.

On se demande dans les cercles de la police si les vols à main armée ne vont pas reprendre de plus belle.

La "Patrie" a eu occasion déjà de rapporter plusieurs de ces exploits dont ont été victimes les citoyens.

Depuis 9 heures, hier soir, les agents du chef Carpenter sont à la recher de deux bandits qui sont parvenus à arracher à un boucher de la partie Est, la somme de $80, à la pointe du revolver.

Vers 8.30 heures, comme M. Evans, qui tient un étal à l'angle des rues Champlain et DeMontigny, coin sud-est, se trouvait

SEUL

dans son établissement deux individus entrèrent et lui demandèrent s'il pouvait leur changer un billet de dix dollars.

Le boucher répondit qu'il ne le pouvait pas.

— Vous voyiez vous moquer de nous, répondirent les nouveaux venus; vos poches sont remplies d'argent.

M. Evans commença de comprendre qu'il avait affaire à quelques vilains drôles, mais il était loin de se douter que les individus en question, étaient des bandits de la plus dangereuse espèce.

Comme il ne se hâtait pas de sortir de l'argent de ses poches, il fut sommé de s'exécuter promptement.

Il voulut parlementer, espérant que quelques clients feraient leur apparition, mais il n'eut pas ce loisir.

Les bandits devinant l'idée du boucher, sortirent de leurs poches

LEURS REVOLVERS

et le couchant en jouc, lui intimèrent l'ordre d'avoir à s'exécuter.

M. Evans comprit qu'il était perdu s'il ne donnait pas quelques dollars aux rôdeurs.

En conséquence, il jeta sur la table un billet de $20, mais les bandits ne se contentèrent pas de ce montant.

—Dépêchez-vous, et plus vite que ça ! Nous voulons tout votre argent —disaient-ils d'un ton qui ne souffrait pas de réplique.

Le boucher dût bon gré mal gré s'exécuter. ...

Et une somme de $80 passa de ses poches entre les mains des voleurs qui s'empressèrent de déguerpir.

M. Evans s'était élancé sur le seuil de la porte de son établissement pour crier au secours.

Des citoyens entendant ses cris se mirent à la poursuite des rôdeurs.

LA CHASSE

à l'homme dura plusieurs minutes, mais les bandits qui couraient comme des lièvres, réussirent à s'échapper.

Entre temps, la police du poste No 3 fut avertie de l'audacieux vol à main armée, et une enquête fut ouverte.

Les agents de M. Carpenter prévenus par téléphone se joignirent aux hommes du capitaine Choquet, mais ne purent réussir à s'emparer des brigands.

A l'heure où nous allons sous presse, ces derniers sont encore au large.

Cependant, les détectives sont en possession de leur signalement complet. Les citoyens de la partie est espèrent que les bandits seront pincés sous peu.

## WITTE EST MENACE

Découverte d'une machine infernale destinée à tuer le comte

SYMPATHIES

ENVERS LE NEGOCIATEUR DU FAMEUX TRAITE DE PORTSMOUTH.

LONDRES, 12.—Une dépêche spéciale de St-Pétersbourg, indique que les partis politiques ne désarment pas et que, plus un homme a rendu de services à son pays, plus il a de chances d'être assassiné.

On vient de découvrir, par le plus grand des hasards, une machine infernale, dans la cheminée de la maison occupée par le Comte Witte, ancien président du conseil des ministres de Russie.

L'engin meurtrier avait été disposé avec un mouvement d'horlogerie. Un ressort devait se déclancher vers minuit et provoquer l'explosion, à l'heure où la famille du Comte aurait été couchée.

Lorsque la nouvelle de cet attentat fut connue elle provoqua la plus profonde indignation dans certains milieux, où l'on n'oublie pas le rôle, aussi utile que brillant, joué par le comte à la conférence de Portsmouth.

## ASSISES DE VALLEYFIELD

MM. N. Brossoit et L. Codebecq substituts du procureur-général.

Correspondance spéciale à la "Patrie"

VALLEYFIELD, 12 — L'honorable procureur-général sera représenté, durant les prochaines assises criminelles du district de Beauharnois qui s'ouvriront le 15 courant, par MM. Numa Brossoit et Ludger Codebecq, avocats de Valleyfield.

Dans la cause de Lee, accusé de meurtre, ils auront comme adjoint M. A E. Mitchell, avocat de Huntingdon.

Ces nom nations sont très bien accueillies ici. Nul doute que, sous la direction des nouveaux substituts du procureur-général, les intérêts de la Couronne seront dignement défendus.

OLEAN, 12.—Le Docteur Hibbard déclare que le cas de l'ex-gouverneur Higgins est désespéré.

## Un Candidat

Pour le Concours du Poney de la PATRIE

En réponse à l'offre de publicité que nous faisions hier aux candidats de notre double concours, nous recevons la photographie et l'appel suivants :

Le jeune MARTIN H. COSTIN, qui pose sa candidature pour le concours du Poney.

"Je pose ma candidature pour le concours du poney et je sollicite les votes de tous mes parents et amis, et du public en général.

"Quoique n'habitant le pays que depuis 2 ans, j'ai appris suffisamment le français pour le parler et lire la PATRIE tous les soirs. Je demande donc à tous ceux qui admirent un jeune Ecossais né dans la vieille Ecosse qui désire parler français et fait son possible pour bien l'apprendre, de voter pour moi.

"Je suis à l'emploi de mon oncle M. J. E. Costin, de la maison Claudon et Cie., et je compte sur l'encouragement de tous ses amis pour avoir la jouissance du poney de la PATRIE.

J'échangerai des coupons avec les employés de tramway".

(Signé) MARTIN H. COSTIN,
749 rue Saint-Denis.

Inutile d'ajouter que nous publierons avec le même empressement, dans l'ordre de leur réception, les photographies et les appels des autres candidats, tant employés de tramways que garçons ou fillettes.

## UN GRAND PROJET POUR OTTAWA

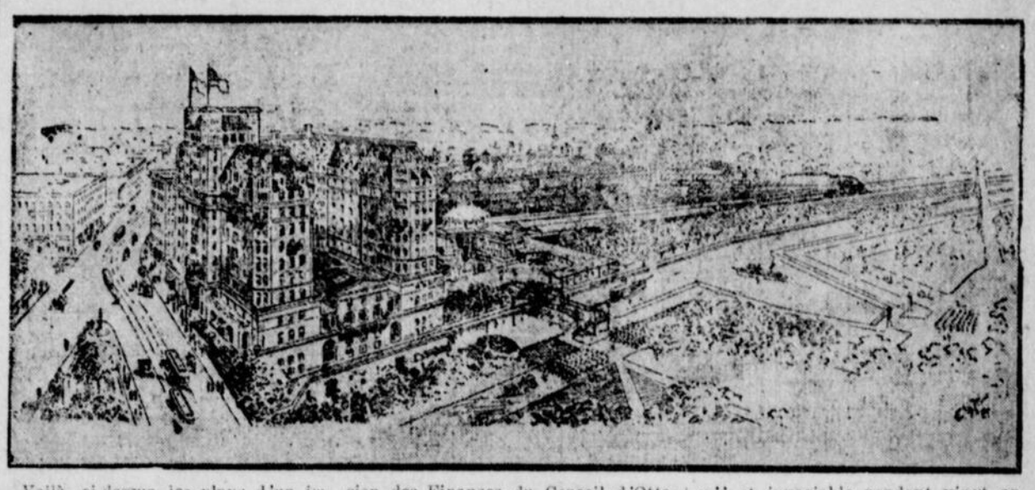

Voilà, ci-dessus, les plans d'un immense hôtel et d'une grande gare centrale qu'il est question d'ériger à Ottawa. L'hôtel coûterait d'un million et quart à un million et demi de piastres, la gare de $250,000 à $300,000. C'est le chemin de fer du Grand Tronc qui a pris en mains ce projet. Son gérant-général, M. Chas. M. Hays, l'a soumis hier à la Commission des Finances du Conseil d'Ottawa.

L'hôtel aura sa façade sur la rue Rideau et la gare, sur la rue Little Sussex.

Le Grand Tronc demande à la ville d'Ottawa, en retour de ce double édifice dont il la dotera, des concessions suivantes:

1o. Une évaluation foncière de l'hôtel égale à celle du "Russell House" et invariable pendant vingt années.

2o. Une évaluation foncière de la gare à $150,000, aussi invariable pendant vingt années.

3o. L'élargissement de la Little Sussex et la fermeture de certaines petites rues avoisinant le terrain sur lequel s'élèveront l'hôtel et la gare.

Le Conseil d'Ottawa étudiera ces propositions à sa réunion de jeudi.

## L'OBSEDANTE MENACE

Des secousses de tremblement de terre se font sentir à Kingston et en Virginie

KINGSTON, Jamaïque, 12 — Il y a eu une autre forte secousse de tremblement de terre, ici, hier soir. Elle n'a pas causé de dommages. Des ingénieurs américains sont ici. Ils travaillent à renflouer les deux steamers de la Hambourg American Line, échoués à l'entrée du port de Kingston.

CHARLOTTEVILLE, 12 — Une secousse de tremblement de terre, d'une grande violence, s'est fait sentir dans toute la région hier. Une secousse, qui a duré vingt secondes, a été enrégistrée à l'université de Virginie.

## LA COMMISSION DES CHEMINS A BARRIERES

Ses élections ont eu lieu cet avant-midi. — M. Galibert élu président.

L'assemblée bi-annuelle de la Commission des Chemins à Barrières de Montréal a eu lieu cet avant-midi, à son bureau, 180 rue Saint-Jacques. M. J. R. Forsyth, du département des Finances d'Ottawa, représentaient le gouvernement fédéral, détenteur de tous les bons ou débentures de la commission. MM. Paul Galibert, Thomas A. Trenholme et Rémi Gohier ont été réélus commissaires pour le prochain terme. Ceux-ci ont comme collègues MM. William Sinnamon et L. Alphonse Boyer, nommés à vis par le gouvernement de Québec, en vertu de la loi instituant cette commission. M. Boyer a été nommé en remplacement de M. St Pierre, décédé dernièrement.

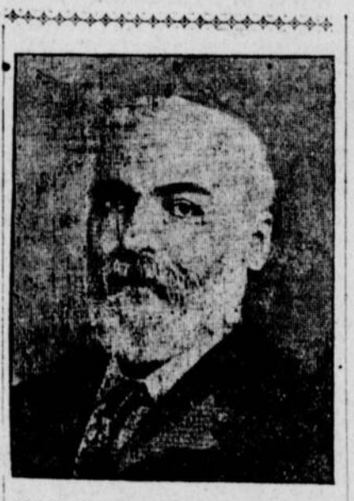

M. PAUL GALIBERT, réélu président de la Commission des Chemins à Barrières de Montréal.

près l'élection des trois commissaires, la commission a siégé et a réélu M. Paul Galibert, président; M. T. A. renholme, vice-président; M. L. H. Sénécal, secrétaire; J. E. Roy, comptable et trésorier; M James Quinn, inspecteur.

## LE "MONTCALM" DE RETOUR

(Dépêche spéciale à "La Patrie")

QUEBEC, 12—Le "Montcalm", qui est parti ce matin pour les Sept Iles a dû rebronsser chemin, parce que le fleuve était couvert de brume. Il s'est rendu jusqu'à l'extrémité est de l'île d'Orléans, puis il est revenu à Québec. On ignore maintenant, quand il se remettra en route pour les Sept Iles.

Par suite du froid sibérien d'hier la nuit dernière, le fleuve, ce matin, était complètement couvert d'une glace d'environ in pouce d'épaisseur, et sans le service des bateaux passeurs, nous aurions aujourd'hui un magnifique pont de glace entre les deux villes.

## CONSTABLE ASSAILLI

LE CONSTABLE BOURGEOIS DOIT SON SALUT A SA FORCE HERCULEENNE

Le constable Bourgeois, du poste No. 7 doit à sa force herculéenne et à sa bravoure de n'avoir pas laissé échapper le prétendu voleur de charbon, Joe Fuller.

Bourgeois venait de l'arrêter et se disposait a le conduire au poste, quand il fut assailli par deux individus.

Le prisonnier croyant sans doute l'occasion propice de recouvrer sa liberté se mit également à taper sur le policier. Une bataille terrible s'engagea.

Les agresseurs du policier tentèrent à plusieurs reprises de lui enlever son bâton, mais les formidables coups de poing de Bourgeois les en empêchèrent.

On se battait déjà depuis 4 à 5 minutes lorsque le policier réussit à mettre pour ainsi dire hors de combat deux de ses adversaires ce qui lui permit de traîner Joe Fuller, son prisonnier à une boîte d'alarme, et d'appeler la patrouille.

L'exploit de Bourgeois lui fait grand honneur. Il est probable que d'ici à demain, ses deux agresseurs seront arrêtés.

## MORT ACCIDENTELLE

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

PLESSISVILLE, 12 — Le coroner Triganne a tenu samedi soir une enquête sur la mort de l'assistant-contremaître Cyrille Gourde, tué par la chute d'une chaine dans les mines Standard Asbestos, du Lac Noire, comme la PATRIE l'a annoncé, et le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

Le défunt, âgé de 36 ans, était veuf et père d'un enfant.

# Attaqués par une Bande de Loups

## Dans les forêts du Saint-Maurice. -- Aventure dramatique de M. Gédéon Dufresne et de son gendre. -- Bataille à coups de fusil et de hache

### DE L'UTILITÉ DU CORNET A PISTON.—HUIT LOUPS EXTERMINÉS

Correspondance spéciale à la "Patrie."

STE-ANNE DE LA PERADE, 12— M. Gédéon Dufresne, de Ste-Emélie, qui est de retour d'un voyage dans les forêts du Saint-Maurice, nous assure qu'il y a vu des loups.

—Des loups! nous sommes nous écrié, oh! racontez-nous cela!

M. Dufresne, qui commerce sur le bois, avait depuis longtemps l'intention de faire l'acquisition d'importantes limites à bois dans le haut du Saint-Maurice. Ne voulant pas effectuer l'achat de ces limites sans avoir au préalable constaté de "visu" la qualité et l'espèce véritable du bois de la limite, qu'il convoitait, il a inspecté lui-même les forêts.

Durant son voyage à travers les immenses forêts du Saint-Maurice, il a été le héros d'une

AVENTURE DES PLUS DRAMATIQUES.

Voici ce qu'il nous raconte:

"Je suis parti de Sainte-Emélie, le 20 janvier dernier, en route pour la Tuque. Les limites que je désire me procurer se trouvent dans le haut du Saint-Maurice. De La Tuque, je partis en raquette, accompagné d'un guide de l'endroit. J'eusse pu d'ailleurs y aller seul: le haut du Saint-Maurice ne m'est pas étranger; j'y ai fait de nombreux voyages.

"Mon guide trainait à sa suite un petit sleigh sur lequel j'emportais une tente-abri, un petit poêle, des vivres en abondance, nos fusils, des munitions, et... mon cornet à pistons; car je suis cornettiste, à mes heures. Je calculai que j'avais à peu près un poids de 150 à 175 livres sur mon traineau, Nous faisions de petites journées. Je passai ainsi 4 jours à parcourir l'immense forêt. Le soir de la cinquième journée, alors que nous nous préparions à camper sous un énorme sapin, mon guide redressa soudain sa haute taille et prêta l'oreille.

—Qu'y a-t-il?

—Avez-vous entendu?

—Non, rien.

—Alors, écoutez.

Nous écoutâmes attentivement et nous perçûmes distinctement

DES HURLEMENTS.

Etaient-ce des loups ?

"Mon guide se mit en devoir de déplier la tente-abri. Ce qui fut fait en peu de temps et ce fut heureux, car si nous avions eu la tente-abri de Tartarin qui s'entêtait, elle, à ne pas s'ouvrir, Dieu sait ce qui serait arrivé. Nous nous y mimes à l'abri, nous et notre traîneaux, et, tandis que mon guide allait couper quelques branches pour allumer le poêle, j'essayai mon cornet. J'y allais de mes lèvres dans un solo d'une marche de Sousa, lorsque j'entendis crier .

AU SECOURS ! AU SECOURS !

Je sortis vivement de la tente et j'aperçus mon guide qui venait de frapper un loup de sa hache.

"D'autres loups accouraient au loin. Tandis que mon guide s'en revenait avec une bonne "brassée" de bois, moi, j'amassai autour de la tente tout le bois que j'y pus trouver, car j'avais l'idée que nous en aurions un grand besoin. Nous venions d'allumer le feu quand d'autres hurlements se firent entendre et

SEPT A HUIT LOUPS

arrivèrent à l'endroit où nous étions campés. Mon guide était très effrayé, bien que brave, et moi-même, je n'étais pas bien rassuré. Nous armâmes nos fusils et nous résolûmes de nous défendre.

"A travers les trous de la tente, nous voyions les loups gambader autour de nous en poussant des hurlements terribles. Nous déchargeâmes nos fusils sur eux :

NOUS EN TUAMES DEUX.

"Un troisième qui était occupé à gratter la neige pour se frayer un passage sous la tente, poussa soudain des hurlements de douleur et de rage. Mon guide venait de lui couper une patte d'un coup de hache. Quelques instants après, je logeai une belle dans la tête de ce loup blessé. Cette bataille nous animait, mon guide et moi, nous ne pensions plus qu'à brûler notre poudre sur ce gibier. Le moment de frayeur était passé ; c'était une belle chasse.

"Mais ce n'était pas encore le moment le plus dramatique de cette chasse imprévue. Mon guide et moi étions occupés à observer les agresseurs

(Suite à la 11ème page)

Mon brave guide saisit sa redoutable hache, et d'un coup terrible, fendit en deux la tête de l'animal.

# DEUX ASSAUTS de BOXE REMARQUABLES

## *Giroux terrasse Cliff en deux rondes.*

## *Mellody bat Lewis en quatre reprises*

## GRANDE VICTOIRE du MONTAGNARD

### *ÉVÉNEMENTS PASSÉS ET FUTURS*

### *Au Parc Riverside.*

Le club athlétique Riverside, selon son habitude, nous a encore donné hier, l'une des meilleurs soirées athlétiques que nous pouvions désirer.

Le programme entièrement composé d'assauts de boxe, était on ne peut plus satisfaisant et de toute première valeur.

Commencée à l'heure dite, la séance se termina d'assez bonne heure à la grande satisfaction de tous les spectateurs.

Comme on le voit, tout contribua au succès indiscutable de cette intéressante soirée.

L'événement principal était un combat de 15 assauts entre les deux feather weight bien connus, le Canadien Arthur Giroux et l'Anglais Birt Cliff.

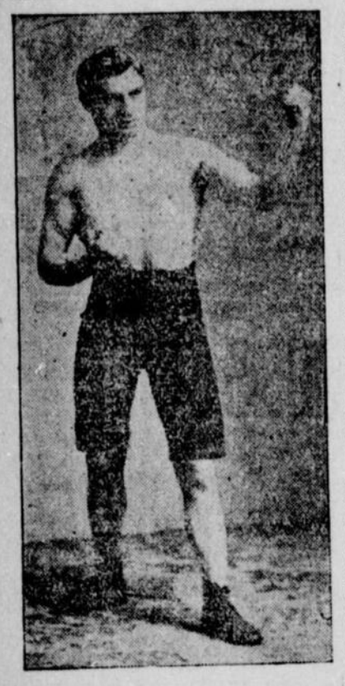

ARTHUR GIROUX qui a mis Cliff hors de combat en deux rondes au Parc Riverside hier soir.

Tous deux jouissaient d'une excellente réputation, aussi les paris furent-ils nombreux tout en étant engagés au pair.

Les deux hommes pesaient à peu près 122 livres et leur condition physique ne laissait nullement à désirer.

Quand ils entrèrent dans l'arène on les applaudit avec frénésie, sachant d'avance qu'ils nous donneraient une exhibition superbe. Ça ne manqua pas. Malheureusement ce fut trop court. Giroux ayant jugé à propos d'en finir en moins de six minutes.

Néanmoins, nous pûmes juger suffisamment de leur valeur respective que nous ne connaissions jusqu'alors que superficiellement.

Au son du timbre, l'arbitre ordonna aux pugilistes de se donner la traditionnelle poignée de main, puis l'instant après commença la bataille.

Giroux qui en a appris plus dans l'espace d'un mois, c'est-à-dire depuis sa rencontre avec Allen, que dans l'espace d'un an, se montra d'une habileté surprenante. Ses coups adroitement portés et avec force provoquèrent des tonnerres d'applaudissements. Dès la première ronde, il courut vers son adversaire et l'étudiant durant quelques secondes il l'attendit, n'osant pas courir le moindre risque.

Soudain, recevant un coup en pleine figure, il riposta par un terrible moulinet au menton qui fit voir des étoiles à l'anglais. Il s'ensuivit une prise de corps, puis les coups commencèrent à pleuvoir dru. Les deux hommes se les échangèrent avec chance égale. Si Giroux avait eu plus de sang froid, il l'aurait terrassé assurément durant la première ronde, car Cliff fut très imprudent. Qu'importe, l'affaire arriva à la seconde ronde de la manière suivante :

Tous deux débutèrent de la même façon qu'à la première ronde. Ils échangèrent encore quelques coups peu sérieux puis soudain, Cliff lança sa gauche, attrapprant Giroux sur le nez.

Celui-ci fit trois ou quatre pas en arrière, perdit haleine et sembla diminuer en force.

Les amis de Cliff, voyant l'état délabré de Giroux, se mirent alors à crier, cherchant à encourager Cliff à frapper plus fort.

Celui-ci croyant avoir son homme à sa merci, le poursuivit tout autour de l'arène. Mal lui en prit car Giroux eut le temps de se remettre en haleine. Il lui asséna alors une grêle de coups droits moulinets et "crochets" qui subito presto produisirent un effet tellement éblouissant sur le cerveau de l'anglais qu'il alla s'effondrer comme une masse inerte.

Brière, l'arbitre compta jusqu'à dix et voyant Cliff encore étendu, il accorda la victoire à Giroux. Pas n'est besoin de dire qu'il fut acclamé.

Giroux s'est battu vaillamment et il a mérité sa victoire.

Avant cet assaut il y en a eu deux autres entre les Kids Locke et Fleming. Ce dernier s'étant brisé le pouce Locke eut la décision.

Beaulieu et Fischer firent partie nulle mais si le canayen avait voulu mener plus rondement la bataille, Fischer aurait fini par demander grâce. Bref, ce fut une très bonne et très intéressante soirée.

Remarqués dans la salle : E. Lespérance, Dr Brisebois, E. Z. Massicotte, J. Dwane, A. Désilets, B. Armstrong, S. White, K. Dufresne, A. Wilson, A. Lefebvre, hon. Jean Girouard, A. Côté, B. Weller, J. Humphreys, B. Coleman, E. Bell, F. Cook, T. Cochenthaler, S. Goulet, B. Sproker, R. Baillargeon, S. Lefort, Serpt, Bélanger, Fred. Richard, Quéry, Hoofstetter, F. Clerk, J. Walsh, D. Marsan, H. Landry, éch. O'Connell, A. Laberge, L. J. Tarte, DeGrandpré, C. MacMahon, R. Ouimet, L. Baby, chef G. Benoît, D. Richard, H. Lafleur, F. Brady, A. Brière, E. Tremblay, Dr Marsolais, H. Richer, H. McCallum, P. Racette, J. Pout, et une foule d'autres.

### *Au patinoir Stadium.*

BELLE VICTOIRE

Comme les amis s'y attendaient, les Montagnards ont, hier soir, devant la foule la plus considérable qui se soit encore portée au Stadium, battu le Cornwall par un score de 4 à 1. Ceci lavait plus qu'amplement l'injure que les gens de la ville manufacturière ont faite à nos amis lors de la dernière rencontre des deux équipes, alors que l'arbitre, pour des raisons encore insondables, décida la partie nulle, quand nos amis l'avaient bel et bien gagnée.

Les visiteurs furent tout le temps de la partie inférieurs à nos braves amis; non, certes, qu'ils n'offrirent pas de résistance, mais, tout le temps de la partie ils ne purent avoir aucun avantage appréciable et ne purent compter qu'une seule fois.

Ceci s'explique d'abord par le fait que notre équipe favorite, actuellement à la tête de la ligue, avait la rage au cœur d'avoir été ainsi bafouée, et en ajoutant à ce digne motif, la valeur réelle de leurs membres, l'entente avec laquelle ils avaient concerté leurs attaques et leur défense, les raisons de cette victoire deviennent manifestement apparentes.

Il y eut du travail de fait "en grand", comme on dit, les visiteurs étaient très soigneux de leurs buts, et ils suivaient avec beaucoup d'attention le caoutchouc sur le territoire ennemi, mais il y avait là un diable d'homme qui s'appelle et qui s'appellera encore Lambert, qui leur en passait de chaudes. Puis Dostaler, Prevost et Lannon s'étaient concertés dans quelque coin pour leur passer "les beignes" dans les grands numéros.

Le score était de deux à un au premier mi-temps, Reddy McMillen, des Cornwall, qui apparut dans différentes parties depuis le commencement de la saison, réussissant à tromper la surveillance de Ménard ; mais ce fut tout. Ménard fut après ça introuvable. Viau le cachait trop bien, ce qui n'est pas peu dire.

Au second mi-temps, nos amis comptèrent deux fois, aux applaudissements frénétiques des spectateurs, et le timbre mit fin à leur ardeur en les proclamant vainqueurs d'une partie qui les place à la tête de la ligue.

Montagnards, bravo, cent bravos ; c'est comme ça qu'il faut faire. Nous espérons que l'année prochaine le Montagnard sera respecté, et que la foule qui se rend si facilement à l'Ouest de la ville pour voir ce qui est sans contredit la plus belle partie qui puisse se jouer, apprendront ou plutôt n'oublieront pas qu'au Stadium, il y a des amis qu'il faut encourager, et parce que le jeu est aussi beau là qu'ailleurs, et parce qu'ils ont su faire des sacrifices dans l'intérêt du sport chez les Canadiens-français.

Voixi quelle était la composition des équipes :

| Montagnard | | Cornwall. |
|---|---|---|
| Ménard | Buts | Hunter |
| Viau | Point | Smith |
| Lambert | Cover | Laross |
| Strike | Avants | Hallengswert |
| Lannon | " | D. Smith |
| Prevost | " | McMullan |

Référee : Lester Patrick : assistant, W. Chipchase.

Chronométreurs : E. C. St-Père, Geo. Stiles.

SOMMAIRE

1er mi-temps :

1—Montagnard.....Prévost ... ... ...15.55
2—Montagnard.....Lannon ... ... ... 2.15
3—Cornwall.....McMullan ... ... 8.40

2ème mi-temps :

4—Montagnard.....Lannon ... ... ... 9.00
5—Montagnard.....Prévost ... ... ...11.00

AU COLLEGE DE TERREBONNE

Les élèves de ce collège préparent pour ce mois-ci, toute une série d'amusements sportifs qui devront faire époque. Ainsi, ce soir, aura lieu une grande mascarade ; du 10 au 17, il y aura d'intéressants tournois de billard et de pool, puis des joutes de hockey non moins attrayantes. On veut s'amuser au Collège St-Louis de Terrebonne et l'on sait prendre les moyens voulus pour en arriver là. Au mois d'avril, il y aura grande démonstration à l'occasion du 10ème anniversaire de la fondation du comité des jeux.

Les deux clubs de hockey du collège de Terrebonne sont formés de joueurs dont les noms suivent :

CLUB CHAMPLAIN — M. Déziel, L. A. Cormier, G. Labelle V. Labelle, L. Beaudry, J. Giroux, R. Gauthier.

CLUB MAISONNEUVE — E. Robitaille, L. Desjardins, O Vézina, A Lord, F. Paquette, R. Labelle, H. Rousseau.

### LE PATIN

LA MASCARADE DES MASCARADES

Ce soir étant le mardi gras, aura lieu au Stadium la mascarade annuelle sur patins, la plus réussie qui se puisse imaginer. Car, par un usage tout de traditions immémorables, le mardi gras est par excellence le jour choisi pour prendre de joyeux ébats.

A l'occasion de la mascarade de ce soir que couronnera un succès complet nous n'en doutons pas, et dont le coup d'œil féérique est de ceux qu'on ne saurait oublier puisque beaucoup d'américains des Etats - Unis viennent chez nous pour jouir de ce délicieux coup d'œil, à l'occasion de cette mascarade, disons-nous, les officiers du Stadium avaient invité leurs excellences Lord et Lady Grey. Malheureusement, comme tout le monde le sait, Son Excellence le Gouverneur Général vient de faire une perte cruelle dans la personne de sa fille, Lady Grenfell, épouse du capitaine de Grenfell qui mourait récemment à Ottawa. Lord et Lady Grey n'y assisteront donc pas. Cependant se ne sera pas une raison pour empêcher le public de se rendre au Stadium ce soir.

### LA LUTTE

AU PARC SOHMER VENDREDI

Tom Jenkins, en bon Yankee qu'il est ne doute de rien. Il a entrepris de renverser Steurs, vendredi prochain, au Parc Sohmer, deux fois en une heure.

On sait que le peu de science de Steurs à la lutte libre donne un immense avantage à Jenkins. D'un autre côté, les prises de jambes n'ont pas eu jusqu'ici le don d'émouvoir Steurs ni de l'ébranler. Il sera donc curieux de voir ce que feront les bras aux énormes biceps de Jenkins contre ces jambes-là.

La lutte sera sans merci, sans trêve. Steurs se fâche aisément lorsqu'il est acculé. Serré de trop près par Jenkins, le Belge pourrait bien prendre tout à coup une terrible offensive.

### LES ECHECS

MIESES GAGNE LE PREMIER PRIX

Vienne, 12 — Jacques Mieses, de Leipsic, Allemagne, l'un des plus fameux joueurs d'échecs de l'univers, a remporté le premier prix dans un tournoi auquel prirent part nombre de célébrités, Duras, de Prague, arriva second ; Marocsy, Tortakower et Bidmar se divisèrent les honneurs pour les troisième, quatrième et cinquième prix.

Schlechter, le vainqueur du dernier tournoi à Ostende, se classe sixième. Quant à Berger et Perlis, ils ne purent faire mieux que de se placer septième et huitième.

IL MARCHE SUR L'EAU.

CHICAGO, 12— Le Capitaine C. W. Oldrieve a gagné un pari de $5,000 et le titre de champion du monde en marchant sur l'eau au moyen d'appareils spéciaux. La distance parcourue par le Capitaine a été de 1,600 milles, c'est-à-dire de Cincinnati à la Nouvelle-Orléans. Oldrieve a franchi cette distance en 40 jours.

### *A Valley Falls, R. I.*

IL TROUVE SON MAITRE

VALLEY FALLS, 12— Pour la seconde fois depuis environ un an, Wn "Honey" Mellady, de Boston; le champion des pugilistes welter weight de l'univers a réussi à mettre hors de combat son vieux rival, Willie Lewis de New-York.

La bataille eut lieu hier soir, au club athlétique de Valley Falls. Elle devait durer quinze rondes, mais grâce à quelques coups droits bien appliqués par Mellody, elle se termina brusquement à la quatrième reprise, les seconds de Lewis ayant jugé à propos de jeter l'éponge pour sauver leur homme d'un "knock-out" bien conditionné.

On devait se battre pour le titre de champion welterweight, mais comme Lewis pesait quatre livres de plus que le poids exigé, 142 livres, Mellody refusa de risquer son titre et consentit à se battre pour l'honneur et la bourse.

Une foule immense assistait à l'assaut.

A la première ronde, les deux hommes se donnèrent de bons coups, mais sans résultats apparents. Lewis eut quelque peu l'avantage en ce sens qu'il reçut un peu moins de coups qu'il en donna.

W. HONEY MELLODY, champion welter weight de l'univers qui a déclassé W. Lewis hier soir à Valley

Dans la seconde ronde, c'est-à-dire après que Mellody eut étudié son homme il l'a travailla consciencieusement sur les rognons, ce qui eut pour effet d'affaiblir considérablement Lewis.

A la reprise suivante, Lewis paraissait en avoir plein sa tête. Profitant de la condition lamentable de son adversaire, Mellody lui asséna trois rudes coups qui chaque fois le terrassèrent et l'obligèrent à rester par terre juste neuf secondes pour se relever plus endommagé que jamais.

La quatrième ronde arriva enfin. Lewis avait peine à se tenir sur ses jambes. Mellody au contraire était superbe en forme. Se ruant comme une bête fauve sur sa proie, il malmena Lewis sans trêve ni grâce. Celui-ci qui avait peine à se lever même les bras, servait tout simplement de cible au champion, ce que voyant enfin, les seconds de Lewis, lancèrent l'éponge en l'air et le combat se termina aussitôt. Lewis aurait fait bien meilleure figure, mais il craignait trop son homme et reçut ainsi deux fois plus de coups qu'il aurait dû en recevoir.

DALEY MIS HORS DE COMBAT

Londres, 12 — Au cours d'une bataille de 20 rondes pour le championnat des poids légers d'Angleterre et une somme de $1,500, au National Sporting Club, Jack Goldswan, de Londres, a mis Pat Daley, d'Amérique, hors de combat en 5 rondes.

C'EST DEFENDU.

SPOKANE, 12 — Les autorités du comté de Nez Perce, ne veulent pas entendre parler de combats de boxe. C'est probablement parce qu'ils ne connaissent pas les avantages qu'offre ce sport utile en temps d'élections notamment.

Donc, dernièrement, Joe Gorman et Jack Reilley ont voulu se battre envers et contre tous. La chose a été connue en haut lieu et de suite tous les intéressés ont été mis en état d'arrestation. Il appert que 1,000 personnes avaient acheté leur billet. Par bonheur personne n'a perdu son argent, car il le leur fut rendu. Il paraît que tout le trouble a été causé par le Rév. Erester, un ministre méthodiste. La population est très ennuyée d'un tel état de chose et on se propose bien de faire amender le règlement défendant les assauts de boxe dans ce comté.

LES PROCHAINES BATAILLES

Les prochaines batailles que nous aurons à Montréal seront celles de Lynch et Dunn qui aura lieu au club Shamrock et celle de Weller et Ryan qui aura lieu au Parc Sohmer.

### ATHLETISME

LONGBOAT ETAIT MALADE

Toronto, 12 — Si l'on en croit Harry Rosenthal, le gérant de l'Indien Longboat, le fameux coureur à pied, celui-ci était bien malade avant sa course avec Bonhag.

Il aurait même renvoyé tous les aliments qu'il avait mangés le midi. Longboat désire cependant avoir sa revanche.

### LE BILLARD

SCHAEFER NE JOUERA PAS

Chicago, 12 — Il est presque certain maintenant que Jacon Schaefer ne pourra jouer avec Geo. Sutton pour le championnat du billard au cadre de 18.1.

Schaefer est gravement malade et par conséquent il lui est impossible de s'entraîner.

LIGUE INTERMEDIAIRE

Les St-Pierre iront jouer chez les Commis-Marchands ce soir.

### LES QUILLES

POUR LE CHAMPIONNAT

C'est ce soir que le championnat de la ligue de quilles intermédiaire doit se décider. Les Champêtre doivent aller jouer sur les allées des R.R.Y.M.C.A., à la Pointe St-Charles. Si nos joueurs canadiens-français gagnaient cette partie, ils remporteraient cette année encore le championnat de cette ligue. Ceux qui représenteront le Champêtre ce soir seront MM. Labelle, Fréchette, Archambault, Blondeau, Bouchard et Suarez.

Samedi prochain, le club Champêtre ira à Québec et sera l'hôte des clubs de quilles de la vieille capitale.

SUICIDE DU CYCLISTE RENE POTTIER

PARIS, 11— René Pottier, le coureur cycliste bien connu, le gagnant du Bol d'Or et du Tour de France, était, ces temps derniers, dans un état de neurasthénie, qui inspirait de vives inquiétudes à sa femme et à ses amis. Avant hier soir, il écrivit à un de ses camara-

M. RENE POTIER

des de venir le trouver au garage Peugeot, 7, avenue Hoche, à Levallois. Hier, à deux heures de l'après-midi, le destinataire de la lettre arriva au rendez-vous. Etonné de voir la porte fermée, il eut des soupçons, il alla prévenir M. Razaine, commissaire de police, qui vint faire ouvrir. René Pottier s'était pendu. Il y avait plusieurs heures qu'il était mort.

### BASE BALL

LIGUE NATIONALE ET AMERICAINE

L'hiver est encore loin de finir et déjà les clubs de base-ball des grandes ligues se préparent à poursuivre leur entrainement en vue des joutes futures pour les championnats de l'année 1907.

Les clubs des ligues Nationale et américaine s'entraîneront dans les villes suivantes :

LIGUE AMERICAINE

Chicago, City of Mexico.
Détroit, Augusta, Ga.
—Cleveland, Macon, Ga.
St-Louis Marlin, Tex.
New-York, Atlanta, Ga.
Philadelphie, Dallas, Tex.
Boston, Little Rock, Ark.
Washington, Dallas, Tex.

LIGUE NATIONALE

Chicago, West Baden; Ind.
Pittsburg, Hot Springs, Ark.
Cincinnati, Marlin, Tex.
St-Louis, Fort Worth, Tex.
New-York, Los Angeles, Cal.
Brooklyn, Jacksonville, Fla.
Philadelphia, Savannah, Ga.
Boston, Thomasville, Ga.

### Notre Club Professionnel

**Nous donnons semi-officiellement la composition pour la saison prochaine de notre club de base-ball. Tous les noms mentionnés plus bas peuvent être comptés avec les Royal. Cependant il arrive souvent qu'au dernier moment le gérant du club, nous arrive avec une demi douzaine de substituts. On nous transmet donc la liste suivante :**

**Catchers—Kittredge et O'Connor.**

**Pitchers.Newton, Stanley, Badger, Harbst et Dubois.**

**1er but.—Brown.**

**Second but.—Simons, Needham.**

**3me but.—Morgan.**

**Short-stop.—Hartman.**

**Outfielders.—Joyce, Phelan et Maddigan.**

### COUSES DE CHEVAUX

LE MEETING DE CETTE SEMAINE

C'est jeudi de cette semaine que commencera au Parc DeLorimier, le second et dernier meeting de trotteurs et amblеurs que nous aurons cet hiver.

Ce sera encore un gros événement hippique, car tous les chevaux qui participèrent à nos dernières courses, ainsi que ceux qui prirent part à celles d'Ottawa viendront ici. La réunion durera quatre jours, c'est-à-dire de jeudi à dimanche prochain inclusivement.

Nous publierons ces jours-ci de plus amples détails.

COURSES DE CHEVAUX A LACHINE

Il y a eu de grandes courses, hier après-midi, à Lachine, sur le rond de glace en face de la ville. Malgré la température, un grand nombre de bons chevaux étaient sur la piste pour prendre part aux épreuves. La course principale comprenait 15 entrées et y avait une bourse de $150 à distribuer aux quatre premiers. Voici le résultat :

1er, "Black Bird", à Clément Gendron.
2e, "Arthur's Boy", à Arthur Allard.
3e, "David's Boy" à David Legault.
et "Baby", à Jos. Delisle.
4e, "Fred", à Thom. Charrette.
"Dandy" à M. Guénette.
5e, "Fried potatoes" à J. Roy.
6e, "Surprenant", à A. St-Onge.
7e, "Mignonne", à W. F. Ranger.
8e, "François", à Jos. Desforges.
9e, "Peaubarnois boy", à A. Langlois.
10e, "John Quick", à M. Blais.
Temps des 2 milles, 6.59 3-4.

MATCH POUR UN ENJEU DE $50.00

1er, "Black Bird" à C. Gendron.
2e, "Bill" à M. Bertrand.
Organisateurs : Tom Charrette, A. St-Onge, A. Langlois et W. F. Ranger.
Juges : L. Léger, C. Clément et A. Jasmin.

### LA RAQUETTE

CLUB CHAMPETE CANADIEN.

Les raquetteurs du C.C.C. sont priés de se réunir chez M. A. Blondin No. 677 rue Ste-Catherine Est à 7.45 p.m., mercredi, le 13 courant, où il y aura assemblée et sortie.

Par ordre,

AD. ROY,
Président

A FRASER LA COURSE

Le club Holly a donné son steeplechase annuel hier soir à travers la montagne. La température n'était pas très propice et cependant bon nombre de coureurs y ont pris part. Bien que le vent eut soufflé avec force, ce n'a pas empêché le coureur A. Fraser d'arriver premier en 20.30 2-5.

La course fut excitante au possible. Doyle et Sullivan se firent une lutte à mort pour la seconde place et arrivèrent ex-aequo.

1er, A. Fraser, Temps 20.30 2-5.
2es, R. H. Sullivan et J. N. Doyle, ex-aequo. Temps, 22.45.
F. McFadden, Hever Brown, W. Evans, T. M. Pescock, E. Landry, E. J. Smith, F. J. Brown et R. Graham ont aussi couru.

Juges—H. E. Hardisty, A. Lamalice et F. Goodwyn.
Starter—R. Hamilton.
Chronométreurs—S. Carpenter, W. N. Petch et T. H. Skelcher.

**POUR GUERIR UN RHUME EN UN JOUR**

Prenez les Tablettes laxatives Bromo Quinine. Les pharmaciens remettent l'argent si elles ne guérissent pas. La signature de E. W. Grove est sur chaque boîte. 25c.

190-mar-e-4 ma

### LA CROSSE

LE NATIONAL

Le bureau de direction de l'A.A. d'A Nationale a tenu une assemblée très pratique samedi après-midi.

Le projet de construire un club house à Maisonneuve a été décidé et adopté. Le comité de crosse verra immédiatement à l'organisation de l'équipe qui "doit" remporter le championnat de 1907.

LE CLUB HOCHELAGA

Il nous fait plaisir d'annoncer que le Club de Crosse Hochelaga — les trois couleurs — aura sa première grande assemblée de l'année à l'Hôtel du Grand Nord, coin des rues Marlborough et Ste-Catherine Est, mercredi prochain, le 13 février.

### AUTOMOBILISME

UNE DECISION QUI PLAIT A TOUS

Paris, 11 — La décision de M. Clémenceau autorisant une grande course d'automobiles dans Paris, a plu énormément à tous les constructeurs de voitures mécaniques. Le circuit de la course n'a pas encore été déterminé. On compte déjà sur la participation de plus de quinze voitures de fabrication diverse.

### LE POLO

VICTOIRE DU M. S. C.

Après la lutte la plus mouvementée qui se soit encore faite cette année, les Beavers ont dû baisser pavillon, sous la supériorité incontestable des joueurs de polo du Montreal Swimming Club.

La partie eut lieu samedi soir aux bains Laurentiens en présence d'un bon nombre de spectateurs intéressés. Les M. S. C. l'emportèrent par 9 points à 2. Cette victoire met les M. S. C. en tête des clubs de la ligue.

LES EQUIPES

M. S. C. (9) Beavers (2).
A. Suttiford.. ..Buts.. A.W. Derrom.
G. Moore.. .. ..arrière. T.-G. Williams
W. R. Wilson. ..arrière. J. McDonald
H. W. Smyth. .avants C.-W. McLean
W. Gathercole..avants C.H. Crowdy
Zimmerman. . .avants A. P. Thomas
Arbitre—Chris. Goulden.
Juge—H. Smith.
Umpires—Swan et Scissons.
Chronométreurs—W. Moyes et H. McDonald.

### LE SKI

UN SPORT NORVEGIEN

Les premiers concours de ski de la saison ont eu lieu, samedi après-midi, sous les auspices du Montreal Ski Club. Ces événements se firent au sommet de la côte de l'avenue Clark, à Westmount. L'assistance était considérable, en dépit des multiples attractions que nous avions ailleurs.

Tout contribua au succès de ces concours. La température était idéale, les concurrents nombreux, enfin, la pente sur laquelle glissaient les sauteurs était en condition parfaite.

Les exploits furent remarquables.

Il y avait concours pour deux classes: celle des Canadiens, et celle des Norvégiens.

Les résultats suivants furent obtenus:

Concours sur la manière de sauter et pour la meilleure distance, classe des Canadiens: P. McKinnon et E. V. Power.

Classe des Norvégiens: C. B. Waagen et E. A. Stettum.

Concours pour le plus long saut: Classe des Canadiens: E. Wilson, 76 1-2 pieds.

Classe des Norvégiens: C. B. Waagen, 77 1-2 pieds.

Concours pour juniors: N. Blakeley, G. Hunter.

Les juges étaient: MM. Jacobson, consul de Norvège, et Kerr et Huns.

### L'INCENDIE DU CLUB HOTEL

**Les commissaires des incendies commencent une enquête.**

M. le commissaire des incendies Ritchie, tiendra une enquête, cet après-midi, sur le feu qui s'est déclaré, dimanche soir, vers 9.45 hrs., au Club Hotel, 1014 rue Notre-Dame ouest.

Mme Boston qui demeure à l'étage supérieur sentant l'odeur qui traversait le plancher donna l'alarme.

Les pompiers découvrirent que les flammes faisaient rage dans une petite pièce située en arrière du bar, cependant, ils purent facilement se rendre maîtres du feu.

Le sous-chef Tremblay et ses hommes ont notifié le commissaire des incendies qu'ils avaient découvert sous le comptoir du bar des morceaux de flanellette imbibés de pétrole et dans la pièce en arrière, un bidon d'huile.

Le détective Laberge attaché au bureau du commissaire a aussitôt ouvert une enquête. Cet après-midi M. E. Mallette, le propriétaire de l'hôtel, son employé M. Ovila Brûlé, et les pompiers seront entendus comme témoins.

### LE NOTAIRE SEGUIN

**A St-Paul l'Ermite — Il adresse la paroie.**

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

ST-PAUL L'ERMITE, 12.—A l'issue de la messe, dimanche, M. le notaire Séguin a annoncé, à la porte de l'Eglise, son retour à St-Paul l'Ermite. Il a profité de l'occasion pour faire taire ceux qui prétendent qu'il a acheté la propriété de M. le notaire Marion, tout simplement pour lui permettre de se faire choisir candidat à L'Assomption.

M. le notaire Marion a pris la parole et déclaré à l'assemblée qu'il avait bel et bien vendu à M. le notaire Séguin son greffe et sa propriété et qu'il n'y avait eu rien que d'honorable dans cette transaction. M. Marion ajouta qu'il se félicitait d'avoir pour successeur un homme de la valeur de M. le notaire Séguin.

M. Jos. Archambault, avocat, était présent à l'assemblée.

### LE JOUR DE L'AN DES CHINOIS

Comme nous l'annonçions, c'est aujourd'hui que les Chinois de Montréal célèbrent leur jour de l'an; non seulement ceux de Montréal, mais tous ceux du Canada et des Etats-Unis. Il est intéressant de noter que les Chinois d'Amérique sont en avant de leur pays. Le jour de l'An ne sera, en effet, célébré que demain en Chine.

Cette différence vient de ce que les premiers qui émigrèrent de Chine en Amérique, emportant avec eux le calendrier national, oublièrent de tenir compte de la journée qu'ils avaient gagnée en traversant le 180ème, méridien. C'était leur premier gain en pays étranger, ils n'auront pas voulu s'en départir. Et voilà pourquoi les gongs annoncent le retour de l'année chinoise, une journée plus tôt ici que là-bas.

Le jeune Jean-Louis, six ans et demi, va aller pour la première fois en classe.

Son père lui fait quelques recommandations attendries :

—Tu sais, si tu as des mauvaises notes, ça nous fera beaucoup de peine...

Et Jean-Louis de répondre :

—Mais, papa, ça ne sera pas de ma faute. Ce n'est pas moi qui les donne, les notes !

## AMUSEMENTS

**Théâtre National Français** Coin Ste-Catherine et Beaudry.
Tél. Bell Est 1735. Marchands 520.
SEMAINE, 11 FEVRIER : 1ère fois en entier à Montréal, le Chef d'Oeuvre de Rostand : "CYRANO DE BERGERAC", drame héroique en 5 actes. Mise en scène exacte du Théâtre de la Porte St-Martin, Paris. Grande distribution complète, Magnifiques Décors de M. Seymour Parker, Nouveaux Costumes du Penton. NOTA : Les représentations commenceront à 2 hrs. et à 8 hrs. précises. PRIX. Matinées, 10c, 15c, 20c, 25c, 30c. Soirées, 10c, 25c, 30c, 40c, 50c. Les sièges seront réservés pour les matinées. Lundi et mardi, jours gras, les matinées seront aux mêmes prix qu'aux soirées. SEMAINE PROCHAINE : "CAMILLE". 295-5

**THEATRE DES NOUVEAUTES**
Comédie Française Tél. Bell Est 1908
Semaine du 11 février : LA VIE DE BOHEME. Pièce en 5 actes, par Henri Murger et Th. Barrière. Inférnées lundi soir. MATINEE SPECIALE, MARDI GRAS, 12 Février. Matinée samedi. Semaine prochaine : L'AMI FRITZ. 295-6

**ARENA HOCKEY**
Mer. 13 Fév. à 8.30 p. m.
SHAMROCK vs VICTORIA
Prix ordinaires. Sièges réservés en vente au Bureau-succursale du "Star".

**CINEMATOGRAPHE**
Tél. Bell Est 5563.
65 RUE STE-CATHERINE EST
Semaine du 11 Fevrier
Chansons illustrées. Deux représentations par jour, dimanche compris. Matinées à 2.15 : 10c et 15c. Soirées à 8.15, 10c, 15c, 25c et 35c.
jno

**HIS MAJESTY'S**
Le soir à 8.15. Mat., Sam. à 2.15.
Mlle MAXINE ELLIOTT
dans la pièce de Clyde Fitch, HER GREAT MATCH. 295-6

**ACADEMIE** | TOUTE CETTE SEMAINE Matinées: Mer et Sam.
La Comédie Romantique "The Girl Patsy". Présentant Mlle JUNE MATHIS, et une troupe complète de New-York. Prix : 15c, 25c, 50c et 75c. Semaine prochaine : "LOVERS AND LUNATICS". 295-6

**FRANCAIS** CETTE SEMAINE Tous les après-midi et soir
DOLLY KEMPER dans THE GYPSY GIRL
Une histoire d'amour étonnante et comique à la fois.
Prix : 10c, 20c, 30c, 35c et 50c. Semaine prochaine : DORA THORNE. 295-6

**ROYAL** Toute cette Semaine Matinée tous les jours
Fay Foster Company
Prix—10, 20, 30 et 50c
Semaine prochaine | 20th CENTURY MAIDS. 295-6

**THEATRE BIJOU**
Semaine du 11 Février
Mamzelle NITOUCHE
Opérette en 3 actes. Musique d'Hervé. Matinée mercredi et samedi 295-6

**OUIMETOSCOPE.— Salle POIRE**
Angle Ste-Catherine et Montcalm.
Semaine commençant le 11 février. Vues animées et Chansons Illustrées. 2 représentations par jour, après-midi à 2 1-4 heures ; soir, 8 1-4 hrs. Prix populaires : 10c 15c et 25c. Loges, après-midi, 25c, soir 35c. Aux matinées, 500 des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 181-jno

**Ce Soir STADIUM de 8 à 10.30**
GRANDE MASCARADE ANNUELLE DU
MARDI-GRAS
Spectateurs et Patineurs : Admission 25 cts.

ATLANTIC, CITY, N. J. ATLANTIC, CITY, N. J.

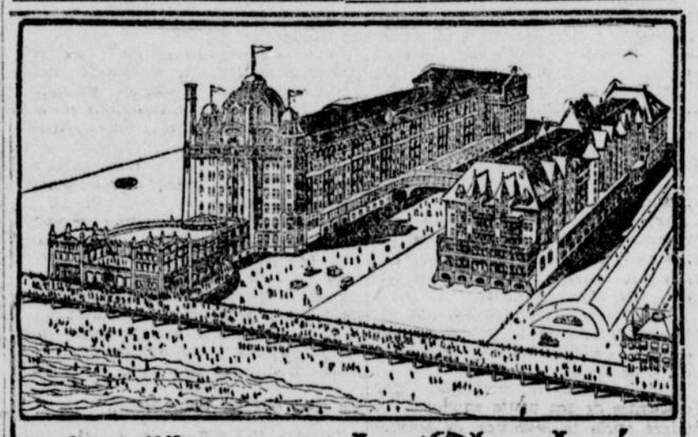

**Marlborough-Blenheim**
ATLANTIC CITY, N.J. Ouvert DURANT TOUTE L'ANNEE, annonce que depuis le 1er novembre, il n'emploie PAS DE NEGRES pour le service de la salle à manger, service tant américain qu'à la carte.
Les spacieuses terrasses extérieures et les salons chauffées et ensoleillés surplombant l'Océan et la plate-forme-promenade sont au nombre des plus grandes attractions à tous temps-ci de l'année.
LES CHAMBRES DE BAIN PRIVEES sont toutes munies de l'eau de mer chaude et froide, aussi bien que de l'eau fraîche. Eau à la glace courante artésienne dans chaque chambre.
La musique Marlborough-Blenheim qui, sous la direction de Louis Kroll, est devenue renommée, continuera à se faire entendre tous les soirs de l'année.
JOSIAH WHITE & SONS, Propriétaires et Gérants.
24 j.—25 f.

**CHALFONTE**
ATLANTIC CITY, N. J.
Toujours Ouvert.
Sur la Plage.
A l'épreuve du Feu
Demandez le Prospectus
THE LEEDS COMPANY.
jno

**HADDON HALL**
Atlantic City, N. J.
Toujours ouvert. En face de l'océan.
Attention courtoise. Alentours charmants. Tout le confort désiré. Livret et calendriers envoyés sur demande.
LEEDS & LIPPINCOTT.
jno

**Au Sujet du Cuir**

Pour la qualité du cuir employé dans les chaussures, vous dépendez en grande partie du fabricant.
Parce qu'il est difficile pour vous de dire, simplement en regardant une chaussure, de quelle sorte de cuir elle est faite.
Le confort, la durée et l'apparence d'une chaussure dépendent du cuir.—
Nous employons le meilleur cuir pour nos chaussures INVICTUS en cuir verni, de $5.
Invictus Shoe Store
249 RUE ST-JACQUES

**Hotel Dennis**
ATLANTIC CITY, N. J.
Cet hôtel occupe toute la moitié d'un bloc, avec pleine vue sur la plage. On y a ajouté 100 nouvelles chambres à l'épreuve du feu et des bains avec eau de mer et eau fraîche.
C'est l'hôtel le plus favorablement situé et le mieux pourvu dans le Nord, pour la saison d'hiver.
WALTER J. BUZBY
276-m-j-s-13 fs.

**Café Dupéré**
Etabli depuis près de 30 ans. . . .
Cuisine française sous la direction d'un chef de renom.
Cave des mieux pourvues. Dîner à 50 cts. Sans exception, le meilleur dîner à Montréal.
Coin St-Jacques et Côte St-Lambert
ma-s—jno.

**A. L. Brouillette,**
Tel. Bell Est 84. I. O. F. A. O. U. W.
102 Av. Duluth,
Coin St-Hubert
Entrepreneur plombier et couvreur. Spécialités : Couvertures en gravois, Corniches, poseur d'appareils à gaz et à l'eau chaude, réparation et installation de fournaises à des prix modérés.
206-mar-jno

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

" N'en Employez Pas Trop "

Solide Extrait de Boeuf d'Armour

(EMPOTE AU CANADA)

Faites attention de ne pas employer une proportion trop forte d'Extrait de Bœuf d'Armour pour préparer le Thé de Bœuf, les soupes ou les sauces. Une trop forte quantité ne rend pas vos mets meilleurs. Prenez seulement un quart de la quantité dont vous vous serviriez pour les autres Extraits de Bœuf, parce que l'Armour a quatre fois la force de la plupart d'entre eux

Ecrivez pour le livret gratuit "CULINARY WRINKLES."

ARMOUR LIMITED - Toronto

FABRIQUE CANADIENNE—77 FRONT STREET EAST

UNION TYPO 2

# CHRONIQUE OUVRIERE

**La grève des demoiselles de téléphone.**

Il résulte des témoignages rendus à l'enquête sur le conflit qui s'est produit à Toronto, entre la compagnie Bell et les filles à son emploi dans cette ville, que la manœuvre de la compagnie dans toute cette affaire a été d'obtenir de son personnel féminin la plus grande somme possible de travail sans se préoccuper si ce surmenage altérerait ou non la santé des "opératrices."

Voici comment la direction s'y est prise pour arriver à ce résultat ; le truc est simple autant que vieux, c'est celui employé dans les "sweating shops" pour obtenir plus de travail des ouvriers sans augmenter les salaires.

La journée de travail qui était de huit heures fut abrégée, sous prétexte d'essai, à cinq heures, à la condition que les "opératrices" répondraient à un aussi grand nombre d'appels pendant cette courte journée que pendant la journée de huit heures.

Une fois que ces femmes eurent acquis toute l'habileté voulue pour accomplir ce tour de force, sans que les clients de la compagnie en souffrissent, la direction du bureau de Toronto décida de revenir à l'ancien système quant aux heures de travail, mais non quant au nombre des appels à répondre par heure.

Pour masquer la manœuvre on offrit une légère gratification aux 'opératrices" s'élevant à dix cents par jour à peu près.

Il est vrai que la compagnie par l'entremise de ses hauts employés a déclaré après la cessation de travail et après qu'on eût parlé d'enquête, que son intention était de réduire le nombre des appels par heure pour les ramener à ce qu'ils étaient avant le premier changement.

Mais deux faits font voir que ce n'était pas là l'intention de la compagnie.

Le premier c'est celui de cette gratification dont nous venons de parler.

Croit-on que si la compagnie eût eu l'intention de revenir complètement à l'ancien système, elle aurait accordé cette gratification qui ne lui avait pas été demandée.

Le second, encore plus probant, c'est l'aveu qu'a fait le gérant que les filles, avant qu'elles cessent le travail, n'avaient pas été averties que le nombre des appels par heure auxquels elles étaient obligées de répondre serait réduit.

Croit-on en bonne vérité que si c'eût été réellement l'intention de la compagnie de diminuer le nombre des appels, la direction n'aurait pas d'abord commencé par en prévenir les filles afin de les calmer.

Que l'on dise ce que l'on voudra du ministre du Travail il a eu un beau geste en ordonnant cette enquête qui nous révèle de bien curieuses choses pour ne pas dire davantage, avant qu'elle soit terminée.

**Y aura-t-il une autre grève ?**

Comme il arrive généralement après une grève heureuse ou malheureuse, les employés de tramways d'Hamilton (Ont) ayant dirigé la récente grève de ces travailleurs qui a eu lieu dans cette ville sont maintenant victimes de leur fidélité à leur union.

La compagnie sous divers prétextes opère de nombreux congédiements de ces chefs de révolte.

Il n'est pas sûr cependant que cette conduite n'aura pas pour effet de provoquer une grève de solidarité.

L'union doit avoir incessamment une réunion pour étudier la situation et prendre action.

**La Chambre des lords.**

La lutte semble devoir s'engager à fond entre le gouvernement et la Chambre des lords en Angleterre. C'est-à-dire entre les droits du peuple et les privilèges des seigneurs ou plus justement des grands propriétaires terriens.

La bataille va être rude, mais si le gouvernement y met toute l'énergie voulue, il n'y a pas le moindre doute qu'il sortira vainqueur, car il va avoir derrière lui la grande masse du peuple, du moins s'il est assez habile pour entraîner et maintenir son ennemi sur le terrain qu'il aura choisi pour faire la lutte.

**La pleine valeur de son travail.**

A l'enquête des téléphones, à Toronto, l'un des hauts employés de la compagnie Bell a avoué que la compagnie obtenait gratuitement des demoiselles à son emploi au moins soixante heures de travail par jour dans une seule succursale.

Comprend-on après cela ce que veulent dire les ouvriers quand ils réclament la pleine valeur de leur travail ?

**Feu M. O'Donoghue remplacé.**

Le gouvernement a nommé M. J.-D. McNiven, de la Colombie anglaise, vérificateur des salaires et inspecteur des conditions de travail des ouvriers à l'emploi des entrepreneurs de l'Etat, en remplacement de feu M. O'Donoghue qui remplissait cette fonction.

M. McNiven est un blackboulé du suffrage populaire, ce qui ne veut pas dire toutefois qu'il fera pour cela un plus mauvais fonctionnaire.

**Augmentation de salaire.**

Les maçons en pierre et les briqueteurs de Kingston (Ont.), ont fixé leurs salaires à quarante-cinq cents de l'heure et leurs aides à deux dollars pour une journée de travail de huit heures.

Il ne paraît pas que ces ouvriers doivent rencontrer la moindre résistance de la part des employeurs.

Les salaires de ces ouvriers étaient de quarante cents l'heure et ceux de leurs aides de un dollar et trois quarts par jour.

**Le projet de loi McMullen.**

Nous sommes heureux de constater que le sénateur David s'est fortement prononcé contre le bill du sénateur McMullen, tendant à interdire aux dirigeants du mouvement ouvrier en Amérique, demeurant aux Etats-Unis, d'intervenir dans les conflits de travail au Canada.

Ce projet de loi, nous l'avons déjà dit, répugne tellement au bon sens que jamais la Chambre des députés ne consentirait à le voter s'il se trouvait une majorité au Sénat assez aveuglée par son inimitié du Travail pour l'approuver.

**Un appel aux charpentiers en navire.**

Les charpentiers en navires et constructeurs de caissons sont convoqués à un mass meeting de leur corporation qui aura lieu le jeudi, 14 février, à huit heures, à la salle Saint-Joseph, 137a, rue Sainte-Elisabeth.

Des orateurs seront présents et feront connaître les causes qui ont empêché les salaires de cette catégorie d'ouvriers de s'élever comme ceux de leurs camarades, les charpentiers en bâtiment. Ils démontreront encore qu'il est absolument nécessaire pour tous les ouvriers de s'unir s'ils veulent faire améliorer leurs conditions de travail.

On y fera constater les progrès immenses réalisés par les efforts des unions ouvrières, et surtout par ceux de la Fraternité des charpentiers et des menuisiers de l'Amérique, qui peuvent se résumer ainsi :

Salaire relevé d'un à deux dollars par jour ; la journée de travail de dix heures réduite à neuf ou à huit heures par jour ; plus de respect, d'indépendance, de liberté et la considération des autres classes de la société pour tous les charpentiers syndiqués.

L'union No 178 des charpentiers en navires qui organise cette assemblée, y invite tous ceux des ouvriers de cette catégorie qui s'intéressent à l'amélioration de leur sort.

**Le club ouvrier Saint-Henri.**

Le club Saint-Henri du parti ouvrier aura son assemblée régulière, demain soir, à huit heures, à son siège social, salle Boucher, angle des rues Notre-Dame et Rose Delima.

Les membres sont priés d'être tous présents à cause des questions importantes inscrites à l'ordre du jour.

Comme de coutume l'entrée de la salle sera libre pour les électeurs de Saint-Henri désireux d'entendre discuter leurs propres intérêts et de l'opportunité qu'il y a pour eux d'adhérer à un parti politique qui défend également toutes les classes de la société.

**Le surmenage imposé aux demoiselles de téléphone.**

On trouvera dans le compte rendu de la séance d'hier de la commission d'enquête sur la grève des demoiselles de téléphone, des détails édifiants sur l'effrayant surmenage auquel sont soumises ces travailleuses.

**Réunions demain soir :**

Union des travailleurs en chapeaux et en casquettes, salle Empire.—Sec. M. Marcoux, 79, Parthenais.

Union locale No. 317 des tailleurs-couturiers à façon, 25, St-Jacques.—Sec., Arthur Sauvage, 261, Rivard.

Union des valisiers et des faiseurs de sacs, salle Empire.

Union des tailleurs de pierre, salle Saint-Joseph. —Secrétaire, Jos. Gervais, 95, rue Bienville.

Union No. 266 des travailleurs en chaussures, 784, Ste-Catherine est. —Sec., C. Thibault, 850, Sanguinet.

Conseil de district des charpentiers et des menuisiers, salle Saint-Joseph —Sec., Joseph Ainey, rue Sainte-Elisabeth.

Union des débardeurs, 288, rue St-Paul.

**Mot de la fin :**

En lisant le compte rendu de la réunion du conseil municipal d'hier, on peut admirer le désintéressement personnel de nos échevins.

Vos Cheveux vous Contrarient-ils ?

Sont-ils sujets à tomber ? Ne les détériorez pas avec une brosse ou un peigne rudes ! Nourrissez-les, conservez-les au moyen de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, nouvelle formule améliorée. Alors, vous conserverez vos cheveux, ils resteront où ils doivent être, c'est-à-dire sur votre tête. C'est un excellent article de toilette. Ne tache ni ne change la couleur des cheveux.

J. C. AYER CO., LOWELL, MASS.

# JUGEMENT CONFIRME

Dans la cause de M. Bertin, ex-gérant du club Saint-Denis, contre ce club, la cour de Revision a confirmé le jugement de la Cour Supérieure renvoyant l'action de M. Bertin.

Béthisy n'est pas superstitieux. Il disait dernièrement :

—On vient de tirer au sort dans le XIIIe arrondissement... Eh bien ! informations prises, les conscrits n'y ont pas amené de numéros plus mauvais qu'ailleurs !

# LE " MONTCALM "

**PARTI CE MATIN POUR LES SEPT-ILES.**

Correspondance spéciale à la "Patrie."

QUEBEC, 12. — Le brise-glace "Montcalm", est parti pour les Sept Iles ce matin au point du jour.

Il n'y a pas de doute que le voyage s'effectuera heureusement et facilement. Et ce qui va contribuer à le faciliter beaucoup, c'est que par suite de la formation du barrage de glace à la Chaudière, il n'y a pratiquement pas de glace sur le fleuve maintenant, jusqu'à plusieurs milles en bas de Québec.

Le "Montcalm" emporte une certaine quantité de fret qui n'a pu être expédié l'automne dernier, ainsi que les malles pour la côte nord.

Au nombre de ses passagers se trouvent les huit matelots de l'équipage de l'"Aranmore", qui retournent dans leurs familles à la Pointe aux Esquimaux.

## LA COMMISSION DU TELEPHONE

**M. MacKenzie King et le juge Winchester.**

La commission chargée par le gouvernement fédéral de faire une enquête sur le différend qui a éclaté entre la compagnie de téléphone Bell et ses

M. MACKENZIE KING, sous-ministre du Travail.

M. LE JUGE WINCHESTER

employés se compose de M. Mackenzie King, sous-ministre du Travail, et de M. le juge Winchester, de la cour du comté d'York, Ont.

Le rapport de l'enquête des commissaires sera soumis au parlement.

"L'ENTENTE CORDIALE"

Le nouveau restaurant dans le quartier des affaires. M. Eugène Girardot, 118 St-François Xavier. Table d'hôte à 40c, vins de premières marques. Cuisine française.

ma-j-s-jno.

# SUITES D'UNE EXPLOSION DE LAMPE

Mme Robert Pringle, domiciliée au No 115 rue Congrégation, est décédée dimanche à l'hôpital Victoria.

Elle a succombé à des brûlures reçues le 4 janvier dernier alors qu'une lampe fit explosion entre ses mains.

M. le coroner MacMahon a disposé du cadavre sans convoqué de jurés.

CACHETS DU Dr FRED. DEMERS

Guérissent en cinq minutes maux de tête, migraine, névralgie. Exigez le nom du Dr Fred. Demers, gravé sur chaque cachet, ce sont les seuls vraiment bons. lma-jno

# TRIBUNE LIBRE

**A propos du procès McCrae**

M. l'Editeur de "La Patrie",

Vous avez annoncé dans vos dernières éditions que le procès McCrae sera fait à Québec, au prochain terme de la Cour.

Vous aviez déjà annoncé auparavant que le gouvernement se ferait représenter, dans ce procès, par M. Wilson, de Montréal.

Vous avez, il me semble, assez de lecteurs aux Trois-Rivières et vous connaissez assez le barreau de cette ville pour comprendre que ces nouvelles sont à notre préjudice, et vous ne devriez pas, dans le temps que nous n'avons pas de presse surtout, ce qui ne sera pas long, les mettre en circulation sans un mot de protestation.

M. Wilson est assurément digne de représenter la Couronne à Montréal, mais n'est-ce pas faire injure à la population des Trois-Rivières que de lui envoyer des étrangers pour remplir les charges publiques qui doivent y être exercées.

Encore si le barreau de Trois-Rivières ne possédait dans son sein que des hommes sans études, sans talents et sans capacités ; mais nos avocats ne sont-ils pas tous les jours devant nos tribunaux d'appels ou devant la Cour Suprême et ne s'y montrent-ils pas dignes de leurs adversaires des grandes villes de la province? Les jugements de ces Cours sont là pour le dire.

Quant au procès McCrae, dire que le gouvernement se propose de le renvoyer à Québec, c'est donner cours à une nouvelle de nature à discréditer les officiers en loi de la Couronne.

En effet, la Couronne n'a pas le pouvoir de traîner les accusés où bon lui semble : ce serait une tyrannie. Le principe posé par le législateur, c'est que l'accusé a droit d'être jugé par ses pairs.

Le changement de tribunal peut être demandé pour des causes graves seulement.

Dans les cas où le gouvernement refuse à un district de lui accorder un terme criminel, comme c'est le cas pour Trois-Rivières, l'accusé peut, entre autres choses demander à la Cour qu'elle l'envoie subir son procès dans un autre district. Ce droit appartient à l'accusé seul, mais non pas à la Couronne. Bien plus, le tribunal a juridiction pour obliger le gouvernement, dans ces cas, à payer à l'accusé le surplus des frais qu'un changement de "venue" peut lui occasionner.

TITIUS.

EAU MINERALE LAXATIVE

Hunyadi János

CONTRE LA CONSTIPATION

Remède naturel, incomparable et infaillible contre la constipation, la bile et la mauvaise digestion. Soulagement immédiat, certain et de façon naturelle. Effectif et peu dispendieux. Essayez une petite bouteille et prenez un demi-verre à votre lever.

# La formation des Commissions

Le remaniement dans les Commissions permanentes soulève une vive discussion au Conseil de Ville, hier après-midi

Comme on pouvait s'y attendre, le chambordement des commissions municipales n'a pas passé sans que les intéressés aient fait entendre de vives protestations à l'assemblée du conseil de ville, hier après-midi, mais la séance, d'ailleurs intéressante, a été paisible.

L'échevin Payette a expliqué le motif des changements faits et n'a pas été tendre pour quelques-uns de ses collègues, qui ont, à tort ou à raison, la réputation d'être des brandons de discorde dans les différentes commissions, dont ils faisaient partie. Les galeries étaient bondées de citoyens, qui ont paru très intéressées par les délibérations de notre conseil, en train de régler certaines petites affaires de famille.

Sauf

**UN CHANGEMENT**

important survenu à la dernière heure, la composition nouvelle des commissions reste pratiquement la même que ce que la "Patrie" en a publié hier.

Après l'expédition de nombreux rapports de commissions, on aborda enfin l'ordre du jour, qui comportait la nomination d'un nouveau maire suppléant et la composition des commissions. Sur la proposition des échevins Payette et Robinson, l'échevin Giroux fut nommé à l'unanimité du conseil maire suppléant pour les prochains trois mois. L'échevin Giroux remercia ses collègues de l'honneur qui lui était fait, puis l'échevin Payette se leva et proposa, appuyé par l'échevin Sadler, que

**LES COMMISSIONS**

fussent composées comme suit pour l'année courante :

FINANCES : Payette, Président ; L.-A. Lapointe, Guay, Houlé, Sadler, White, Robinson.

VOIRIE : Larivière, président ; N. Lapointe, Leclaire, Giroux, O'Connell, Molson, J. B. A. Martin.

POLICE : Proulx, président ; Bumbray, Séguin, Roy, Stearns, Gallery, M. Martin.

INCENDIES ET ECLAIRAGE : Yates, président ; Robillard, David, Mercier, Lavallée, Laviolette, Stearns.

AQUEDUC : Clearihue, président ; Gadbois, Dagenais, Marin, Nault, Lévesque, Turner.

MARCHES : Duquette, président ; Bumbray, Labrecque, Séguin, M. Martin, Turner, N. Lapointe.

INCINERATION : Major, président David, Roy, Duquette, Mercier, Gallery, Leclaire.

HYGIENE ET STATISTIQUES : Dagenais, président, Nault, Lévesque, Lévy, Marin, O'Connell, Ward.

PARCS ET TRAVERSES : Robillard, président ; Lavallée, Major, Deserres, Stearns, Laviolette, Molson.

HOTEL DE VILLE : Labrecque, président ; Lévy, Giroux, Deserres, J.B.A. Martin, Ward, Gadbois.

L'échevin Ward fut le premier à enregistrer son

**DISSENTIMENT**

et dit qu'il ne voyait pas de raison pour être déplacé de la commission des incendies.

L'échevin Payette dit que les changements proposés n'avaient pas pour but de déprécier le mérite des échevins en cause, mais que la réorganisation n'était faite que dans le but de faire marcher les choses avec plus d'entente et d'harmonie dans les différentes commissions. Il serait chagriné qu'on pût interpréter les faits autrement.

L'échevin Lavallée remercia le leader du compliment qu'il avait bien voulu faire aux échevins disgraciés. Il est convaincu qu'il n'a pas démérité, mais que son départ des finances a été nécessité par le désir de rétablir la bonne entente et l'harmonie là où elle n'existaient pas. Il regrette cependant qu'il ait été obligé de payer pour les autres.

Aux finances, il n'y a jamais eu, qu'il sache, de grabuge, ni de chicane. Il a pu différer d'opinion avec ses collègues, mais il s'est contenté d'enregistrer son dissentiment par son vote. Il prend donc pour acquis que ceux qui ont descendu n'ont

**PAS DEMERITE**

mais il considère qu'il a été une victime du sort. Il le regrette pour son quartier et pour lui-même. Mais si c'est le vœu de la majorité, il n'a qu'à se soumettre.

L'échevin Mercier dit que dans son opinion les changements projetés sont une grave erreur et demande le "next meeting".

L'échevin Payette — "Hors d'ordre".

L'échevin Molson dit qu'il ne comprend pas la raison de son déplacement, quand il y a six mois à peine il était porté aux nues par l'opinion publique et les journaux. Il prend acte de la déclaration du président de la commission et dit qu'il se soumet à la majorité, mais qu'il regrette sincèrement de quitter les finances.

L'échevin Gadbois dit qu'il se croyait capable de rendre des services à l'Hygiène, mais qu'on a pensé autrement. C'est très bien. Après tout,

**LA VIE EST COURTE**

et les chagrins passent vite. Il promet de faire son devoir à la commission de l'hôtel de ville, comme ailleurs.

L'échevin Mercier reconnait qu'il n'est pas dans l'ordre, avec son amendement, une raison" 296-1

meeting et propose en amendement à la motion Payette, que les commissions restent les mêmes qu'en 1906. L'échevin Lévesque seconde la motion et l'échevin Payette se lève :

"Je ne veux pas prolonger la discussion, dit-il, mais je dois dire que quant à l'échevin Molson, il avait été nommé aux finances à la place de l'échevin White, à qui la position était due. Mais nous n'avions pas voulu bouleverser les commissions au milieu de l'année. Le temps est arrivé néanmoins de mettre les choses dans leur

**ETAT NORMAL**

et l'échevin White prend la place qui lui est due. L'échevin Molson, en étant nommé à la Voirie, a la meilleure place qu'il soit possible de lui donner. On ne peut pas contenter tout le monde et il faut bien s'entendre pour grouper les échevins, afin qu'ils puissent travailler avec efficacité. Il y a des natures qui ne peuvent s'entendre. J'espère que les échevins anglais seront satisfaits. Si la réorganisation des commissions arrive après le vote sur la question du gaz, c'est par accident et la meilleure preuve que cette question n'a pu influencer la majorité, c'est que l'échevin Lapointe, qui a été mon principal adversaire, reste à la commission des Finances."

L'échevin Dagenais dit que s'il a demandé qu'on lui enlevât l'échevin Gadbois de l'hygiène, c'est qu'il y a entre eux incompatibilité d'humeur et qu'il a pensé qu'ils pourraient tous les deux mieux s'apprécier en se voyant moins souvent et de loin.

L'échevin Gadbois proteste contre les paroles de son collègue dont la conduite, dit-il, n'est guidée que par le dépit.

A une question posée par l'échevin Ward, l'échevin Payette répond que s'il n'a pu le placer nulle part, c'est qu'il n'a pu trouver quelqu'un qui consentit à l'accepter. Il n'est qu'un

**EMBARRAS**

pour tout le monde et s'il l'a déplacé de la commission des Incendies, ce n'est pas pour le punir, mais uniquement pour former une commission homogène. L'échevin Ward a un caractère qui ne se prête pas à la bonne entente entre collègues. Il ne réussit, avec la meilleure bonne volonté du monde, qu'à se rendre insupportable. "C'est pourquoi, dit-il, nous avons eu toutes les peines du monde à trouver un petit coin où vous mettre."

Suivit une vive passe d'armes entre les échevins Gallery et Sadler, qui se sont rappelés leur vieille inimitié, s'accusant réciproquement de courtiser le vote de la majorité, pour obtenir protection.

Après d'autres discours de protestations par les échevins Lévy, Bumbray, Lévesque et Desserres, l'amendement Mercier fut

**PERDU**

sur le vote suivant :

Pour: Clearihue, Lévy, Turner, Bumbray, Gallery, Lavallée, Lapointe (L. A.) Deserres, Mercier, Gadbois, Ward, Lévesque, David, Molson — 14.

Contre: Payette, Larivière, Proulx, Yates, Major, Dagenais, Robillard, Sadler, Leclaire, Lapointe (N.), Duquette, Giroux, O'Connell, White, Laviolette, Robinson, Martin, (J. B. A.) Nault, Séguin, Labrecque, Marin, Houlé, Guay, Roy. — 24.

La motion principale fut ensuite mise au vote et

**ADOPTEE**

sur la division suivante:

Pour: Payette, Larivière, Proulx, Yates, Major, Dagenais, Robillard, Sadler, Lapointe (L.A.), Leclaire, Lapointe (N.), Duquette, Giroux, O'Connell, White, Laviolette, Robinson, Martin (J.B.A.), Nault, Séguin, Labrecque, Marin, Houlé, Guay, Roy. — 25.

Contre: Clearihue, Levy, Turner, Bumbray, Gallery, Lavallée, Deserres, Mercier, Gadbois, Ward, Lévesque, David, Molson, 13.

Au début de la séance, l'échevin Lavallée a fait enrégistrer

**UNE PROTESTATION**

contre certains articles parus dans "La Presse", au sujet des amendements à la charte et de la taxe qui serait imposée sur les salaires des personnes gagnant $1,200, et ne payant aucune autre taxe à la ville. Il a repoussé avec énergie toute insinuation de mauvaise foi et dit que les intérêts de la ville et des salariés seront respectés.

L'échevin L. A. Lapointe qui fut l'un des proposeurs de l'amendement en question, dit qu'il n'a eu pour but que d'atteindre les gens qui vivent à Westmount par exemple et viennent gagner leur argent à Montréal, sans rien payer à la ville et ne faisant que critiquer l'administration. Il dit que la "Presse" devrait être le dernier journal à blâmer cette mesure.

Avant l'ajournement, l'échevin Labrecque, le nouveau président de la Commission de l'Hôtel-de-Ville, a remercié le conseil de l'avoir choisi pour diriger cette importante commission et a donné avis d'une motion, dont sle but sera de faire définir les attributions de la nouvelle commission.

# LE " PAIN BLANC "

**Manque de choses dont le corps a besoin.**

Les éléments nutritifs de valeur et nécessaires pour reconstituer les nerfs et le cerveau, se trouvent sous l'enveloppe du blé, mais ces parties, le meunier qui prépare la farine blanche les rejette, parce qu'elles rembrunissent légèrement la farine. Cela fait une grande différence pour le corps que d'être nourri d'éléments nutritifs appropriés ou non.

Une dame de Mo., considéra la question et trouva que sa faiblesse stomacale venait de ce qu'elle mangeait trop de "beau pain blanc". Elle écrit:

"Il y a environ 5 ans, ma santé était très précaire, mon appétit était nul et mon estomac trop faible pour digérer le peu que je pouvais manger; tout sûrissait, mes nerfs étaient faibles et mon cœur cessait de battre.

Le médecin me traitait pour la maladie du foie, sans que j'en retirasse beaucoup de bien, et, finalement, je fus atteinte de prostration nerveuse. J'étais fort découragée et craignais de ne pouvoir jamais me rétablir.

"Je résolus alors d'opérer un changement immédiat; comme j'avais beaucoup entendu parler de la nourriture Grape-Nuts pour renforcer et reconstituer un système épuisé, je commençai à en manger et à laisser mon pain blanc de côté. Cette nourriture ne me sûrit pas sur l'estomac comme cela se produisait avec le pain blanc.

"Mon estomac se rétablit bientôt, mes nerfs devinrent plus forts et mon état commença à s'améliorer sous tous rapports. Ce fut un bienfait pour moi, car cette nourriture est vraiment un reconstituant des nerfs et du cerveau. J'adresse tous mes remerciements au Grape-Nuts et à son inventeur pour la bonne santé dont je jouis dans ma vieillesse.

"J'ai 70 ans et depuis le moment où Grape-Nuts fut mis sur notre table pour la première fois, il y a cinq ans, il y a toujours été depuis. Notre famille en aime le riche goût de noix et le mange souvent sec aussi bien qu'avec de la crème. Mais il y a beaucoup d'autres moyens de préparer Grape-Nuts, et nous ne manquons jamais de recommander Grape-Nuts aux personnes dont le cerveau et les nerfs sont fatigués et épuisés". Nom donné par la Postum Co., Battle Creek, Mich.

Lisez le petit livre "The Road to Wellville", dans les paquets. "Il y

# MEDECINES BREVETEES

**Un projet de loi sera présenté cette semaine.**

OTTAWA, 12 — L'hon. M. Templeman, ministre du Revenu de l'Intérieur, présentera cette semaine un projet de loi sur les médecines brevetées.

Les principales disposition de ce projet de loi seraient les suivantes:

Aucune médecine brevetée ne pourra être vendue ou offerte en vente avant qu'un échantillon en ait été expédié au ministre du Revenu pour être enrégistré.

Cet échantillon devra être accompagné d'un affidavit, relatant s'il contient ou non de l'alcool ou des substances toxiques et dans quelles proportions.

Les médecines vendues devront être identiquement la même préparation que l'échantillon portant le même nom et le même numéro d'enregistrement.

Chaque bouteille ou paquet mis en vente devra porter un timbre du Revenu.

Si l'analyse établit que les échantillons soumis ne sont pas conformes à la déclaration de l'affidavit, ou si le ministre considère la médecine impropre à la consommation, le propriétaire ou le marchand sera admis à présenter ses arguments; après quoi le ministre pourra s'il le juge à propos, en prohiber la fabrication, l'importation et la vente.

La loi s'applique également à toute personne qui sans être dans l'industrie ou le commerce de gros, fabrique ou importe des médecines brevetées pour la vente directe au consommateur.

La distribution d'échantillons de porte en porte est prohibée.

Les pénalités atteignent jusqu'à $500 d'amende ou 12 mois de prison.

L'emploi de cocaïne sera défendu.

# QUARANTE-HEURES A NOTRE-DAME

Les Quarante-Heures sont commencées à Notre-Dame depuis dimanche. Les exercices ont donné lieu à un déploiement de pompe religieuse. C'est M. l'abbé Godin qui officia à la grand'messe assisté de deux séminaristes. Un office aura lieu ce soir dans l'église Notre-Dame.

Tous les fidèles sont invités à y assister.

COLONIAL HOUSE, SQUARE PHILLIPS.

Galerie des Articles d'Art

Nous continuerons de donner 50% d'escompte jusqu'à mercredi.

Rayon des Gravures Encadrées

Toutes les gravures encadrées 50%. Tous les articles sur de grandes étagères 75% net.

5 pour cent d'escompte au comptant.

Attention spéciale apportée aux commandes par la malle.

HENRY MORGAN & CO., LTD, MONTREAL.

# L'HON. M. MARTINEAU

M. Paul G. Martineau, qui vient d'être nommé juge pour le district de Saint-Hyacinthe, a envoyé hier au maire et aux échevins sa démission comme avocat consultant de la cité.

M. le juge Martineau siègera pour la première fois jeudi. Sa famille le suivra à Saint-Hyacinthe dès que l'aménagement sera possible.

C'est en décembre 1905 que M. Martineau remplaça M. Rouer Roy comme avocat consultant à l'Hôtel-de-Ville. Pendant son terme d'office M. Paul G. Martineau fut chargé d'étudier les causes intentées contre la ville de Montréal par la commission scolaire protestante concernant l'imposition de la taxe sur les compagnies à fonds social, et de la célèbre réclamation de la famille Poirier contre la ville, à propos de la possession de la Ferme Fletcher. La dernière fois que M. Martineau avisa la ville, ce fut à propos de cette fameuse questin du gaz.

M. Martineau était avocat consultant conjointement avec M. Atwater.

# M. FYSHE

**Fait une intéressante conférence sur le capital et le travail.**

Le "Political Economy Club" a eu sa cinquième réunion de la saison hier soir, au St-Lawrence Hall, sous la présidence du professeur A. W. Flux.

M. Thomas Fyshe a fait une conférence sur le capital et le travail.

Comme remède à l'antagonisme entre les forces du capital et du travail il a préconisé l'organisation universelle et efficace des travailleurs au moyen de compagnies à fond social, d'un type amélioré et la réorganisation et la simplification du système du gouvernement. D'après le conférencier, toute compagnie à fond social ne devrait pas obtenir de charte à moins qu'il soit garanti que les actionnaires ne retireront pas plus que 4 p.c. de dividende avant d'avoir créer un fond de pension pour ses employés.

Pour ce qui est du gouvernement, M. Fyshe n'en aime pas le système actuel de représentation. Le choix des législateurs serait mal fait. Il suggère que la tâche de gouverner le pays soit confiée à ceux qui ont obtenu du succès dans le commerce, et qui, ayant dépassé l'âge de 60 ans se sont retirés des affaires.

Ont pris part à la discussion, MM. H. H. Lyman, W. Foster Brown, Roswell Fisher, A. G. Cross, A. W. Flux et autres.

La prochaine conférence sera faite par le Rev. M, J. Edgar Hill, le 11 mars, sur "La condition des travailleurs en Angleterre au 19ème siècle".

# POUR LIBELLE

**L'Académie de Billard Marcotte intente une action au "Witness".**

L'académie de Billard Marcotte, par le ministère de Mtre Victor Gaudet, a pris une poursuite de $10,000 contre le "Witness"; et M. Marcotte a pris en plus une action personnelle de $5,000 contre M. J. R. Dougall, éditeur de ce journal.

C'est à propos d'une interview parue samedi dans le "Witness", et où M. Marcotte et son établissement étaient pris à partie.

On sait que M. Marcotte veut faire adopter par la législature un bill lui permettant de tenir son établissement ouvert après-minuit.

M. Marcotte allègue que l'article en question est de nature à nuire à ses affaires et à son caractère personnel.

# L'AFFAIRE McLAREN

Correspondance spéciale à la "Patrie."

HULL, 12. — La cause de M. McLaren et Kiernan, de Buckingham, qui devait commencer ici aujourd'hui a été remise à lundi prochain, le 18.

La couronne, représentée par Mtre Wilson, de Montréal, n'étant pas prête à procéder.

Une question de bray général :

—Dites donc, Rochefort, puisqu'il fait noir la nuit, pourquoi dit-on passer une nuit blanche ?

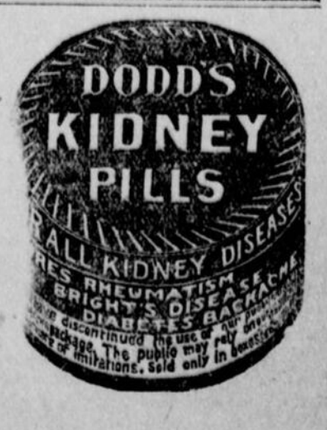

# La Patrie

## Taxes sur le revenu

Les dernières dépêches de Paris nous apprennent que le gouvernement français a résolu de changer de fond en comble le système des impôts.

Jusqu'ici, et depuis longtemps, il y avait des taxes directes sur les portes, les fenêtres et sur d'autres objets domestiques. Cette taxe antique est abolie. Elle est remplacée par des impôts sur le revenu des citoyens français, et aussi sur celui des étrangers qui ont du capital en France.

L'argent français est surtout placé en France même.

Les impôts sur les valeurs étrangères pèseront lourdement sur quelques nations, entr'autres sur la Russie qui, d'après la statistique, a en France des valeurs au montant de deux milliards de piastres.

Ce sont les possesseurs des grandes fortunes qui se plaignent davantage. Le Ministre des Finances, M. Caillaux, croit que le nouvel impôt rapportera environ $24,000,000 de piastres par année.

Il n'y a environ qu'un demi million de familles qui seront atteintes par les impôts les plus élevés.

La mesure est un système combiné de taxes directes sur les revenus, de quelque source qu'ils viennent. Elle est accompagnée par une taxe générale variant de 1-5 à 4 p.c. sur les revenus qui excèdent un millier de piastres. Le système est défini en trois catégories :

La propriété immobilière et personnelle est taxée de 4 p.c. La propriété commerciale et industrielle, 3 1-2 p.c. Le salaire payé par les capitalistes aux ouvriers 3 p.c.

Les valeurs étrangères auront accès au marché français, moyennant un impôt, sous forme d'estampille de taxe, de 2 p.c. sur la valeur nominale, et de 5 p.c. sur le revenu que ces valeurs rapportent.

Les familles dont plusieurs des membres travaillent pour gagner un millier de piastres, sont exemptes d'impôts.

Dans le but d'empêcher la fraude, les inspecteurs du gouvernement auront le pouvoir d'inspecter les livres des Banques, grands et petits, Des pénalités représentant le quart de la valeur en jeu pourront être décrétées lorsque des cas de fraude seront découverts.

La loi ne fait aucune distinction entre les valeurs intérieures et les valeurs des Gouvernements étrangers.

Dans les petites communes, dont la population varie de 1250 à 2500, il y a exemption de taxes pour les travailleurs.

Les rentes françaises sont généralement exemptes de l'impôt, en ce sens que les coupons eux-mêmes ne sont pas taxés. Mais les revenus qui en découlent sont taxées dans l'impôt général.

L'hon, M. Caillaux, ministre des Finances, en présentant à la Chambre des Communes sa politique, a déclaré que tous les pays du monde ont changé leur mode d'impôts, et que la France doit les suivre. Les systèmes anglais et allemands ne conviennent pas à la République.

Le gouvernement a résolu de remplacer le vieux système français par un autre, qui rend plus générale et pl us juste la distribution des impôts.

## Changements municipaux

Un grand conseil de ville comme celui de Montréal est, dans son fonctionnement, un gouvernement responsable. C'est la majorité qui gouverne.

La majorité a une politique, la minorité en a une autre,—comme dans les grandes assemblées délibérantes, qui jouissent du privilège des institutions responsables.

Les raisons qui ont été données, hier, pour expliquer les changements qui ont eu lieu, sont des arguments de surface, en grande partie au moins.

Ces arguments, nous allions dire ces subterfuges, ont libre cours en politique et, évidemment aussi, dans les choses municipales.

M. Payette est le Premier Ministre du conseil actuel. Il a des projets importants à exécuter. Sa détermination est d'être secondé par des présidents du comité qui partagent ses opinions.

Quelques-uns des échevins qui ont été remplacés par d'autres sont des hommes de mérite; ils ont fait ce qu'ils ont pu dans l'intérêt de la cité. Ils subissent le sort de ceux qui sont en minorité.

Nous n'avons pas de doute qu'ils ont assez de sens et de sang-froid pour prendre leur échec avec cette bonne humeur qu'il importe de ne pas perdre en pareille circonstance.

Ceux qui s'imaginent que le soleil va cesser de luire après leur retraite ou leur défaite ont d'eux-mêmes une trop favorable opinion.

Vaincu aujourd'hui, vainqueur demain.

## LE SECRET DES COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES

Nos amis de Toronto ont en ce moment plusieurs problèmes intéressants à résoudre, entre autres : l'encombrement des tramways, la grève des demoiselles de téléphone, le secret des communications téléphoniques, etc., pour ne mentionner que ceux-là.

Pour trancher la première question, l'ingénieur de la ville a des moyens qu'il dit infaillibles ; augmenter de cent le nombre des voitures et de dix à quinze pour cent la longueur actuelle du réseau qui est de 94 milles.

Quant aux différends survenus entre la compagnie du téléphone Bell et ses employées, l'on a trouvé un "modus vivendi", mais il pourrait bien se faire que tôt ou tard un conflit plus sérieux éclatât.

Disons un mot du secret des communications téléphoniques.

Au cours de l'enquête sur les scandales de London, Ont., M. Auld, député libéral à la législature d'Ontario, eut avec M. Cowan, M.P., une conversation absolument "personnelle et privée". Quelques jours après, l'avocat de la poursuite posait à un témoin une question basée sur les choses qui avaient fait le sujet de l'entretien entre les deux députés, Inutile de dire que cette indiscrétion créa un réel émoi.

"Comment ! s'écria-t-on, les communications téléphoniques les plus privées sont livrées en pâture aux politiciens. Où allons-nous ?"

La Commission Royale chargée de s'enquérir des questions relatives au téléphone et qui a pour président M. le juge Winchester, fut saisie, ces jours derniers, de cette délicate mais fort intéressante affaire.

Il appert que dans les principaux bureaux de téléphone existent des "postes d'observation" (listening board") sous la direction d'employés compétents, chargés de surveiller le bon fonctionnement des lignes et de se rendre compte de l'efficacité du service. Entre temps, ces employés surprennent au passage les petits secrets que se disent les abonnés réguliers ou ceux qui se servent des appareils dans les stations publiques. Il a été établi au cours de l'enquête que Montréal a l'honneur de posséder un "poste d'observation" du genre denomique.

celui qui occupe en ce moment l'attention publique de Toronto.

Le "Globe" est indigné de cet état de choses. "Le public, s'écrie-t-il, démande une enquête complète, et tant que l'on n'aura pas rétabli la confiance des gens par l'abolition de cette pratique scandaleuse, ni le téléphone de longue distance, ni le service local, ne seront d'utilité pratique pour le public."

Comme on le voit, cette affaire prend des proportions considérables.

Le secret des conversations téléphoniques existe-t-il ou n'existe-t-il pas ?

S'il n'existe que de nom, le "Globe" et ses amis aimeraient à le savoir.

A propos de téléphone, il appert qu'à Toronto la moyenne des appels par heure excède de 113 celle des appels à Montréal.

Inutile d'ajouter que cette suprématie rend les torontoniens tout fiers.

## RICHELIEU

La convention libéral a lieu aujourd'hui à Sorel, sous la présidence de l'hon. M. Brodeur.

Une dépêche reçue à la dernière heure nous informe que M. Lanctôt, avocat, parait devoir réunir la majorité des délégués.

## L'ASSOMPTION

C'est demain que les délégués libéraux du comté de L'Assomption se réuniront en convention pour choisir un candidat à la succession de feu Charlemagne Laurier.

Il est rumeur que M. Jos.Gauthier remettrait son mandat de député provincial pour entrer dans l'arène fédérale, mais l'on n'ajoute que peu de foi à cette nouvelle.

Il est question de M. Thomas Côté, de Montréal, comme candidat.

Tout indique cependant que le choix des délégués tombera sur le notaire Séguin, qui vient de quitter Terrebonne pour s'établir à Saint-Paul l'Ermite.

Le ministère des colonies en France dément absolument la rumeur qui veut que le gouvernement se propose de vendre les Iles St-Pierre et Miquelon au Japon. On affirme au ministère que le Japon n'a pas fait la demande qu'on lui attribue, il la tenterait d'ailleurs sans résultat, car la France, loin de vouloir vendre Saint-Pierre et Miquelon, est résolue à prendre toutes mesures pour améliorer le sort de cette colonie très éprouvée depuis deux ans par une profonde crise économique.

## MIDDLESEX-OUEST

La campagne est ouverte pour tout de bon dans Middlesex-Ouest, l'ancien comté de l'hon. M. Ross.

Le candidat conservateur M. Stewart, et M. Ross, fils de l'hon. G. W. Ross, brigue les suffrages au nom de l'opposition.

L'hon. M. Hanna et M. R. R. Gamey, le député des îles Manitoulines, dont le nom a fait tant de bruit avant l'arrivée au pouvoir de M. Whitney, dirigent la campagne en faveur du candidat ministériel.

Inutile de dire que les bataillons conservateurs feront l'impossible pour s'emparer d'une vieille forteresse libérale comme Middlesex-Ouest.

L'hon. M. Graham, chef de l'opposition, et l'hon. M. Mackay adresseront la parole en faveur de M. Ross, à la fin de la semaine.

## EN GARDE

Dans sa circulaire aux membres du clergé de l'archidiocèse de Québec, dont nous avons parlé hier, relativement au pamphlet du Mgr Fèvre, Mgr Bégin donne cours à son indignation contre le gouvernement français. Puis, Sa Grandeur met nos compatriotes en garde contre les "hommes pervers" qui cherchent à semer parmi nous des idées malsaines.

Voici les paroles mêmes de Mgr. Bégin:

"La France, ajoutons-le, nous donne par ses malheurs de graves et salutaires leçons. Défions-nous des hommes pervers qui cherchent à semer parmi nous des idées malsaines dont ce grand et beau pays goûte aujourd'hui les fruits amers.

"Notamment, mettons-nous en garde contre ceux qui s'appliquent à exciter dans l'esprit des fidèles des sentiments de défiance vis-à-vis du clergé; qui ne se font nul scrupule d'amoindrir par un faux système de concessions les principes sacrés de la foi; qui préconisent ouvertement ou subrepticement les écoles neutres, les écoles mixtes et non confessionnelles; qui s'évertuent en toutes occasions à couvrir d'un masque trompeur les dangers incontestables qui menacent nos croyances catholiques.

"Conservons soigneusement, religieusement la foi de nos pères, et ne cessons pas de caresser l'espoir que Dieu saura, par sa toute-puissance, confondre ses ennemis et faire triompher son Eglise, lorsque l'heure sera venue".


## Maux d'Intestins

Les pilules pour le foie, les cathartiques, les eaux minérales, souvent aggravent la constipation. Ils irritent simplement les intestins et les forcent à agir—cessez de prendre des purgatifs et les intestins deviennent "constipés" de nouveau.

***"Fruit-a-tives" sont l'unique remède certain contre la constipation.***

parce qu'elles agissent sur le foie, "Fruit-a-tives" sont un tonique pour le foie. Elles activent les secrétions de la bile par le foie, cette bile fait agir les intestins de façon régulière et naturelle et guérit complètement la constipation. "Fruit-a-tives" sont des jus de fruits avec des toniques et des antiseptiques.

Dans "Fruit-a-tives" un atôme d'amers remplace un atôme de sucre du jus de fruit, formant un nouveau composé qui est beaucoup plus actif, au point de vue médicinal, que les jus de fruits pourraient l'être. 50c la boite, $2.50 pour 6 boites. Chez tous les marchands.

**Fruit-a-tives**

Ou "Tablettes de Fruits pour le Foie"



# METS DÉLICIEUX POUR LE CARÊME

Jetez un coup d'œil sur notre liste incomparable de poisson pour le temps du carême et voyez si vous n'y rencontrerez pas quelque chose à votre goût. Par exemple, quelques boîtes de délicieuses sardines, un Finnan Haddie fumé frais, un petit baril de harengs choisis, ou un paquet de morue désossée.

### Toujours Frais

Notre assortiment de poissons est toujours frais et appétissant. Nous ne vendons que les meilleures marques et nous garantissons le contenu de chaque paquet. Les voici:

| | Chacune | Douzaine |
|---|---|---|
| **Sardines** | | |
| Billet, de qualité supérieure, dans l'huile, 1-4's | 30c | $3.40 |
| Billet, de qualité supérieure, dans l'huile, 1-2's | 50c | 5.50 |
| Billet, de qualité supérieure, dans l'huile, 1-8's | 17c | 2.00 |
| Billet, de qualité supérieure, dans l'huile, amere, 1-4's | 45c | 5.00 |
| Billet, de qualité supérieure, dans l'huile, Haut, 1-4's | 40c | 4.50 |
| Sardines Billet, dans la sauce aux tomates, 1-4's | 30c | 3.40 |
| Sardines Billet, en jarres en verre | 60c | 6.75 |
| Billet Royans aux truffes et aux achards, 1-4's | 25c | 2.75 |
| Philippe et Canaud's Sardines, dans l'huile, 1-4's | 30c | 3.50 |
| Philippe et Canaud's Sardines, dans l'huile, 1-2's | 50c | 5.50 |
| Teyssonneau Sardines, aux truffes et aux achards, 1-4's | 30c | 3.25 |
| Teyssonneau Sardines, boîtes Bijou | 15c | 1.75 |
| Teyssonneau Thon Marine, 1-4's | 25c | 2.75 |
| Teyssonneau Royans, 1-4's | 25c | 2.75 |
| Rodel's Sardines, dans l'huile | 30c | 3.25 |
| Rodel's Sardines, dans l'huile, 1-2's | 50c | 5.50 |
| Rodel's Sardines, Françaises "Extra", 1-4's | 35c | 4.00 |
| Lemoine Sardines, dans l'huile, 1-4's | 20c | 2.25 |
| Lemoine Sardines, dans l'huile, 1-2's | 30c | 3.50 |
| Delory Sardines, "Sans arêtes", 1-4's | 30c | 3.50 |
| Rolland Sardines, dans l'huile, 1-4's | 15c | 1.75 |
| Stanislas Brand Sardines, aux tomates, 1-4's | 20c | 2.25 |
| **Sardines Norvégiennes** | | |
| Polar Brand, dans l'huile, 1-4's | 15c | 1.50 |
| Polar Brand, dans l'huile, 1-2's | 25c | 2.75 |
| Nansen Brand, dans l'huile, 1-4's | 15c | 1.50 |
| **Harengs et Harengs Saurs** | | |
| Marshall's Kippered Herrings, en boîtes | 20c | 2.00 |
| Marshall's Kippered Herrings, dans la sauce aux tomates | 20c | 2.00 |
| Marshall's Fresh Herrings, en boîtes | 10c | 1.10 |
| C. and B. Kippered Herrings, en boîtes | 20c | 2.00 |
| Morel's Herrings Roes, en boîtes | 40c | 4.50 |
| Filet of Herrings, dans l'huile, en boîtes | 25c | 2.75 |
| Beardsley's Boneless Herrings, petites boîtes | 15c | 1.75 |
| Beardsley Boneless Herrings, grandes boîtes | 25c | 2.75 |
| Bismarck Herrings, petites boîtes | 30c | ..... |
| Bismarck Herrings, grandes boîtes | 50c | ..... |
| Holland Herrings, en barils | 95c | ..... |
| C. & B. Yarmouth Bloater Paste, en pots | 30c | ..... |
| **Crevettes et Pâte à Crevettes** | | |
| Gold Label Pickled Shrimps, boîtes No 1 | 20c | 2.00 |
| Gold Label Fresh Shrimps, boîtes No 2 | 30c | 3.50 |
| C. & B. Shrimp Paste, en pots | 30c | ..... |
| **Anchois** | | |
| Spiced Norwegian Anchovies, en boîtes | 25c | 2.75 |
| Spiced Norwegian Anchovies, 1-8 barils | 35c | ..... |
| Lazenby's Gorgona Anchovies, petites bouteilles | 35c | ..... |
| Lazenby's Gorgona Anchovies, grandes bouteilles | 65c | ..... |
| Teyssonneau Anchovies, dans l'huile, petites bouteilles | 40c | ..... |
| C. & B. Anchovy Paste, en pots | 30c | ..... |
| **Devilled Crabs** | | |
| McMenamin's Devilled Crabs, petites boîtes | 30c | ..... |
| McMenamin's Devilled Crabs, grandes boîtes | 50c | ..... |
| Ecailles données gratuitement avec chaque boîte. | | |
| **Morue** | | |
| Halifax Codfish, boîtes de 3 livres | 45c | ..... |
| Halifax Codfish, boîtes de 1 livre | 15c | ..... |
| Halifax Fishcakes, cartons de 1 livre | 15c | ..... |
| Halifax Shredded Codfish, en paquets | 10c | ..... |
| Whole George's Codfish, la livre | 12 1-2c | ..... |
| **Finnan Haddie (en Boîtes)** | | |
| Marshall's Scotch Finnan Haddie, en boîtes | 20c | 2.00 |
| Golden Finnan Haddie, en boîtes | 10c | 1.10 |
| **Huitres et Maquereau** | | |
| Wagner's Cherrystone Lunch Oysters, en boîtes | 20c | 2.00 |
| Mess Mackerel, en bocaux de 10 livres | $2.25 | ..... |
| **Moules, Bouillon aux Moules, Clam Chowder, etc.** | | |
| Underwood's Little Neck Clams, en boîtes | 15c | 1.75 |
| Scarboro Beach Clam Chowder, petites boîtes | 15c | 1.50 |
| Scarboro Beach Clam Chowder, boîtes No 3 | 25c | 2.75 |
| Burnham's Clam Bouillon, petites bouteilles | 25c | ..... |
| Burnham's Clam Bouillon, bouteilles moyennes | 45c | ..... |
| Burnham's Clam Bouillon, grosses bouteilles | 75c | ..... |
| Burnham's Clam Broth, petites bouteilles | 20c | ..... |
| Burnham's Clam Broth, bouteilles moyennes | 40c | ..... |
| Burnham's Clam Broth, grosses bouteilles | 70c | ..... |
| **Saumon (en Boîtes)** | | |
| Clover Leaf Salmon, grosses boîtes | 17c | 1.85 |
| Clover Leaf Salmon, boîtes plates | 20c | 2.25 |
| **Homards (en Boîtes)** | | |
| Loggie's Golden Crown Lobsters, en boîtes 1-2 livre | 25c | 2.75 |
| Loggie's Golden Crown Lobster, en boîtes 1 livre | 40c | 4.50 |
| Portland Packing Co's Star Brand, en boîtes 1 livre | 40c | 4.50 |
| **Tortue et Soupe à la Tortue** | | |
| F. A. Green Turtle Soup, boîtes 1 chopine | 60c chacune | |
| C. et B. Real Turtle Soup, boîte 1-2 chopine | 60c chacune | |
| C. et B. Real Turtle Meat, boîte 1-2 chopine | 75c chacune | |
| C. et B. Real Turtle Meat, boîte 1 chopine | $1.50 chacune | |
| **Poisson Fumé Frais** | | |
| Fresh Kippered Herrings | 40c douzaine | |
| Fresh Smoked Bloaters | 40c douzaine | |
| Fresh Canadian Finnan Haddies | 10c livre | |
| Fresh Portland Finnan Haddies | 15c livre | |
| Fresh Gaspé Kippered Salmon | 35c livre | |
| Fresh Smoked Kipperines, en boîte | 15c chacune | |
| Fresh Smoked Halibut Cutlets, en boîtes, 15 cents chacune ou 2 pour 25 cts. | | |
| **Poissons Divers** | | |
| Lazenby's Curried Prawns, en boîtes | 40c | ..... |
| P. et C. Pilchards, dans l'huile | 40c | ..... |
| Whole Scotch Ling, la livre | 15c | ..... |
| Pinard's Sardine Paste, en boîtes | 15c | 1.75 |
| Norwegian Lax, en boîtes | 65c chacune | |
| **Caviar Russe** | | |
| Max Ams Caviare, boîtes 1-16's kilo | 40c chacune | |
| Max Ams Caviare, boîtes 1-8's kilo | 60c chacune | |
| Max Ams Caviare, boîte 1-4's kilo | $1.00 chacune | |
| Reiss et Brady Caviare, boîte 1-16's kilo | 40c chacune | |
| Reiss et Brady Caviare boîte 1-8's kilo | 60c chacune | |
| Reiss et Brady Caviare, boîte 1-4's kilo | $1.00 chacune | |

FRASER VIGER & Co
Limited
ITALIAN WAREHOUSE,
Etablie en 1856.

EDIFICE NORDHEIMER
207, 209 et 211 Rue St-Jacques.
MONTREAL.



# La Cie S. CARSLEY, Limitee.

12 Fév. 1907

CE MAGASIN FERME A 5.30 P. M., DURANT FEVRIER. LE SAMEDI A 1 P. M.

# LE MERCREDI DES MERCREDIS

**FAIRE DE LA PLACE** pour les **NOUVELLES MARCHANDISES** est maintenant le but que poursuivent toutes les sections du Magasin. Des consignations nombreuses de nouvelles marchandises nous arrivent et des lots et des lots de vieux stocks sont vendus aux prix les plus minimes. **AVEZ-VOUS VU L'EXPOSITION D'ALIMENTS ?** Ne manquez pas de la voir; elle est absolument intéressante et profitable pour les ménagères. La Colombia Phonograph Coy., vous y gratifie d'excellents concerts pendant que vous êtes assise à une table, vous renseignant sur les nombreux exhibits.

# LISTE DE BARGAINS EN FAIT DE MEUBLES

**TOUT EN ENUMERANT ICI** brièvement quelques propositions d'achats irrésistibles, nous vous suggérons de voir ce que contient l'immense 3me étage, qui est rempli de nouvelles marchandises. La comparaison des prix nous amènera certainement votre clientèle.

**SEULEMENT 10 BUREAUX DE TOILETTE ET LAVABOS,** modèles très jolis et attrayants, faits de bois franc choisis, avec surface finie en riche chêne doré; grands bureaux de toilette avec trois grands tiroirs, partie supérieure superbement sculptée, le miroir est pourvu d'une glace biseautée anglaise de 16 x 20; le lavabo est pouvu d'une grande armoire à double porte et d'un tiroir; dessus de 10 x 34, 2 pièces complètes. $12.00. Vente de février .. **$9.50**

**45 TABLES DE CUISINE,** 26 x 42 pouces, dessus en Basswood blanc, monture et pieds en bois franc, fini doré, tables fortes et bien faites, sans tiroir, $1.90. Vente de février.. **$1.70**

Avec tiroir. Régulier, $2.20. Vente de février.. **$2.00**

**15 TABLES DE SALLE A MANGER,** faites en bois franc fini chêne doré, dessus de 42 pouces, pourvues de 6 pieds tournés et pesants, très solides, avec extension jusqu'à 6 pieds de longueur. Régulier $6.75. Vente de février.. **$5.75**

**35 MATELAS,** avec centre en "sea grass", laine des deux côtés, recouverts en épais coutil de satéen artistique, patrons très jolis et bien faits. Dimensions: 3 pieds et 3 pieds 6 pouces. Valeur régulière $3.75. Vente de février.. **$3.00**

**DIMENSIONS** de 4 pieds et 4 pieds 6 pouces de largeur par 6 pieds de longueur. Régulier $4.25. Vente de février .. **$3.50**

## Programme du matin

Marche — Coronation March from "The Prophet" — Columbia Band.
Ouverture — Merry Wives of Windsor — Columbia Band.
Fanfare — Selections from Sho-Gun — Princes Band.
Chant — Hark, Hark, the Lark —David Bispham.
Solo de violon — El Miserere, (from "Il Travatore") — Chas. Dalmaine.
Quatuor — Heildelberg, from Prince of Pilsen.
Fanfare — Spring Morning Serenade — Columbia Band.
Orchestre — Sunburst (A Novelty) — Columbia Orchestra.
Duo — Soldier Boy — Collins & Harlan.
Histoire comique — Uncle Josh on a visit to New York — Cal. Stewart.
Trio — Alpine Specialty — Spencer Trio.
Orchestre — La Bohême — Curti's Mexican Orchestra.
Valse — Dolores — H. M. Coldstream Guards.
Two Step — Yankee Patrol — Gilmour's Band.
Marche — Diplomat — Sausa's Band.
GOD SAVE THE KING
H. M. Coldstream Guards

## Programme de l'après-midi

Marche— On to Victory, "From the Free Lance" — Princes Band.
Fanfare — Sliding Jim (A trombone extravaganza) — Princes Band.
Chant—Because — Geo. Alexander.
Duo — Take a Car — Collins & Harlan.
Solo de Piccolo — Kinlock of Kinlock — Princes Band.
Solo de violon — Scotch Airs— Chas. Dalmaine.
Marche — Commandress in Chief —Columbia Band.
Valse — Sea Shell, (with Trumpet Solo — Gilmours Band.
Fanfare — Selections from Robin Hood — Columbia Band.
Marche — Irish King — Princes Band.
Chant — Sweetest Flower That Blows — Geo. Alexander.
Solo en sifflant — The Mocking Bird — J. Belmont.
Chant — Ain't You Coming Back to Old New Hampshire Molly.
Solo de Trombone—Honeymoon Waltz — Leo. Zimmerman.
Chant — A Dream — Frank Stanley.
Marche — "Broadway Hits" — Columbia Band.
GOD SAVE THE KING
H. M. Coldstream Guards

## UN COIN ATTRAYANT

**SE TROUVE AU RAYON DES LIVRES, AU REZ-DE-CHAUSSEE, ET VOUS Y TROUVEREZ TOUS LES GENRES DE VALENTINS, QUE VOUS DESIREZ. PRIX DE PUIS 1c A $2.00. PLUSIEURS MILLIERS AU CHOIX.**

## Habillements pour Garconnets Extra Bons Ici

**NOUS AVONS EMPLOYE** tout notre talent d'acheteur pour nous procurer les meilleures marchandises au prix le plus minime possible. Venez constater par vous-même, mercredi.

**COMPLETS NORFOLK DE 2 ARTICLES, EN TWEED FANTAISIE POUR GARCONNETS,** dans une grande variété de patrons, confectionnés en chic carreaux recouverts et en chic rayures. $3.75 et .. **$4.25**

**COMPLETS DESASSORTIS, DE 3 ARTICLES, POUR GARCONNETS,** en tweed ou mélanges de gris, brun et drab, auss complets en Vénitien noir. Valeur spéciale.. **$2.69**

**COMPLETS EN SERGE MARINE ET NOIRE DE FANTAISIE, DE 2 MORCEAUX, POUR GARCONNETS,** confectionnés en beau worsted, bonnes doublures et coutures fortes. Style Norfolk, pantalons joliment taillés; ce sont des complets d'excellente durée. Prix spécial. .. **$4.75**

## Tissus Lavables

**ENCORE DE CES NOUVEAUTES** dans les tissus lavables pour lesquels nous sommes renommés, viennent de nous arriver. Ils sont difficiles à obtenir. Ils sont difficiles à garder. Venez immédiatement.

**GUINGAN SOYEUX A CARREAUX,** dans les effets 'tin tone' d'hélio et blanc, blanc et noir, et ciel et blanc. Prix, la verge, **25c** et .. **30c**

**MOUSSELINE ORGANDIE FRANCAISE,** fonds blancs avec dessins floraux de rose, ciel, hélio et gris. Prix spécial.. **35c**

**MOUSSELINE ORGANDIE SUISSE,** à rayures, "tin tone" d'hélio et blanc, ciel et blanc, et gris et blanc. Prix spécial.. **45c**

**VOILE DE SOIE A CARREAUX,** dans de jolis carreaux d'hélio, marine, ciel et gris. Prix spécial . . . **35c**

## Voyez les Nouvelles Etoffes à Robes

**DEJA ELLES AFFLUENT** dans le rayon venant des meilleurs marchés Européens, les qualités sont aussi bonnes sinon meilleures, les prix ne sont pas plus élevés, malgré la hausse du marché.

Les primeurs en fait d'étoffes à robes pour le printemps comprenant des tweeds, voiles, Lustrés, Broadcloths.

Tweeds avec nouveaux carreaux superposés dans des **EFFETS DE GRIS,** bleu, rouge et gris de la même nuance, la verge.. **40c**

**TWEEDS** à petits et moyens carreaux dans de nouveaux effets de gris. Prix, la verge.. **59c**

**VOILES** dans de nouveaux effets de Plaids à grands carreaux et carreaux mediums, nouveaux effets de gris. Spécial, la verge . . . **$1.10**

## ALIMENTS PURS

**VOUS TROUVEREZ CES SPECIALITES** et plusieurs autres offres prêtes à laisser le magasin, pour le moins d'argent possible. **DEMONSTRATIONS ET ECHANTILLONS DONNES.**

| | Rég. | Vente |
|---|---|---|
| Bovril Cordial, bouteille de 20 onces. | $1.00 | 90c |
| Fleur Royal Ogilvie, au baril | $6.00 | $5.50 |
| ½ baril | $3.25 | $3.00 |
| Sirop de blé d'Inde, boîtes de 2 lbs. | 12½c | 10c |
| Bakers Cocoa, boîte de ½ lb. | 25c | 22c |
| Canada Flakes, par paquet | 15c | 10c |
| Crème St Charles, 2 boites pour | 30c | 25c |
| Blé Roulé, 6 lbs. pour | 30c | 25c |
| Sucre granulé de Redpath, 20 lbs. pour | $1.10 | 95c |
| Van Camps Lima and Kidney Beans | 16c | 14c |
| Van Camp Maccaroni et Cheese. | 15c | 13½c |
| Eagle Baking Powder 1 lb. | 25c | 19c |
| Figues naturelles, 3 lbs. | 30c | 25c |


## ACTUALITES

Le "Manitoba" dit avec assurance que le Cabinet Roblin pourra compter sur une majorité de vingt-cinq voix, après les prochaines élections générales.

—o—

L'année jubilaire de l'apparition de la Vierge Immaculée à Lourdes, a commence hier.

—o—

Les nombeux amis de M. Boudreau se réjouissent de sa nomination comme greffier du conseil privé à Ottawa.

—o—

La législature du Manitoba a décrété qu'à l'avenir le drapeau anglais flottera tous les jours sur le toit des écoles. Lorsqu'il fera mauvais, les instituteurs devront déployer les couleurs britanniques, dans l'endroit le plus important de la classe.

—o—

Le "Globe" rend compte d'un mouvement qui se produit parmi les médecins de l'Ontario, dans le but de demander au gouvernement la création d'un ministère de l'Hygiène qui aurait sous son contrôle, les inspecteurs de l'hygiène, et ceux des manufactures.

—o—

Une dépêche de Chicago, dit que la législature de l'Iowa, qui siège à Des Moines en ce moment, paraît décidée, à établir que le taux maximum, du tarif des voyageurs, sur les chemins de fer de l'Etat, ne devra pas dépasser deux cents du mille. Les avocats des compagnies de chemins de fer qui ont essayé d'empêcher cette législation, sont revenus à Chicago complètement découragés.

—o—

M. John Bain, assistant commissaire des douanes et secrétaire de la commission du tarif, vient d'offrir sa résignation pour former une société commerciale avec l'honorable Clifford Sifton.

—o—

Un canadien-français de Ste-Catherine Ouest, M. Octave Lachance, a dénoncé au maire la conduite d'un échevin de la ville qui lui a offert de partager un pot-de-vin de $300, s'il voulait travailler pour l'adoption d'un certain matériel pour trottoirs de préférence à d'autres.

—o—

M. W. T. R. Preson, publie dans les journaux de Londres des réclames retentissantes en faveur de l'Afrique du Sud.

## POTINS POLITIQUES

Le "Free Press" d'Ottawa a lancé des potins politiques qui menacent de faire le tour de la presse.

Le confrère prédit un bouleversement complet au sein du parti conservateur, et il dit que M. Graham, du "Star", en sera l'auteur.

Voici donc ce qui arriverait :

M. R. L. Borden serait remplacé comme chef de l'opposition par l'hon. M. Whitney, qui aurait lui-même pour successeur l'hon. M. Hanna à la tête du gouvernement d'Ontario.

M. Borden deviendrait avocat du Pacifique avec un salaire de $25,000.

L'hon. Th. Chase Casgrain prendrait la direction des forces conservatrices dans la province de Québec, et l'hon. M. Hayltain deviendrait leader des conservateurs dans Ontario.

L'hon. M. McBride se tiendrait prêt à entrer dans le Cabinet conservateur, après les prochaines élections générales qui ramèneraient le parti au pouvoir.

Interviewé par un reporter du "World", hier, l'hon. M. Whitney a affirmé que les nouvelles du "Free Press" sont de pauvres canards qui ne peuvent pas voler longtemps. Il a déclaré qu'il ne songe pas à quitter l'arène provinciale ni à remplacer M. Borden.

Les vieux volumes se détériorent vite. Faites les relier, ils se conserveront mieux. Prix modérés à la Cie d'Imprimerie "La PATRIE Ltée." Main 733.

## REVENUS ET DEPENSES

### La dette du Canada

Les derniers rapports financiers indiquent que la dette nette du Canada s'est accrue de $3,653,580.69 durant le mois de janvier.

Les revenus accusent une augmentation de $6,403,874.99 durant les sept derniers mois, sur la période correspondante de l'année dernière.

Les revenus et les dépenses durant les sept derniers mois, expirant le 31 janvier, sont comme suit :

| | 1906 | 1907 |
|---|---|---|
| Revenus | | |
| Douanes | $25,937,239 | $30,019,615 |
| Excise | 8,165,097 | 9,252,353 |
| Postes | 3,230,045 | 3,634,213 |
| Travaux publics et chemins de fer | 4,742,793 | 5,362,128 |
| Divers | 2,179,642 | 2,380,381 |
| Total | 44,254,818 | $50,658,693 |
| Dépenses | 33,957,061 | $33,327,361 |
| Dépenses et comptes du capital : | | |
| Travaux publics, chemins de fer et canaux. | $4,355,903 | $5,587,461 |
| Terres de la Puissance | 273,418 | 310,536 |
| Milice, Capital | 633,730 | 545,936 |
| Subsides aux chemins de fer | 383,052 | 1,002,382 |
| Primes | 1,108,886 | 882,107 |
| Rebellion du Nord Ouest | —974 | —560 |
| Total | 86,754,016 | $8,327,862 |

## ST-VALERE DE BULSTRODE

Correspondance spéciale à la "Patrie"

ST-VALERE DE BULSTRODE, 12 — Lundi, le 4 courant, M. Jules Landry, cultivateur distingué, a été élu maire de notre paroisse.

**BOVRIL**
**est toujours prêt et toujours utile dans toutes les occasions.**

Vous pouvez le servir au lunch ;
Vous pouvez le servir comme soupe ;
Vous pouvez le donner aux enfants n'importe quand.
Vous pouvez fortifier l'invalide grâce à lui.
Vous pouvez vous ranimer vous-même si vous êtes fatigués.
Vous pouvez avec son aide rendre exquis le moindre aliment que vous voulez préparer.
Parce que non seulement il améliore le goût, mais il augmente encore les qualités nutritive de n'importe quel plat auquel il est ajouté.

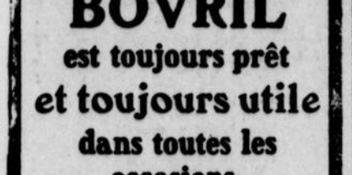


## Revue Mondaine

**"Bridge-euchre."**

Madame T. C. Casgrain, de la rue Durocher, a donné un "bridge — euchre," hier soir. Des œillets et des asphodèles décoraient les salons où Mme Casgrain recevait dans une toilette en soie crème brodée jaune.

Au "bridge" les prix ont été gagnés par Mme Carter, Mme Lavergne, Mme Foutham, Sir Thomas Shaughnessy, l'hon. sénateur Forget et le Col. Labelle.

Au euchre, Mesdames L. Taché, A. Simard, Melle Mitchell, MM. L. Taché, R. de Lorimier et P. B. Mignault, ont gagnés les prix.

—o—

**Joyal-Delorme.**

M. le docteur A. Joyal épousait, ce matin, à 7.30 heures, en la chapelle du Sacré-Cœur, église Saint-Jacques, Mademoiselle Alice Delorme, fille de feu M. S. Delorme.

M. le curé Charrier donna la bénédiction nuptiale.

La mariée était accompagnée de son beau-frère, M. L. J. Ethier, avocat. Elle portait un élégant costume en drap lavande avec chapeau de même teinte et fourrure de vison. Son bouquet était formé de roses blanches. M. Villeneuve était le témoin du marié, son beau-frère, M. Arthur Letondal, présidait à l'orgue. Il rendit "l'Invocation" de Mally et la "Marche des fiançailles" de Lohengrien. Melle Mount chanta "l'Ave Maria" de Mascagni. Melle St-Pierre a chanté le "Noël du Mariage," et Mme Desmarais a rendu un joli solo. Immédiatement après la cérémonie, M. et Mme Joyal sont partis pour un voyage à New-York. A leur retour ils demeureront 20, rue Sainte-Famille.

Remarqué parmi les personnes présentes: Melle Surveyer, Mme V. Pelletier, Melle Loranger, Melle J. Dansereau, Mme St-Pierre, Melle Buckley, Melle Mount, Melle St-Pierre et plusieurs autres.

—o—

**Réceptions.**

— Madame Arthur Nadeau, du square Saint-Louis, recevait, dimanche, de 5 à 7 heures.

—o—

— Une jolie réception a été donnée, hier soir, à la résidence de M. et Mme J. B. A. Martin, rue Richmond.

Des œillets et des roses décoraient les salons où Melle Martin recevait dans une toilette en crêpe de chine bleu pâle garnie de dentelle.

Un orchestre rendit le progèamme musical.

—o—

Voici la liste des invités : Melles Béique, Merrill, Berlinguet, Demers, Grant, Bonin, Rainville, Cadieux, Duprê, McGill, Rolland, Creamer, Laperrière, Masson, Belcourt, Auger, Simard, Williams, Archambault, Babay, Beaudry, Dupuis, Boivin, Berthiaume, Benoit, Grenier, Mousseau, Beaulieu, Nadeau, Bienvenue, Bruchési, Moseley, Cholette, Chillas, David, DeLorimier, Brodeur, Decaring, Emard Turcotte, Deserres, Dubuc, Dalbec, Douglas, Forget, Fortier, Fauteux, Gagnon, Geoffrion, Gervais, Girouard, Hurtubise, Varin, Vanier, Normandin Jobin, LaRue, Beaudin, Lacoste, Lesage, Laporte, LeBouthillier, Levy, Lachapelle, Leclerc, Lefebvre, Leclaire, Lawler, Letendre, Mount, Morrison, Mathieu, Nantel, Mongenais, McBride, Gean, Bell, McMahon, Prendegast, Resther, Richard, Racine, Mme Robert, Bélanger, St-Jacques, Sénécal, Strachan, Holmes, Terroux, Vaillancourt, Whilley, Mignault, Raymond.

Messieurs Auger, Archambeault, Merrill, Archambeault, Jos. Archambeault, Béique, Barry, Beaudry, Belcourt, Beulac, Bonin, Brault, Bain, Bourgoin, Dr Beauchamp, Dr Bourgeois, Dr Boulet, Dr Bousquet, Dr Ethier, Dr Roy, Alex. Lacoste, Beaubien, Brosseau, Beauchemin, Bresnau Downey, Jeannotte, Baily, Cholette, Lafontaine, D'Avignon, Charton, Couture, Chaput, Chenevert, Chilles, Rolland, David, DeLorimier, Décary, Des-Rosiers, Harwood, Dr Harwood, Desisrdins, Dubuc, Desmarais, Dupuis, Demers, Dupré, Elliot, Franchère, Faribeault, Fournier, Gosselin, Hamilton, Grant, Guimont, Saint-Pierre Girouard, Hurtubise, Hamel, Masson, Labelle, Lanctôt, Loranger, Beaudry, Leman, Lesage, Leboutillier, Leclerc, Letendre, Lupien, Dr Maynard, Dr Mirault, Mackenzie, McNichol, Gus Martin, Mathieu, Normandin, McBride, Poliquin, Préfontaine, Prévost, Porcheron, Pelland, Lacoste, Rolland, Rainville, Rinfret, Racine, Rhéaume, Simard, Saint-Jacques, Sharing, Smith, Strachan, Tessier, Vanier, Verner.

**Diner.**

—L'hon. M. et Mme E. B. Garneau ont donné un dîner samedi à Québec auquel étaient invités . l'hon. sénateur et Mme Choquette, l'hon. M. et Mme Langelier, l'hon. M. et Mme Routhier, l'hon. juge et Mme Lavergne, l'hon. M. Gouin, l'hon. M. et Mme Turgeon, l'hon. M. R. Roy, l'hon. M. et Mme Archambault, M. et Mme Philippe Roy, M. et Mme J.-G. Garneau, M. et Mme Alex. Taschereau, Melle Jetté.

—o—

**Mariage de mars.**

—On annonce pour le 7 de mars prochain, le mariage de M. C.-A. Chenevert, avocat, ancien député et greffier de la cour d'Appel à Montréal, avec Mademoiselle Maria Melchers, fille de M. Théodore C. Melchers, grand distillateur de la Hollande. Mademoiselle Melchers qui est actuellement dans son pays, a Schiedam, s'embarquera samedi pour revenir au Canada.

—o—

**A Beloeil.**

—A Beloeil, samedi le 9 courant, M. et Mme Jos. Malo réunissaient un grand nombre de parents et d'amis, à l'occasion du 15e anniversaire de leur fille, Mlle Alice.

Il y eut souper servi par Mmes Jos. Malo et E. Ferguson.

Etaient présents MM. et Mesdames Jacq. Malo, V. Larose, Jos. Malo, Nap. Lambert, F. Larose, P. Malo, J. Rémy, W. Poudrette, A. Renaud, Mmes J. Hubert, E. Ferguson.

Melles A. Malo, R.-A. Lambert, M. R. Ledoux, H. Malo, R.-A. Rémy, H. Ferguson.

MM. A. Hdbert, A. Larose, O.-Roy, Léon Lambert, C. Larose, L. Lambert et Charles Emile Malo.

—o—

**De retour.**

—Melle Ethier est de retour d'un voyage à Ottawa, où elle était l'invitée de Melle Champagne.

—o—

**En voyage.**

—M. le Dr Dubeau de Montréal, est en voyage à Québec.

—o—

**En ville.**

—M. J.-E. Marquis de Bstiscan, est de passage à Montréal en route pour Meriden, New-York et Boston.

—Madame John Drohan, de New-York, est en visite chez sa mère, Madame Thomas Deery, de la rue Lagauchetière.

—Melle Casgrain, de Detroit, était à Montréal ces jours derniers l'invitée de Mme Rainville.

CAMILLE.


***MESDAMES, avant vos repas prenez un verre de Byrrh Wine. Il est délicieux et salutaire.*** (2)


## CHEMINS DE FER

Rien ne pourrait démontrer plus clairement les résultats désastreux du froid et de la tempête dans l'Ouest, que les rapports hebdomadaires des recettes du Canadien Pacifique. Durant l'été et l'automne de 1906, les recettes de la compagnie ont accusé une augmentation considérable sur l'année précédente. Depuis que la tempête s'est déclarée, les recettes ont montré rarement une augmentation, tandis que durant plusieurs semaines, des diminutions considérables ont été enrégistrées. La semaine dernière, les recettes brutes se sont élevées à $836,000 contre $1,033,000 durant la semaine correspondante de l'année dernière, soit une diminution de $197,000.

M. Charles M. Hays, gérant général du Grand Tronc, est parti pour Ottawa hier, où il a tenu une conférence, durant la soirée, avec la Commission des Finances de la ville, au sujet de la construction par le Grand-Tronc, d'un immense hôtel et d'une gare centrale. M. Hays a déclaré que la compagnie était prête à construire un des plus beaux hôtels du Canada, à Ottawa, pourvu que la ville lui accorde certains privilèges.

—o—

M. F. W. Morse a déclaré que le Grand Tronc Pacifique, par l'entremise de sa compagnie de construction, soumissionnerait sur toutes les cinq sections de la partie du gouvernement de la ligne. Le Grand Tronc Pacifique soumissionne, afin d'empêcher toute hausse des prix et d'assurer la construction prompte de la ligne.

—o—

La Cie du Grand Tronc placera une série de nouveaux wagons-palais sur tous les trains de passagers voyageant entre Montréal et Ottawa. Ces wagons ont été construits spécialement pour ce service, aux usines de la compagnie à Montreal.

—o—

Les journaux de Winnipeg annoncent que M. F. W. Leonard, assistant gérant-général du C.P.R., est sur le point de résigner cette position pour s'occuper de la construction de chemins de fer. M. Leonard n'est pas actuellement à Montréal, mais M. D. McNicoll, gérant-général de la compagnie, a donné un démenti formel à cette nouvelle.


Cigarettes Egyptiennes
**MOGUL**

(Bouts en Liège)
**15c la boite.**


## PROCEDE MODERNE POUR LA FABRICATION DES TUYAUX

**L'EPREUVE SEVERE A LAQUELLE EST SOUMIS LE TUYAU POUR L'EAU AVANT D'ETRE PRET A ETRE LANCE SUR LE MARCHE.**

**L'outillage de la Nouvelle Fonderie de Tuyaux de la Canada Foundry Company, est le meilleur du Canada.**

Du Toronto Mail and Empire.

Parmi les nombreuses additions récentes aux industries manufacturières de Toronto, l'achèvement des nouveaux Ateliers de Tuyaux de la Canada Foundry Company, est au nombre des plus remarquables : il indique un nouveau progrès dans les multiples entreprises dirigées par cette compagnie. La nouvelle fonderie est située près du chemin Davenport, un peu au nord-est des principales bâtisses de la Canada Foundry Company. C'est un imposant édifice en brique en harmonie avec le caractère permanent qui est la caractéristique de tous les édifices de cette compagnie.

La nouvelle fonderie de tuyaux aura une tendence à aider au mouvement vers l'ouest. Un ingénieur à qui fut montré, récemment l'établissement se déclara étonné des résultats obtenus. Il affirma qu'il était aussi complet que n'importe quel établissement qu'il avait jamais vu.

En s'approchant de l'édifice la première chose qui frappe l'œil est le vaste entrepot de fer en gueuse, qui est adjacent aux bassins. Ces différents monceaux de fer sont reliés à l'édifice à l'aide de voies ferrées, des chars modernes fonctionnant sur coussinets à billes étant employés. Les voies ferrées conduisent toutes à un grand bélier hydraulique qui décharge les chars, remplis de fer en gueuse et de coke, sur un plancher approprié à cette fin. Sur ce plancher sont placés des tamis et des compartiments d'emmagasinages pour le sable argileux et sec.

Ces tamis et soufflets sont mis en actions par des moteurs distincts. Il y a deux vastes bassins avec une capacité totale de cinquante tonnes de fer en gueuse par jour.

Cette fonderie est destinée à la manufacture de tuyaux à gaz et à eau en fonte, dont les grandeurs varient depuis 3 pouces à 36 pouces, et aussi les accessoires nécessaires à cette construction, comprenant les morceaux en forme de T, les coudes, les courbes, les réducteurs, les accouplements, pistons et valves, etc. On y fabrique aussi les tuyaux à eau de haute pression exigeant des tuyaux qui résistent à une pression de 300 livres au pouce carré. On comprendra qu'il faut apporter beaucoup de soin dans l'examen du métal afin qu'il puisse résister avantageusement à des conditions aussi fortes, et cette partie de l'ouvrage est confiée à un chimiste qualifié dont l'ouvrage spécial est de préparer la formule pour les alliages et de faire des essais du fer en gueuse et du volume de fonte de chaque jour.

La préparation des moules n'est certes pas la moins intéressante caractéristique du procédé moderne employé dans la fabrication des tuyaux à gaz et à eau. A cette fin on emploie des lingots de métal rond de douze pieds de longueur. Après que le moule du tuyau a été fait, du sable sec est employé pour former l'intérieur du tuyau. Des deux côtés de l'édifice sont de grands fourneaux employés au séchage. Quand le moule est complété il est placé sur l'extrémité dans un puits de 12 pieds de profondeur. Ces puits qui sont construis en béton avec une base en brique à feu occupe le centre de l'édifice, mettant les ouvriers à l'abri de tout danger du métal en fusion au cas ou un moule éclaterait ou de toute autre cause.

Le métal est transporté du bassin dans d'énormes cuillers au moyen de deux énormes grues électriques, et est coulé dans les moules au moyen d'un appareil ingénieux. Ces grues ont une capacité de 20 tonnes chaque.

Après que le métal a été coulé, les grues sont utilisées pour soulever les moules de la fosse au lit de sable, où ils sont ouverts, le sable enlevé et le tuyau placé sur un transporteur d'acier où il demeure jusqu'à ce qu'il soit placé sur un truck prêt à l'emmagasinage dans la cour. Au sud de la fonderie proprement dite est situé un autre édifice où l'on donne le dernier fini. Après qu'il a été placé sur le transporteur le tuyau est transporté dans cet édifice, où il est complètement nettoyé au moyen de l'air comprimé. Le tuyau passe alors aux fournaises où il est traité à une température de 310 degrés Fahrenheit et immersé dans un bain de poix de charbon chaud spécialement préparé pour le protéger contre la corrosion et prévenir tout dépot aux parois intérieures. De là le tuyau passe à la table d'épreuve, où il est soumis à une pression hydrostatique égale à trois fois la pression qui lui sera dévolue dans son emploi.

Comme complément de tout ce travail, le tuyau, avec plusieurs de son genre, est roulé sur un truck et transporté à sa pile respective dans la cour d'emmagasinage. Cet endroit d'emmagasinage qui a plus d'un acre mérite une mention spéciale à lui-même. Le terrain y a été élevé au-dessus du niveau de la voie ferrée principale d'évitement qui passe le long du côté ouest de la cour, de la ligne principale au chemin Davenport, ce qui permet de charger facilement les chars qui transportent les produits finis aux divers points du Canada, de Halifax à Vancouver.

## FAUX AGENT MATRIMONIAL

**On se demande s'il s'aurait pas fait de dupes à Montréal.**

Le chef Carpenter a reçu hier du chef de police de Newark, N. J., un télégramme lui annonçant qu'un nommé Fred Seier avait été arrêté le 7 février dernier sous l'accusation d'avoir obtenu de fortes sommes d'argent sous de fausses représentations.

D'après le policier américain, Seier annonçait dans les journaux une moyennant finances, il pouvait faire contracter des mariages avantageux.

Il aurait chargé de $100 à $1500 à ses clients ou clientes, mais il n'aurait jamais tenu promesse.

Lors de son arrestation on a trouvé sur lui des billets de loterie venant de l'Allemagne et des chèques de la succursale de la banque de Montréal, rue Ste Catherine.

La police américaine voudrait savoir si Seier n'a pas fait de dupes au Canada.

# PARLEMENT FEDERAL

**LA QUESTION DE LA FEDERATION IMPERIALE SOULEVEE PAR LE COL. SAM. HUGHES — M. CHS. DEVLIN, SIR WILFRID, M. BORDEN, ETC., PRENNENT PART AU DEBAT.**

Correspondance spéciale à la "Patrie."

OTTAWA, 11. — M. Sam Hughes, M.P., a longuement parlé des avantages de son projet de fédération impériale. Son discours a duré près de deux heures.

**M. SAM HUGHES, M. P.**

Le député de Victoria réclame la création d'un parlement impérial auquel toutes les colonies britanniques enverraient des représentants, tout en conservant leurs parlements actuels. L'empire pour les fins de gouvernement, se diviserait en six parties principales : Royaume-Uni, Canada, Aurtralie, Nouvelle-Zélande, Afrique du sud, Indes Orientales. Ces différents pays s'accorderaient réciproquement les avantages de la préférence fiscale.

M. Hughes est convaincu que l'idée de fédération impériale a fait beaucoup de chemin en ces derniers temps. Pourquoi ? Parce que l'on ne parle plus de la réciprocité commerciale avec les Etats-Unis, non plus que la formation d'une marine canadienne. Parce qu'il n'est plus guère question du privilège de conclure nous-mêmes nos traités, non plus que l'abolition de l'appel au conseil privé enfin, parce que le travail de nos agents d'immigration en Europe, se borne aujourd'hui presque exclusivement au Royaume-Uni.

Le député de Victoria a dit que les Canadien-français ne perdront pas avec son projet leur individualité ni leur autonomie.

**M. CHISHOLM**

M. Chisholm, député de Huron-Est, appuie le rojet de M. Hughes. Il parle aussi longuement. Il croit qu'il n'y a que l'idée émise par M. Hughes qui puisse prévenir le démembrement de l'empire.

Samedi soir M. Charles Devlin, député de Nicolet, dit qu'il n'a vu nulle part les signes d'une réaction quelconque en faveur de l'impérialisme. Les Canadiens ne veulent certainement pas de la fédération impériale et le premier ministre actuel d'Angleterre y est fortement opposé. La réalisation de ce projet aurait pour résultat de surcharger de travail le gouvernement anglais qui a bien assez à faire déjà avec le bill sur l'instruction publique, avec la question ouvrière, avec la question d'Afrique et diverses autres de non moindre importance.

Si M. Hugues est en faveur de la préférence qu'il commence par aller convertir à cette idée les Anglais eux-mêmes, qui n'en veulent à aucun prix. Nous n'avons à nous plaindre de rien dans notre situation actuelle; n'essayons donc point d'en changer. Songeons seulement à conserver les libertés que nous avons et pour la conquête desquelles nos dévanciers ont livré tant de luttes et accompli tant d'efforts.

**AUTRES DISCOURS**

M. Smith (Wentworth), M. W. F. McLean (York), et R. S. Lake (Qu'Appelle), ont tour à tour adressé la parole. MM. Smith et Lake ont supplié le premier ministre de profiter de la prochaine conférence pour "consolider" l'Empire.

**SIR WILFRID LAURIER**

Ce qui a fait le salut de l'empire britannique, après en avoir d'abord permis la formation, dit M. Laurier, c'est l'indépendance législative des colonies. Supprimez cette indépendance, et vous sapez les bases mêmes de l'Empire. Or, on ne pourrait réaliser le projet de M. Hughes à moins de donner au pouvoir central le droit de légiférer en matière fiscale par toutes les parties de l'empire. On voit tout de suite les conséquences d'un tel fait. La fédération impériale suppose l'établissement du libre échange entre toutes les parties de l'empire. C'est la Zollverein qui a rendu possible l'empire allemand. C'est le libre échange qui a rendu possible la confédération américaine. Sans une absolue liberté de commerce à travers tout l'empire, l'idée de M. Hughes ne peut que rester toujours un rêve; de plus, l'histoire de l'Angleterre est là pour nous dire que jamais ce pays n'a effectué une réforme à moins d'y être poussé par la nécessité de faire disparaître certains maux. Or, à l'heure présente, on n'a pas le moindre sujet de plainte. Pourquoi changer ce qui est bien?

**LE CHEF DE L'OPPOSITION**

M. R. L. Borden ne croit pas que les dernières élections générales en Angleterre aient été tenues sur les questions impériales.

Le chef de l'opposition, croit que la fédération impériale sera le résultat du grand développement des colonies plutôt que la mise à exécution d'un projet conçu à l'avance. La création d'un parlement impérial n'aura pas lieu de sitôt. Plus les colonies grandissent, plus elles s'intéressent aux questions impériales. Il ne croit pas que les liens de l'empire soient plus faibles que par le passé; au contraire, ils se resserrent davantage.

A 10 heures 30, le débat fut clos et la séance levée.

**LE TARIF — NOUVEAUX CHANGEMENTS ANNONCES PAR L'HON. M. FIELDING**

L'hon. M. Fielding a donné avis, à la séance du soir, de 120 changements assez importants dans le tarif. En voici quelques-uns :

La première résolution déclare qu'une prime pourra être accordée sur la ficelle d'engerbage fabriquée au Canada, de fibre venant de Manille ; cette prime ne pourra excéder 3-8 de cent par livre et sera égale au montant payé comme droit d'exportation sur la fibre de Manille, dans les Iles Philippines.

Une seconde résolution exempte des clauses de l'acte du "dumping" la ficelle d'engerbage manufacturée dans la Nouvelle-Zélande.

Le droit préférentiel anglais sur le cacao et le chocolat est réduit de 2 1-2 pour cent. Les droits sur les patates sont augmentés de 2 1-2 cents par boisseau et les tomates frai[illegible] sont mises sur une base ad valorem au lieu d'une base spécifique.

Le droit sur les prunes est augmenté de 20 à 30 cents par boisseau et il y a une légère diminution sur les dattes et les figues.

L'on fait une réduction d'un cent par gallon sur le droit que devra payer le pétrole brut, la benzine, gazoline, etc.

Les articles suivants sont ajoutés à la liste des entrées en franchise : Fournaux à métal d'un genre qui n'est pas fabriqué en Canada, Bronze Tobin en barre, Microscopes dont la valeur n'est pas moins de $50 chacun ; machines à l'usage des manufacturiers de ficelles, appareils non fabriqués au Canada, pour creuser les puits, coton sans couture ou toile duck en forme circulaire pour la fabrication de boyaux, drap pour couverture extérieures de livres, coton brut, coton de laine non teint, locomotives et wagons à passagers sous le contrôle de compagnies de chemins de fer des Etats-Unis qui ont permission de traverser la frontière, matières premières pour les chapeliers, diamants non montés, peintures faites par des artistes canadiens poursuivant leurs études à l'étranger.

Quelques changements sont faits dans les droits sur le fer et l'acier ; sur certains articles qui servent à la construction. Le tarif préférentiel est fixé à $2 la tonne, tarif intermédiaire à $2.75 et le tarif général à $3.00. Sur le vieux fer et autres matériaux semblables, le tarif préférentiel est réduit à '50 cents la tonne. Les plaques à bouilloires n'ayant pas plus de trente pouces de largeur, les tubes pour bouilloires et le fil en acier dont l'on se sert pour la fabricat on des câbles sont mis sur la liste des entrées en franch se.

**LE SUCRE**

La clause relative au sucre brut, déclare que pour profiter du droit préférentiel, le sucre devra être importé directement et déchargé à un port canadien. Jusqu'aujourd'hui beaucoup de sucre passait par New-York.

On prétend que ces changements nuiront aux rafineries de Montréal, mais n'aura aucun effet sur les raffineries d'Halifax et de Vancouver.

## HOTEL INCENDIE

**LES FLAMMES DEVASTENT LE "WAVELEY HOUSE" — UNE VICTIME.**

BOSTON (Massachusetts), 12. Une personne a été tuée, deux à demi asphyxiées, et la vie de cent cinquante autres mises en danger dans un incendie qui s'est déclaré hier soir à la Waverley House, un grand hôtel de Charlestown. Un tiers de ceux qui étaient dans l'hôtel ont dû en sortir par les appareils de sauvetage ou au moyen d'échelles que les pompiers ont placées aux fenêtres du second et du troisième étages.

John Harrigan est tombé d'une fenêtre du quatrième étage, se fracturant le crâne. La sœur de Harrigan et la femme d'un pharmacien, qui étaient au rez-de-chaussée de l'édifice, ont été transportées à l'hôpital à demi asphyxiées. Leur état n'est pas grave.

L'origine de l'incendie est inconnue. Les pertes s'élèvent à $25,000.

Les plus belles vies sont, à mon gré, celles qui se rangent, au modèle commun et humain avec ordre, mais sans miracle, sans extravagance.—Montaigne.


# GRATIS

## Il n'y a Pas de Raison de Souffrir des Hemorroides

**La Pyramid Drug Co. a Découvert un Remède Parfait, Prompt et Sans Douleur.**

**VOUS POUVEZ L'ESSAYER GRATIS.**

Nous vous offrons un paquet d'essai du Remède Pyramid contre les Hémorroïdes, absolument gratis. Il y en a assez dans l'échantillon pour donner un grand soulagement. N'hésitez pas, ne craignez pas qu'il vous fasse du mal.

Non seulement le Remède Pyramid contre les Hémorroïdes guérit les Hémorroïdes sans douleurs, mais il n'est pas incommode et n'empêche pas de vaquer à ses occupations. Il agit comme un baume adoucissant sur la membrane irritée du rectum, donnant une nouvelle vie aux vaisseaux sanguins affaiblis et faisant cesser l'état ulcéreux des endroits affectés. Immédiatement après avoir commencé l'usage du Remède Pyramid contre les Hémorroïdes, le patient sera soulagé de la congestion, l'enflure diminuera et cette terrible sensation de démangeaison disparaitra.

Lisez le récit de cette guérison merveilleuse: "J'achetai 5 boîtes du Remède Pyramid contre les Hémorroïdes juste avant de quitter les E. U. pour les I. P. en mai dernier. Je souffrais d'un cas d'hémorroïdes aussi grave qu'il pouvait l'être. Je souffrais d'hémorroïdes depuis le commencement du printemps de 1900. Je contractai les hémorroïdes d'un léger cas de dyssenterie, à Luzon, I. P. Je trainai ma maladie partout, dans l'île, en Chine, au Japon et jusqu'en mon pays, durant 4 ans. J'employai toutes sortes de remèdes contre les hémorroïdes, mais je ne pus jamais me procurer quelques heures de soulagement, jusqu'en mars 1905 alors qu'un ami me donna le Remède Pyramid contre les Hémorroïdes et celui-ci me soulagea instantanément. J'en ai employé 5 boîtes et maintenant je n'ai pas une seule trace d'hémorroïdes. Je ne sais comment vous remercier. Je demeure, votre tout confiant dans le Remède Pyramid contre les Hémorroïdes, T. T. Heffner, Co. I. 9e Inf. Manille, I. P."

Il n'y a pas de méthode plus sûre ou moins dispendieuse. Si vous souffrez de cette affliction désagréable, douloureuse et dangereuse, écrivez-nous pour avoir un paquet d'essai gratis de ce remède que nous vous enverrons immédiatement. Nous sommes certains que vous en retirerez tant de bien que vous continuerez à employer ce traitement jusqu'à guérison. Pyramid Drug Co., 79 Pyramid Bldg., Marshall, Mich. Paquets de 50 cents, absolument comme l'échantillon. En vente chez tous les pharmaciens.



Mardi, 12 février 1907.
Ce magasin ferme tous les jours à 5.30 p.m.

The John Murphy Company Limited

## La Vente de Bas de Février Commence Mercredi

Demain nous commencerons ce que nous croyons devoir être la plus grande vente de bas qui ait jamais eu lieu dans ce magasin. De nouvelles consignations de marchandises du printemps nous sont arrivées d'Allemagne — un peu tard, il nous faut l'avouer—et nous les offrirons en vente ce jour-là. Notre expert se rend en Europe deux fois l'an pour se mettre au courant des plus nouvelles modes du vieux continent, et il choisit personnellement tous ces genres de bas que nous vendons. En outre, comme il est sur les lieux, il peut avoir sa part des achats de balances de lignes des manufacturiers, part qui nous revient tout naturellement comme étant l'une des plus grandes maisons d'importation du Canada. Cette année, elle comprend

**1400 paires de Bas en Lisle et Cachemire**

dans toutes les couleurs unies imaginables et dans un grand nombre de couleurs fantaisie, avec beaux dessins de dentelle et de broderie, et bien qu'ils

Valent jusqu'à $1.25, le prix de Mercredi est de .49 la paire.

Nous vous disons respectueusement — soyez sage. Vous en aurez ainsi durant au moins 6 mois, et nous vous garantissons que vous ne le regretterez pas.

The John Murphy Company Limited


## L'UNION BELGE

**Le bal masqué d'hier soir remporte un beau succès.**

Le bal masqué que donnait l'Union Belge de Montréal, hier soir, à ses salles, à remporté un beau succès.

On sait que des prix devaient être distribués aux dames et messieurs dont le costume attirerait le plus d'attention. Nous donnons la liste suivante des vainqueurs de ce concours original: beau costume de dames, Mme Vergaewey, comme la reine Catherine de Médicis ; costume original, Mlle Renaud, avec costume de cartes postales et de timbres oblitérés ; pour hommes, beau costume, M. H. Lasnier, comme Bouffon du roi ; costume original, M. V. Howyoux, le Pince Sans Rire ; pour couples, beau costume, M. et Mme Imbeau, comme paysans espagnols ; costumes excentriques, M. Dubuc et Melle Houle, en habits de cowboys avec pavillons canadiens, belges, et français, entremêlés comme décors du costume. Pour les groupes, les prix ont été remportés par les Dominos et les Indiens et Cowboys.

L'orchestre fit sauter les couples jusqu'à une heure avancée du matin. Remarqués dans la salle : MM. Antoine McQready, Henri Varin, Ad. Leywetz, W. Demers, M. et Mme J.-Bte Jaquemin, M. et Mme A. Delembreux, M. Léopold Toussaint, Mlles Vandenwee, M. Forget, ancien vice-président de l'Association des barbiers'; MM. R. Brunet, M. C. A. Roy, L. E. Primeau, W. Richard, M. Dumouchel, M. et Mme Guillaume Creeser, M. Sassoye, M. Aug. Raumackers, M. et Mme Joseph M. Lemay, M. Gaspard Archambault, M. Chrs. Dubuc, A. Cousineau, Duchesneau, Lavielle, Gaston Archambault, Plamondon, M. et Mme Francq, M. et Mme Joseph Mouton, M. et Mme Octave Mouton, M. Julien Toussaint, M. et Mme Camille Gourdin, et nombre d'autres.

Un buffet bien garni réunit les danseurs vers minuit et on dégusta les choses délicates qui y étaient étalées. La soirée fut un succès.

## NOUVELLES D'OTTAWA

**Feu M S. Henderson — Le "boom" minier — Les courses: un scandale.**

(Dépêche spéciale à "La Patrie")

OTTAWA, 12— Smith Henderson, âgé de 23 ans, fils de feu le docteur A. A. Henderson, d'Ottawa, est mort dimanche à l'hôpital Victoria de Montréal, à la suite de l'opération pour l'appendicite. Le défunt était élève de quatrième année en médecine à l'Université McGill. Il devait être gradué dans quelques mois. Il laisse une mère et une sœur. Cette dernière est gravement malade au Sanatorium de Saranac, N.Y.

Le corps est arrivé à midi à Ottawa.

—Le "boom" minier continue avec plus d'activité que jamais. La semaine dernière vingt-et-une nouvelles compagnies minières de Cobalt, représentant un capital de $20,635,000 ont obtenu des lettres patentes du gouvernement d'Ontario. Presque toutes ces compagnies ont leur bureau principal à Toronto et Ottawa.

—Les courses sur la glace se sont terminées samedi par un petit scandale et un accident. Le fameux trotteur "Blackbird", appartenant à Charles Willoughby, de Keswick, Ont. et son jockey, Natray, ont été tous deux suspendus pour une année pour avoir vendu la course "free for all."

Les juges ont également annulé les paris qui se chiffraient dans les $15,000. La course a été accordée à "Phelson, W." de Newton, Mass. La bourse était de $500. Le renvoi de "Blackbird", le favori des cinq mille personnes présentes, a causé une grande indignation et peu s'en est fallu, qu'il y eut une bagarre générale.

Les treize constables de Hull, le chef Genest et le propriétaire de "Blackbird" qui a accepté la décision des juges, ont réussi à rétablir l'ordre.

Dans l'excitation M. George Milligan, l'un des propriétaires de l'hôtel Russell, en traversant la piste, fut frappé par le cheval trotteur "Sailor Boy" et dans sa chûte se fractura la clavicule.


**Meubles désassortis de Salle à Manger**

Une de nos vitrines, cette semaine, est remplie de meubles désassortis de salle à manger, réduits de un tiers du prix.

Ces meubles sont en chêne, dans un fini early English, d'après les lignes Mission.

Il y a un buffet avec deux miroirs oblongs, quatre tiroirs et armoires avec portes en verre plombée—prix $86.75.

Il y a un cabinet à porcelaine, avec portes et côtés en verre plombée—prix $28.

La table est ronde, mesure 52 pouces de largeur et peut être allongée jusqu'à 8 pieds — prix $39.50.

Il y a aussi une voiturette, avec deux grandes tablettes, à $17.

Deux chaises à bras et 6 petites chaises complètent le lot, à $8.75 chaque, pour les petites et $11.25 chaque pour les chaises à bras.

Tous les prix ci-dessus sont réduits de 33⅓ pour cent.

Ces articles complets coûtent $246.25, moins 33⅓ pour cent, égalent $164.

Bien que ces meubles soient désassortis, vous croiriez qu'ils appartiennent au même mobilier.

**Renaud, King & Patterson,**
Coin des rues Guy et Ste-Catherine


## PERSONNEL

M. Wilfrid Lorrain, propriétaire d'une manufacture de conserves, à l'Abord-à-Plouffe, est parti ce matin pour Boston, où il va visiter des établissements similaires, en vue d'additions à faire à sa manufacture.

## ACCIDENT DE VOITURE

M. Napoléon Trimouly, âgé de 31 ans, domicilié au No 80 rue Maisonneuve, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, hier, souffrant d'une blessure dans la région lombaire. Il était en voiture à la gare du Grand-Nord, rue Moreau, lorsque son cheval, prenant le mors aux dents, le jeta sur la chaussée.

HOTEL RIENDEAU—Euchariste Crête, La Tuque ; W. J. Trudel, Ste-Geneviève ; Ed. Bélanger, Léo. Perrin, J. Nap. Belleau, C. J. Lockwell, J. E. Dion, W. S. Benoit, M. et Mme G. Gagné, J. M. Landry, A. Sauterre, J. U. Moreau, Québec ; D. Laflamme, Dundee ; James Moore, Bathurst ; A. Lanouette, Valcartier ; H. Hamel, Valcourt ; O. Rousseau, St-Anselme ; J. Beaudoin, Ste-Luce ; Alfred Jonas, Nice, France ; Jos. Dorval, Lévis ; C. Blouin, Lévis ; D. Marquis, Matane.

# LE CHEF DE LA RONDE

**LE CONSEIL DES ARTS ET METIERS D'OTTAWA DEMANDE UNE ENQUETE SUR SA CONDUITE.**

Correspondance spéciale à la "Patrie."

OTTAWA, 12. — Le conseil des Arts et Métiers a envoyé copie d'une résolution au juge MacTavish, président des commissaires de police, demandant une enquête sur la conduite du chef de la Ronde.

La semaine dernière le chef de police a fait arrêter M. E. A. Drury, organisateur ouvrier de Toronto, parce qu'il distribuait sans licence des circulaires vis-à-vis le bureau de la compagnie de téléphone Bell, annonçant une assemblée pour les jeunes filles du téléphone.

Le conseil des Arts et Métiers dit que le chef de police, en faisant arrêter M. Drury, a outrepassé ses devoirs et qu'une enquête est nécessaire sur la conduite de cet officier.

Les chefs ouvriers prétendent que M. de la Ronde ne se montre pas aussi sévère au sujet des sociétés de tempérance, de la Y. M. C. A. et de l'Armée du Salut qui inondent les rues de circulaires et vendent des journaux sans aucun permis.

M. Mercier, membre du conseil est d'opinion que la conduite du chef dans cette affaire a été dictée par quelqu'un intéressé avec la compagnie de téléphone Bell et qui désirait empêcher l'assemblée convoquée pour les femmes employées par cette compagnie. Tous les officiers et membres d'unions ouvrières à Ottawa sont indignés contre le chef parce qu'il a fait mettre l'organisateur Drury en prison, sans lui donner le permis qui régularisait sa position.

L'assemblée s'est ensuite terminée par l'élection des officiers pour le terme de janvier à juin. Voici le résultat :

Président, E. Cadieux ; vice-président, C. J. Kelly ; sec.-archiviste, M. R. Quinn ; trésorier, Edgar Empey ; sergent d'armes, J. E. Potvin ; auditeurs, W. Brown et S. Savage ; exécutif, E. Empey, H. Brown, J. Tassé, John Robertson, T. Murphy ; comité d'organisation, Nap. Mercier, M. R. Quinn, J. Robertson, E. Glassford et Ed. Empey.

## LA NEIGE

Un conducteur du Canadien Pacifique, arrivé récemment de l'Ouest, dit que les compagnies de chemins de fer ont eu une terrible lutte à soutenir contre les dernières tempêtes de neige. A certains endroits, les trains ne pouvaient pas filer plus de quatre milles à l'heure. Très souvent, ils se perdaient. Quatre locomotives étaient impuissantes à les manœuvrer. Un grand nombre de personnes ont été gelées à mort.

"C'était pitié, dit-il, de voir les troupeaux poussés par la tempête, cherchant en vain un abri, et tombant de froid et de faim. Plusieurs éleveurs subiront des pertes considérables ; et plus d'un sera forcé d'abandonner les affaires.

"D'un autre côté, c'est prodigieux comme ils se remboursent rapidement.

"Naturellement, dans les bonnes années, ils font beaucoup d'argent, et un hiver comme celui-ci ne se fera probablement pas sentir de sitôt. Quand un éleveur subit des pertes durant un hiver comme celui-ci, il hypothèque une partie de sa propriété, et continue les affaires. Après quelques années, il s'est entièrement remboursé."

## A LA COUR DE REVISION

**Plusieurs intéressants jugements rendus samedi dernier.**

La Cour de Revision a rendu samedi matin plusieurs jugements, dont quelques-uns assez intéressants.

—Dans une cause de Dame Saultry contre Ferrell, la première demandait une séparation de biens contre son mari. L'époux donnait comme raison principale de son opposition que sa femme avait déserté le foyer conjugal. Mais comme il a été prouvé, dans le cas présent que les deux conjoints ne peuvent vivre ensemble et que le mari garde tous les biens pour lui, sans rien donner à sa femme, celle-ci obtient gain de cause, comme elle l'avait obtenu en Cour Supérieure, parce qu'il s'agit ici d'une séparation de biens seulement et non de corps.

—Un M. Murphy, de Melbourne, qui poursuivait cette corporation pour la perte d'un cheval, a perdu son point et en Cour Supérieure et en Cour de Révision. Le 11 février 1906, passant dans Melbourne après une tempête de neige, son cheval perdit pied sur la route. Quelques jours plus tard le même cheval s'emportait dans un bois. Et le propriétaire réclamait des dommages pour sa bête, morte peu après d'une blessure à une patte. Il a été démontré, par la preuve, que la bête s'était plutôt blessée dans le bois que sur la route, et l'on a eu tort ensuite de la faire travailler quoique blessée.

—Voghel vs Cadorette: jugement confirmé. Le premier obtient $20 de dommages du second, parce que celui-ci a empiété sur sa propriété.

—O'Kaine vs Domina: Jugement renversé.

—Durocher vs Bradford: Renversé.

—Howey vs Duquette: Confirmé, renvoyant l'action.

—Levinson contre les héritiers de Max Axelrod. La requête de ces derniers renvoyé unanimement.

Sénécal vs Hatton: Jugement confirmé avec dépens. Action pour bris de contrat renvoyée.

—"Canada Industrial Co" vs "Kensington Land Co": L'intervention dans la cause de M. A. J. H. Saint-Denis, renvoyée.

—McGee vs McCoy: Jugement confirmé.

—Thornton vs Thornton: Jugement réservé.

—Larin vs Payette: Jugement confirmé, accordant $175 au premier contre M. Louis Payette, entrepreneur, pour arrestation illégale.

Assistaient: les juges Tait, Loranger, Mathieu, Tellier et Charbonneau.


**PATERSON**

Tablettes pour la Toux

Préparées d'après une ancienne formule qui a guéri les rhumes et la toux pendant deux générations. Les docteurs les reconnaissent comme étant efficaces pour toutes les irritations de la gorge. Agréables au palais, aussi. Demandez l'espèce à trois coins dans la boîte rouge et jaune. ELLES GUERISSENT. 25


# COURRIER DE QUEBEC

**La délégation québecoise à Ottawa—Avalanche de neige — Mutation de propriété.**

Correspondance spéciale à la "Patrie."

QUEBEC, 12. — La délégation qui est partie pour Ottawa hier après-midi, par le convoi du "Pacifique Canadien", se compose de plusieurs citoyens distingués et influents et ne manquera pas sans doute de créer une favorable impression. Elle aura une entrevue avec Sir Wilfrid Laurier et ses collègues ce matin à 11 heures, afin d'engager le gouvernement fédéral par sa contribution, à donner un caractère national à la célébration du troisième centenaire de la fondation de Québec. Un important mémoire à cet effet sera présenté aux autorités fédérales.

FEU M. F. X. DEMERS. — Les funérailles de M. F. X. Demers, ont eu lieu ce matin à St-Henri, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

UNE AVALANCHE de neige s'est produite de bonne heure hier matin, dans la rue Champlain, à peu près en face du quai Allen. Il n'y a pas eu d'accident de personne. Cet amas de neige qui s'est détaché du Cap, n'a eu d'autre effet que de bloquer un peu la rue. Mais les pelleteurs ont bientôt déblayé la rue et la circulation n'a pas été embarrassée.

PARENT-CHOQUETTE. — L'hon. juge Blanchet a refusé de faire droit à la requête demandant le pouvoir d'en appeler à la Cour Suprême du jugement rendu récemment par la Cour d'Appel, dans la cause Parent-Choquette.

—M. Odilon Lacroix, de la "Québec Biscuit Co.", vient de faire l'acquisition de la propriété de M. L. D. Morin, avocat, sur l'avenue des Erables.


## VOS ENFANTS ONT-ILS DES PLAIES, DES DARTRES OU DES ULCERES ?

**ZAM-BUK LES GUERIRA CERTAINEMENT**

Voici quelques exemples du pouvoir guérisseur de Zam-Buk:

Trois enfants dans une famille de Burk's Falls ont été guéris d'une maladie de la peau par Zam-Buk.

Mme Minnie Elliff, de l'ouest de St Jean (Comté de Welland), dit : "Mon bébé avait une sorte d'éruption sur la tête—un grand nombre de petits points rouges et boutons. J'appliquai Zam-Buk et fus émerveillée des résultats."

Mme Goring, de Longford Mills, dit: "Zam-Buk est un merveilleux guérisseur des dartres. J'essayai tout ce qu'on puisse imaginer, mais rien ne fut capable de guérir jusqu'à l'apparition de Zam-Buk. C'est un remède magnifique."

Mme Wm Scott, de Portland, écrit: "Zam-Buk semble extraire la douleur des plaies, blessures et maladies de la peau aussitôt qu'appliqué et alors il les guérit dans un court délai. Voilà ce que j'ai expérimenté et j'ai fait usage de Zam-Buk à la maison depuis quelque temps."

Ainsi on pourrait citer cas sur cas, de mères qui ont écrit en termes élogieux comment Zam-Buk a guéri des enfants souffrants. Les mères qui lisent ces lignes devraient remarquer cela!

Zam-Buk est particulièrement approprié pour les peaux délicates et tendres. Il est exempt de toute matière minérale, colorante et de gras animal, étant absolument composé d'herbes. Il guérit les coupures, les brûlures, les meurtrissures, les ulcères, les gercures, l'eczéma, les dartres, les plaies coulantes, plaies aux jambes, varices, hémorroïdes, blessures écailleuses, etc.

Comme embrocation il guérit le rhumatisme, la sciatique, la névralgie, et bien frictionné sur la poitrine dans les cas de rhumes, il soulage l'oppression et la douleur.

Vendu par tous les pharmaciens et magasins à 50c la boîte ou frais de poste payés par la Zam-Buk Co., Toronto, pour le prix. On en enverra 6 boîtes pour $2.50. Zam-Buk est grandement antiseptique, et appliqué sur une blessure coupure ou plaie, tue immédiatement les germes qui provoquent l'inflammation et l'empoisonnement du sang, etc.


## MORT SUBITE

Mme William McAlpine, âgée de 60 ans, domiciliée au no. 133 rue Wellington, est morte subitement hier soir en revenant de l'église Sainte-Anne où elle était allée à un exercice de la retraite prêchée cette semaine aux femmes mariées de la paroisse.

Mme McAlpine se plaignit d'éprouver un malaise en sortant de l'égiise et entra chez Mme Daly, no. 199 rue Wellington. Elle perdit connaissance en entrant à la maison et expira après vingt minutes. Un médecin fut appelé et déclara que la mort était due à une syncope.

Le cadavre fut aussitôt transporté à la résidence de la défunte et M. le coroner McMahon a disposé sans jurés.

## LE CIMETIERE MONT ROYAL

A une assemblée des actionnaires de la compagnie du Cimetière Mont-Royal les personnes, dont les noms suivent, ont été choisies hier après-midi comme administrateurs ou fidéi-commissaires :

Eglise d'Angleterre : MM. Richard White, J. P. Cleghorn, G.F.C. Smith, Henry Bulmer, James Crathern, S.O. Shorey, John Macfarlane, R.R. Stevenson.

Eglise Presbytérienne : MM. Jonathan Hodgson, James Tasker, David Morrice, John Beattie, S.-P. Stearns, C.-J. Fleet, C.-R ; W. M. Ramsay, Abner Kingman.

Eglise Methodiste : MM. l'hon. B.-K. Ward, J.-H. McKeown.

Congregational : M. Charles Gurd.

Eglise Baptiste : M. C. S. J. Phillips.

Eglise Unitarienne : le major G.-W. Stephens.

## LIEUTENANT DANS LE DEUIL

Le lieutenant Morin du poste No 5, a eu la douleur de perdre hier matin, son plus jeune enfant.

Nos condoléances au policier.

## LES COMPTES PUBLICS

**Les sous-ministres devront assister aux séances des comités.**

(Dépêche spéciale à La PATRIE)

OTTAWA, 12.—Les députés conservateurs ont fortement protesté ce matin, au comité des comptes publics, sur le fait que les renseignements demandés aux sous-ministres des départements des chemins de fer, de l'intérieur et des travaux publics, ne sont pas encore fournis. Sur 50 états détaillés relativement à des dépenses mentionnées dans le rapport de l'auditeur général, 8 seulement ont été reçus. Le comité a ajourné à vendredi, sans avoir fait de travail. Le président, M. Geoffrion, a été chargé de demander aux sous-ministres d'être présents à l'assemblée, surtout M. Gobeil, des Travaux Publics, avec tous les documents concernant la cale-sèche de Collingwood.

M. Fielding se plaint que, règle générale, le comité garde trop longtemps les officiers des départements et le travail de l'administration en souffre.

Vendredi, les sous-ministres n'auront qu'à produire les papiers demandés. Ils ne seront pas interrogés.

## M. LE JUGE MARTINEAU

**Il envoie au Conseil sa démission comme avocat consultant.**

M. le juge Martineau a offert hier, à l'assemblée du conseil de ville, sa démission comme avocat consultant de la cité. La lettre contient aussi des remerciements au conseil pour la sympathie dont celui-ci a fait preuve à son égard.

## L'OFFRE FAITE PAR LA VILLE

**M. Holt, président de la M. L. H. & P., n'en peut rien dire pour l'instant.**

M. H. S. Holt, président de la Montreal Light Heat and Power, a déclaré hier, qu'il lui était impossible de dire quelle réponse la compagnie fera au conseil de ville, au sujet de l'offre d'un renouvellement du contrat du gaz. Il y a plusieurs questions à considérer, dit-il, et il n'y a rien à dire avant que nous ayons pu déterminer ce que contient l'offre qui nous est faite.

## POELE SURCHAUFFE

Le feu a causé $100 de dommages au magasin de Mme Victoria Turner, No. 919 rue Wellington, vers 7 heures, hier soir.

L'incendie est attribué à un poêle surchauffé.

## NOUVEAU PROJET

**La construction prochaine d'un nouveau tanscontinental.**

On annonce la construction prochaine d'un nouveau transcontinental, lequel serait peut-être en operation avant le Grand-Trone-Pacifique. Il appert que MM. Mackenzie & Mann, du "Canadian Northern" et M. J. J. Hill, du "Great Northern," ont formé une puissante compagnie pour l'exploitation de ce chemin de fer, ainsi que d'une ligne de paquebots rapides entre un port situé sur les côtes du Labrador et l'Angleterre. Il y a quatre ans que M. Hill a jeté les plans de la section est du chemin de fer et aujourd'hui une ligne est en voie de construction de "Hamilton Inlet," côtes du Labrador, à Chicoutimi, sur la rivière Saguenay, où la voie se joindra au "Québec et Lac St-Jean," (acquis récemment par le "Canadian Northern.") Cette voie ferrée formera le terminus, à l'extrême-Est, du transcontinental que la compagnie McKenzie & Mann est en train de construire, pour faire concurrence au C.P.R. et au G. T. P., d'une côte à l'autre.

D'après l'arrangement conclu, M. Hill entreprendrait aussi de construire un chemin de fer de Winnipeg à Vancouver, sur lequel le "Canadian Northern," aura le droit de passage, alors que la compagnie du chemin de fer de M. Hill aura le même privilège sur la voie du "Canadian Northern" de Winnipeg aux côtes du Labrador.

Le succès de toute l'entreprise dépendra entièrement du port. Hamilton Inlet, le point terminus du nouveau chemin de fer, est l'un des plus beaux ports naturels du monde. Bien qu'il soit situé sur les côtés du Labrador, il sera ouvert en toutes saisons. Il peut recevoir des flottes complètes des plus gros paquebots, car il a une profondeur, variant entre cinquante et soixante brasses, jusqu'à la côte. De plus, l'eau dans l'Ilet étant plus froide que celle du golfe St-Laurent, il n'y a jamais de brouillard. La glace ne causera, là, aucun embarras, car elle ne s'y entasse pas comme elle le fait dans le golfe St-Laurent : un courant l'entraîne à cinq milles des côtes.

La plus grande partie du chemin de fer entre Chicoutimi et Winnipeg est déjà construite.

Cette entreprise comprend, en plus, la formation, par des capitalistes anglais, d'une compagnie transatlantique de paquebots, qui feront escale à St-Jean, Terreneuve.

Cette compagnie est déjà entrée en négociations avec le gouvernement de Terreneuve, au sujet de l'établissement d'un service rapide de paquebots entre St-Jean et un port d'Angleterre. Les paquebots d'après les termes du contrat, devront filer au moins 25 nœuds à l'heure ; et le gouvernement allouera à la compagnie, une subvention annuelle de $75-000, durant un nombre d'années qui sera fixé plus tard.

## LA JAMBE BROYEE

**Broyé par un convoi, le blessé est dans un état critique.**

Un nommé Holmes, à l'emploi de la compagnie du Grand Tronc, s'est fait broyer une jambe par un train de marchandises au village Turcot, près de Saint-Henri, à une heure et quart hier après-midi.

Le blessé a été transporté à l'hôpital Western. On le dit dans un état assez critique.

"Il y a des Claques "Maple Leaf" pour toutes les grandeurs et formes de chaussures pour hommes, femmes et enfants."—Message par la télégraphie sans fil, de "la vieille qui demeurait dans une chaussure."

Elles vous chaussent proprement, commodément et correctement aussi.

Elles ne laissent aucune ouverture permettant à l'eau de pénétrer par les côtés.

Ayez-en une paire et tenez-vous les pieds secs.

**Maple Leaf Rubbers**

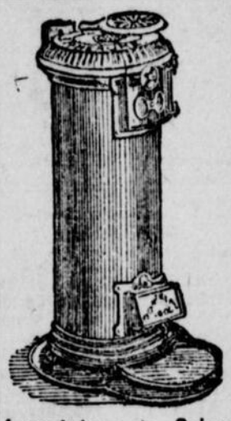

**Plus de Chaleur**

**Moins de Dépenses**

En vous procurant votre fournaise ici vous aurez ce qu'il y a de mieux à plus bas pri qu'ailleurs.

**Retenez bien l'Adresse**

**I. L. LAFLEUR,**

Importateur de Quincaillerie, Peintures, Verrerie, Vernis, Etc.

**1926-1932 RUE NOTRE-DAME / 43 à 57 RUE DUPRE } Montréal.**

Téléphone : Au magasin.—Bell : Main, 2240 ; Marchands, 543. Aux bureaux.—Bell : Main, 4161. Résidence.—Bell : Mount 834B. Notre-Dame-de-Grâces. mar-s-jno

**TEINTURES QUI PEINTURENT**

**Pour Maisons et Planchers**

**SECHENT EN 8 HEURES**

En vente à la Maison Jean Paquette, 1353 et 1918 St-Laurent.

**P. D. DODS & CO. No. 162 rue McGill.**

ma-j-s-jno.


## RALPH KELLERT

**Il a profité de ses quatre années d'études, en Europe.**

M. Ralph Kellert a remporté un beau succès hier soir à la salle Karn.

Le jeune violoniste nous revient à dix-neuf ans, artiste accompli. Il a profité admirablement de ses quatre années d'études en Europe, sous les grands maitres. Kellert a plus que du doigté, on sent de l'âme dans son jeu. Ses compatriotes l'ont applaudi hier soir avec autant d'orgueil que d'enthousiasme.

## LA TOMBOLA DU CLUB LEMIEUX

La première soirée de la tombola organisée par le Club Lemieux, dimanche soir, a été couronnée d'un franc succès. Au-delà de trois cents personnes avaient répondu à l'invitation. On remarquait dans l'assistance plusieurs échevins et nombre de personnages en vue du quartier. La fête était présidée par M. l'échevin Séguin, président du Club, assisté de tous les membres du bureau de direction. M. Victor Gaudet, avocat, y prononça un discours et fit de la déclamation. Il y eut chant, musique, etc. La Tombola se continuera ce soir. Un programme spécial sera exécuté à chacune de ces soirées.

## LE FEU DANS UN POULAILLER

Le feu a détruit l'avant dernière nuit à 13 heures, la boulangerie de M. Charland, No 77 rue Boyer, ainsi que les dépendances.

M. Charland regrette surtout la perte de 300 poules de prix qu'il élevait dans sa basse-cour. Les dommages sont élevés.


## COMMENT LES MERES

PEUVENT HABILLER LEURS ENFANTS AVEC ELEGANCE ET

## EPARGNER LEUR ARGENT.

Les mères sages achètent rarement des vêtements neufs à leurs enfants, et cependant, ces derniers sont toujours mis avec élégance. Les complets pour les garçonnets, les robes et les manteaux pour les fillettes sont rapidement transformés, à l'aide des TEINTURES DIAMANT, en vêtements neufs, lorsqu'ils sont devenus défraîchis et décolorés.

Les TEINTURES DIAMANT, recommandables et populaires, ne coûtent que dix cents le paquet ; elles sont faciles à employer—à tel point qu'un enfant peut s'en servir et obtenir d'excellentes couleurs. Depuis plus de vingt-cinq ans, les mères du Canada épargnent des vingtaines de dollars annuellement, grâce aux TEINTURES DIAMANT.

La Wells & Richardson Co., Limited, Montréal, P. Q., enverra gratis, à n'importe quelle adresse des livres sur les Teintures Diamant et des échantillons de tissu teint dans les nuances des TEINTURES DIAMANT. 296-1



**Vous avez Besoin d'Impressions !**

Le manque d'habitude vous rend peut-être indécis sur le choix d'un genre particulier.

Consultez alors gratuitement nos experts en téléphonant à

**La Cie de Publication "La Patrie" Ltee.**

TEL. { Bell, Est 733 / Marchs 642

MONTREAL.

8,9,12,14


## CHEMINS DE FER


**GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM**

**"INTERNATIONAL LIMITED"**

(Le meilleur et le plus rapide train du Canada.)

Laisse Montreal tous les jours a 2.00 a.m., arr. Toronto a 4.20 p.m., Hamilton a 5.20 p.m., Niagara Falls a 6.35 p.m., Buffalo 8.55 p.m., London 7.47 p.m., Detroit 2.50 p.m., Chicago 7.45 a.m. Service elegant de chars Cafe-Parloirs et chars dortoirs Pullman, sur ce train.

**MONTREAL - OTTAWA**

(3 hrs. Aller, 3 hrs. Retour)

| | | | |
|---|---|---|---|
| Laisse Montreal a | *8.30 a.m. | *3.40 p.m. | *7.30 p.m. |
| " Ottawa a | *8.30 a.m. | *3.30 p.m. | *5.00 p.m. |

Char Cafe-Parloir sur tous les trains.

Service Buffet sur le train laissant Ottawa a 5.00 p.m.

**MONTREAL - NEW YORK**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Laisse Montreal | †8.45 a.m. | †11.10 a.m. | *7.40 a.m. |
| Arr. New York | 6.00 p.m. | †10.00 p.m. | *7.18 a.m. |

Char Cafe-Parloir sur les trains du jour.
Chars dortoirs Pullman sur les trains de nuit.

| MONTREAL, BOSTON ET SPRINGFIELD | | MONTREAL ET PORTLAND | |
|---|---|---|---|
| Laisse Montreal | *9.01 a.m. | Laisse Montreal | *8.00 a.m. |
| " Montreal | *8.40 p.m. | " Montreal | *8.15 p.m. |

Char Cafe-Parloir sur les trains du jour.
Chars dortoirs Pullman sur les trains de nuit.

*Tous les jours. †Tous les jours dimanches exceptés.

BUREAUX DE BILLETS EN VILLE : 137 rue Saint-Jacques. Tel. M. 460 et 461 ou a la Gare Bonaventure.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY Co—LACHINE—De l'hôtel des Postes, service de 20 minutes, de 5.40 a.m., à 8.00 p.m., 30 minutes, de 8.00 p.m. à minuit De Lachine, service de 20 minutes, de 5.50 a.m. à 8.45 p. m., service de 30 minutes de 8.45 p. m. à 12.45 p.m. Sault au Récollet.— De la gare St-Denis et celle d'Henderson, service de 30 minutes, de 6 a.m. à 6 p.m, service de 40 minutes, de 9 a.m. à 4 p. m., service de 30 minutes de 4 p. m. à 8.20 p. m., service de 40 minutes de 8.20 p.m. à minuit. Dernier tramway du Sault., 12 p. m. De St-Denis, 12.20 p.m. Des chars supplémentaires tous les jours, de la rue Chenneville à la gare d'Henderson à 6.10 p.m. La Montagne, —De l'Avenue Mont-Royal, service de 20 minutes, de 5.40 a.m., à 11.40 p.m. —De l'avenue Victoria, Westmount, service de 20 minutes, de 5.40 a. m. à 11.50 p.m.— Cartierville.— De la jonction Snowdon, service de 40 minutes, de 6.00 a.m. à 12.00 p.m. — De Cartierville, service de 40 minutes de 5.40 a.m. à 11.40 p.m.— Des tramways supplémentaires circuleront sur tous les tronçons quand le besoin s'en fera sentir. 1-ma-v-s-jno.


## NAVIGATION


**Cie Gle TRANSATLANTIQUE**

**De New-York au Havre-Paris (France)**

Départ chaque Jeudi, à 10 hrs. a. m.

| | |
|---|---|
| *LA SAVOIE | 14 Fév. |
| LA GASCOGNE | 21 Fév. |
| *LA PROVENCE | 28 Fév. |
| LA BRETAGNE | 7 Mars |
| *LA SAVOIE | 14 Mars |
| *LA TOURAINE | 21 Mars |

*Paquebots à deux hélices.

Génin, Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, ancien numéro, 1670 Notre-Dame, Montréal.

**North German Lloyd**

SERVICE D'EXPRESS RAPIDE

PLYMOUTH—CHERBOURG—BREME

| | | | |
|---|---|---|---|
| Kronprinz. | 26 Fév. 6 A. M. | Kaiser. | 2 Avril 10 A. M. |
| Kaiser. | 5 Mars 10 A. M. | K. Wm. II. | 9 Avril 1 P. M. |
| K. Wm. II. | 12 Mars 5.30 A.M | Kronprinz. | 23 Avril midi |
| Kronprinz | 26 Mars 1 P. M. | Kaiser. | 7 Mai 10 A. M. |

SERVICE DE STEAMERS A DOUBLE HELICE POUR PASSAGERS.

SERVICE DIRECT POUR BREME

| | | | |
|---|---|---|---|
| Trave | 20 Fev. | Brandenburg. | 14 Mars |
| Main. | 21 Fev. | Chemnitz | 19 Mars |
| Weimar. | 2 Mars | Trave. | Mars 20 |
| Rhein | 7 Mars | Cassel. | 28 Mars |

SERVICE DE LA MEDITERRANEE

GIBRALTAR — NAPLES —GENES A H A. M.

| | | | |
|---|---|---|---|
| K. Albert. | 23 Fev | K. Louise. | *3 Mars |
| Z. Friedrich. | 2 Mars | K. Albert. | 6 avril |
| P. Irene. | 9 Mars | Friedrich. | 13 Avril |
| Neckar. | 16 Mars | P. Irene. | 20 Avril |

*Ne va pas à Gênes

Des Jetées de Brême, Brême et Brême Russe, Hoboken

Les lettres de change emises par la North German Lloyd sont valides dans le monde entier.

C. LRICHS & CO., 5 Broadway, N.-Y. W. H. Henry, seul agent à Montréal, Edifice Temple, 185 rue St-Jacques.

**Quebec Steamship Co'y, Ltd.**

New-York, Bermudes et les Antilles

LIGNES DE LA MALLE ROYALE

Départ de la jetée 87, North-River, New-York.

**De New-York pour les Bermudes**

Le nouveau steamer à double hélice BERMUDIAN, de 5,580 tonnes, 12 et 23 janvier.

**De New-York pour les Antilles**

St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Ste Lucia, les Barbades et Demerara.

Steamer, tous les dix jours, après.

CROISIERE SPECIALE

à Barbades, la Martinique, la Dominique, St-Christophe, Ste-Croix, St-Thomas et les Bermudes, à bord du steamer "Pretoria" partant de New-York 26 Janvier et le 23 Février.

On peut se procurer des billets à tous les principaux bureaux de billets.

Pour fret, passage et assurance, s'adresser à A. E. OUTERBRIDGE & CO., agents, 29 Broadway, New-York. ARTHUR AHERN, secrétaire, Québec.

J. G. BROCK, & Co., agents.

211 rue des Commissaires, Montréal.

9 janvier 1907.

**CROISIERES DE 23 JOURS IDEALES**

DANS LA MER DES CARAIBES

A Bord des nouveaux Strs "Prinz" et autres quittant New-York tous les samedis.

ARRETS A KINGSTON

**Jamaica**

donnant aux touristes le temps de voir les scènes du récent tremblement de terre et toutes les autres parties indemnes de l'île : raccordement par chemin de fer de Kingston à St Antonio, où se trouve le superbe Hôtel Titchfield, en parfait état. Les steamers continuent jusqu'à Savanilla, Cartagène, Port Limon (on peut faire un voyage à San José, Costa Rica, pendant l'arrêt du steamer à Port Limon); retour à N.-Y. via Kingston.

Pour le voyage complet, avec privilège d'arrêt, accommodations de cabine et repas compris,

PRIX $110 ET EN MONTANT

**LIGNE HAMBURG-AMERICAN**

35-37 BROADWAY, N.-Y.

JAMES THOMAUS, agent général, 17 rue St-Sacrement ; W. H. Henry, Edifice Temple, 185 rue St-Jacques ; Norman L. Lusher, 172 rue St-Jacques. 288-m-j-s

**Noire Steamer, le "Dahomey"**

partira de Halifax, N.E., le 20 février, pour Nassau, Cuba et Mexico.

Ne manquez pas le grand

**Voyage d'Excursion**

A Bord du Steamer "SOKOTO"

Le 15 mars, partant d'Halifax. Ce steamer, d'une vitesse de 14 nœuds, avec son luxueux aménagement, a une accommodation de PREMIERE CLASSE SEULEMENT. Vous devez VOUS HATER DE RETENIR VOS BILLETS, car ils s'enlèvent rapidement.

Ecrivez-nous pour avoir le petit livre illustré : "A Tour to the Bahamas, Cuba et Mexico"

S'ADRESSER A

**ELDER DEMPSTER & CO.**

319 Edifice du Board of Trade.

L. J. RIVET, 5 rue St-Laurent.

W. H. HENRY, Edifice Temple.

284-mj-s-jno. MONTREAL.

AGENCES REFORD.—LIGNE DONALDSON, départ tous les samedis, de St-Jean à Glasgow. Accommodation excellente et à bas prix pour les passagers. S'adresser à L. J. Rivet, 5 Boulevard St-Laurent.

LIGNE THOMSON.—Départ tous les samedis, de Portland à Londres. Compartiments frigorifiques et à air froid, une spécialité.

LES STEAMERS DES LIGNES PICKFORD & BLACK partent régulièrement de Halifax pour les Bermudes, les Iles du Vent, les Barbades, Trinidad et Demerara ; aussi pour Turks Island, Santiago de Cuba et la Jamaïque. THE ROBERT REFORD CO., Limited, 25 rue St-Sacrement, Montréal. 211-jno

**PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT**

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils Bureaux : Edifice New York Life, Montréal et Washington, D.C


## CHEMINS DE FER


**LE PACIFIQUE CANADIEN**

WAGON-DORTOIR POUR OTTAWA

Départ de la gare Windsor, tous les jours, à 10.15 p.m.

Les passagers peuvent demeurer dans le wagon jusqu'à 9 a.m. Prix d'un lit, $1.50.

SERVICES DE TRAINS POUR OTTAWA

Départ de la gare Windsor à 8.45 a.m., *9.40 a.m., x10.00 a.m., 4.00 p.m., *9.40 p.m., *10.15 p.m.

Départ de la gare Viger à 8.20 a.m., 5.45 p.m.

*Tous les jours, y compris le dimanche. x Le dimanche seulement. Les autres trains, les jours de semaine seulement.

POUR SHAWINIGAN FALLS

Le train quitte la gare Viger à 2.00 p.m., et raccorde directement à Trois-Rivières pour Shawinigan Falls. Au retour, il quitte Shawinigan Falls à 9.30 a.m., et arrive à Montréal à 2.50 p.m.

Bureau des billets, 129 rue St-Jacques.
Près du Bureau de Poste.
295-jno

**INTERCOLONIAL RAILWAY**

Gare Bonaventure Union

**Service des Trains**

7.25 A.M. — EXPRESS DE JOUR.—Pour St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec.

Départ, 7.25 a.m., tous les jours excepté le dimanche.

12.00 MIDI — EXPRESS MARITIME. — Pour St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Bic, Cacouna, Québec, Rivière-du-Loup, Moncton, St-John, Halifax et les Sydneys.

Départ à 12.00 heures (midi) tous les jours, excepté le samedi. Wagons-dortoirs-vestibules jusqu'à Halifax.

Ce train ira jusqu'à Ste-Flavie, avec wagon-salon-restaurant, le samedi seulement.

3.50 P.M. — EXPRESS LOCAL quotidien, excepté les dimanches, pour St-Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et les stations intermédiaires.

MALLE ROYALE SPECIALE

Quittant Montréal à 12.00 hrs., midi, le vendredi, transporte la malle européenne et conduit LES PASSAGERS, LES BAGAGES ET LA MALLE jusqu'au steamer, à Halifax, le samedi suivant, évitant ainsi tout transfert extra.

Bagage enregistré pour Liverpool, Anvers, de Montréal, Québec, etc.

BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE

St-Lawrence Hall, 141 rue St-Jacques ou la gare Bonaventure. Tél. Main 615.

H. A. PRICE, Asst. agent Gén'l. des Passagers.

J. J. McCONNIFF, Agent des pass. et des billets de la ville.


## RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les Provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section, de 160 acres, plus ou moins.

Une demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou sous-agent. Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais de l'applicant, et si le terrain demandé est vacant, lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification", l'entrée sera sommairement cancellée et l'applicant perdra tous ses droits de priorité au claim.

Une personne faisant application pour l'inspection, doit posséder les qualifications voulues pour avoir droit à un homestead, et une seule application pour inspection sera reçue d'un individu jusqu'à ce qu'on ait disposé de cette application.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est faite en due forme et non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

Là où l'entrée est sommairement cancellée, ou volontairement abandonnée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut, et si par la suite la déclaration est trouvée incorrecte, le solliciteur perdra tout droit de propriété quant à la nouvelle entrée, si le terrain devient vacant ou si l'entrée peut être cancellée sommairement.

DEVOIRS.—Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead, devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année, au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé)—de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir le patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte, quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON.—Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

QUARTZ.—Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement à l'avance de $5.00 par année pour un individu, et de $50 à $100 par année, pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00

# CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de Chas. H. Fletcher et a été faite sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'experience à l'encontre des essais.

## Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité, Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE CASTORIA PORTE TOUJOURS La Signature de

Chas. H. Fletcher.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

Le veritables et seul Authentique. Mefiez-vous des imitations vendues d'apres les merite du LINIMENT MINARD

Minard's Liniment Co., Ltd. m-j-s.

TRADE MARK

REMEDE DU DR SEY

Le GRAND REMEDE FRANCAIS contre la Dyspepsie, les Affections Bilieuses, la Constipation et toutes les Maladies de l'Estomac, du Foie, et des Intestins.

Le REME DE DU Dr. SEY est un composé des aromatiques le plus purs, qui stimule les fonction digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie au contraire et vivifie.

De plus il contient une substance qui agit directement sur les intestins, d sortes qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Vendu par les Pharmaciens, $1 la bout.

LABORATOIRES, S. LACHANCE,

87, rue St. Christophe, 24-j-no MONTREAL.


POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

## FEU LE DR ROUTHIER

LAWRENCE, Mass., 12.—La mort du Dr Michel-Omer Routhier, survenue vendredi, à Lawrence, enlève à la colonie canadienne de la ville un de ses membres les plus distingués et les plus sympathiques.

Le docteur Routhier a été emporté à la fleur de l'âge, n'ayant que 47 ans et jouissant encore d'une santé robuste. Il demeurait à Lawrence depuis 14 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, trois enfants, Melles Yvonne et Omerine et M. Joseph, étudiant en pharmacie ; ainsi que son père et sa mère, M. et Mme Luc Routhier, de Québec, trois sœurs et trois frères, MM. Luc, de Québec, Edouard, de Montréal, et Joseph E. pharmacien chez MM. Rochette & Deilsle, de cette ville.

Le défunt était diplomé de l'université Laval de Montréal, où il eut pour confrères de classe les docteurs Joseph E. Lamoureux et J.-A. Roy, de cette ville.

Son frère, M. Luc Routhier, de Québec, est arrivé à Lawrence samedi soir pour assister aux funérailles qui ont eu lieu ce matin, à 9 heures à l'église Ste-Anne.

Le simple est ce qu'il y a de plus difficile au monde : c'est le dernier terme de l'expérience et le dernier effort du génie.—G. Sand.


LE LEVAIN ROYAL

HOUBLON SEC

LE MEILLEUR LEVAIN DU MONDE

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED

TORONTO, ONT. WINNIPEG, MAN. CHICAGO, ILL.


# LE PROCES DE THAW

LA JOURNEE D'HIER EST TEMOIN DE FREQUENTES PASSES D'ARMES ENTRE LA DEFENSE ET LA POURSUITE — DELMAS GAGNE DEUX POINTS

NEW-YORK, 12—Le procès d'Harry Thaw a été repris hier. Deux points ont prédominé : Mtre Delmas, est parvenu à faire accepter la production du testament d'Harry Thaw et à faire produire par le procureur Jérôme la note que madame Evelyn Nesbitt Thaw avait fait passer à son mari au café Martin, le jour de la tragédie.

Avant de continuer l'interrogatoire de Madame Evelyn Nesbitt, Mtre Jérôme a obtenu que la défense produise des experts pour établir l'état mental de l'accusé.

Après avoir forcé la défense, en s'objectant au témoignage de Madame Thaw, à prouver la folie de Thaw par des experts, M. Jérôme s'est appliqué à réduire le témoignage du docteur Wagner quant à ses visites à Thaw, à la prison des Tombs, et à son examen de l'état mental du défendeur. Le docteur Wagner n'a pas été autorisé à rapporter ses conversations avec Thaw ni les conclusions qu'il a pu en tirer. Il a cependant, émis l'opinion, en réponse à M. Delmas, que Thaw, à cause d'un raisonnement défectueux

NE SAVAIT PAS QU'IL FAISAIT MAL

en tuant White.

Le procureur Jérôme a repris avec le docteur Wagner la tactique qu'il avait employée avec tant de succès, contre le docteur Wiley, il a posé des questions techniques au témoin, mais ne l'a pas démonté.

Mtre Delmas reprenant la partie a accusé Stanford White d'avoir attiré Mme Harry Thaw, dans un traquenard.

Le docteur Evans sera le premier témoin entendu aujourd'hui.

LES DEPECHES D'HIER

peuvent se résumer comme suit:

La défense veut produire le testament que M. Harry Thaw aurait signé le soir de son mariage, le 4 avril 1905, Avec ce testament et le codicille, que l'on dit avoir été signé en même temps, la défense veut montrer que le récit que Mme Evelyn Nesbitt dit avoir fait à son mari, avait fait un si terrible impression sur l'esprit de ce dernier, qu'il était obsédé de l'idée de White et qu'il a été amené par là, à cette irresponsabilité mentale qui devait aboutir au meurtre du "Blackguard".

La défense attend beaucoup de l'effet de ce testament, dont les termes ne sont connus que des avocats de Thaw et du procureur Jérôme, qui a pu en prendre connaissance, lorsqu'il a été exhibé comme pièce à conviction

Il est certain que

LE NOM DE WHITE

se trouve dans le document.

Le testament original est chargé de renvois et de ratures, que Thaw aurait fait lui-même avant de le signer.

Il parait douter maintenant qu'Harry Thaw soit interrogé dans sa propre défense ; à moins que cela ne soit absolument nécessaire. Ses avocats éviteront autant que possible de l'amener dans une position qui permettrait à Jérome de l'interroger.

Le procureur Jérome espère encore obtenir une condamnation, tandis que les avocats de Thaw disent qu'ils sont

SURS D'UN ACQUITTEMENT

La défense produit son témoin le plus sensationnel dans la personne de Madame Evelyn Thaw et l'histoire des intrigues de White à l'égard de celle-ci à causé une profonde émotion sur le public. Jean L. Deforrest, professeur de Madame Delmas à l'école de Compton, N. Y., ajoute un chapitre à la cause: Il dit qu eMadame Thaw était très studieuse et qu'elle continuait encore ses leçons de litérature à l'Hôtel Lorraine.

M. Delmas a été passer son dimanche à Philadelphie et s'est déclaré très satisfait de la tournure de la cause. Il dit que l'histoire racontée par Madame Thaw à la cour n'est

PAS LA MOITIE

aussi tragique que celle qu'elle lui a racontée à lui-même, lorsqu'il préparait la cause. La quatrième semaine du procès de Thaw s'est ouverte ce matin. Le juge Fitzgerald avait donné l'ordre de ne pas admettre les femmes dans la salle d'audience, qu'elles avaient transformée la semaine dernière en une élégante salle de spectacle.

A l'ouverture de l'Audience, Mtre Delmas, prouva son intention de faire accepter la production du testament de Thaw.

Il demanda à faire entendre dans ce but

M. J. D. LYON

de Pittsburg.

Mtre Jérome s'y opposa disant que l'interrogatoire de Mme Evelyn Thaw n'était pas terminé. Après une longue passe, Mtre Delmas gagna son point et fit admettre Z. D. Lyon comme témoin.

"Depuis combien de temps connaissez-vous M. Harry Thaw ? demanda Mtre Delmas au témoin Lyon.

—"Depuis son enfance."

"Je vous donne une enveloppe et je vous demande si vous l'avez déjà vue ?

—Certainement, reprit le témoin, je l'ai même eue en ma possession."

—"Vers quelle époque ?"

—"Vers le 1er avril 1906. Elle était scellée et contenant un paquet."

—"De qui l'avez-vous reçue ?

—De Madame Harry Thaw."

M. Lyon dit qu'il connait bien l'écriture de Thaw et que c'est la sienne qui est sur l'enveloppe.

Après cette preuve M. l'avocat Gleason a été appelé comme témoin. Mtre Gleason dit que le testament avait été en sa possession depuis le 11 décembre 1906.

Mtre Jérome, sur la demande de Mtre Delmas, produira la note, que Madame Thaw a passé à son mari au café Martin le soir de la tragédie.

Washington, 12.—M. Roosevelt a demandé au directeur des Postes s'il n'était pas possible d'arrêter l'envoi des journaux, contenant en entier les scandaleuses dépositions du procès Thaw.

NEW-YORK, 12.—La fameuse note est ainsi conçue :

"Le blackguard" était ici il y a une minute. Mais il vient de sortir."

La cour s'est ajournée à 2 heures de l'après-midi.


SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

ne peut être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée et le rhume. Ima-jno


## M. G. N. KIDD

Député, décédé à Carp, Ont.

(Dépêche spéciale à "La Patrie")

OTTAWA, 12—M. Geo. N. Kidd, député provincial pour Carleton, a succombé à la fièvre typhoïde, à sa résidence à Carp.

Il était malade depuis deux semaines.

Le défunt était né à Carp et était âgé de 43 ans. Il fit ses études à l'école publique de son village et les termina au Kingston Collegiate.

M. Kidd représentait Carleton à la

Feu M. G. N. KIDD.

législature d'Ontario depuis 1892. En politique, il était conservateur. Le défunt était vice-président de l'association de l'exposition centrale, président de la société agricole de Huntley, président-honoraire des expositions des comtés de Carleton, North-Lanark et directeur du Farmers Institute. Pendant plus de vingt ans, M. Kidd s'occupa aussi des affaires municipales de Carleton.


*Nos gants sont exceptionnellement bien faits—ils sont garantis devoir plaire sous tous rapports. THE PARIS KID GLOVE STORE, 441 rue Ste-Catherine Ouest.*


# FRASERVILLE

COUR SUPERIEURE — Mgr BOLDUC MALADE — M. LE CURE BLAIS — LA LUTTE.

Correspondance spéciale à la "Patrie."

FRASERVILLE, 12.—Le terme de la Cour Supérieure commence aujourd'hui, sous la présidence du juge E. Cimon. Plusieurs causes importantes y seront entendues, entre autres, deux appels de jugements de la Cour du Magistrat, condamnant à l'amende des cultivateurs qui ont vendu des denrées dans la ville, ailleurs que sur le terrain du marché public. Dans ces causes on attaque le reglement de la ville comme non autorisé par sa charte. Ces causes soulèvent un grand intérêt dans les paroisses avoisinantes.

MGR BOLDUC.— Nous apprenons avec peine la grave maladie de Monseigneur Belduc, P.A., curé de Cacouna. Aux dernières nouvelles, M. le curé devait être administré, mais les médecins sont très confiants de vaincre le mal. Tous les paroissiens de Cacouna sont anxieux et font des vœux sincères pour le prompt rétablissement du malade.

M. LE CURE BLAIS.— Les citoyens de Fraserville se sont réunis, l'autre soir, pour voir à l'organisation des fêtes pour les noces d'or de M. l'abbé Blais, curé de St-Patrice de la Rivière-du-Loup. On a nommé un comité spécial, dont M. Magloire Deschesnes est le président, et M. l'avocat Cimon, le secrétaire. A cette assemblée, les paroissiens de St-Ludger et de St-François-Xavier ont décidé de se joindre à ceux de St-Patrice, car pendant plus de 30 années le Rév. M. Blais a été à tous le pasteur vénéré et dévoué Les fêtes auront lieu au mois de mai, et c'est le comité spécial des citoyens qui verra à les organiser.

AU PORTAGE.— M. le curé Auguste Taschereau, de Notre-Dame du Portage, est à faire réparer l'intérieur de son église, et tous sont unanimes à dire que le temple ainsi restauré sera des plus beaux.

LES TAXES.—Le conseil municipal de Fraserville a décidé de forcer la collection des taxes sur tous les propriétaires en retard. Les arrérages de taxes sont considérables, et le conseil, avec raison, désire changer cet état de chose dès cette année, afin d'équilibrer définitivement son budget.

Le conseil de ville a aussi décidé de former un comité d'annonces, afin de faire connaître la ville au Canada et à l'étranger. Nous possédons de magnifiques pouvoirs d'eau, nous offrons des facilités de communication par terre et par eau, comme il serait difficile d'en avoir ailleurs. Nous sommes à proximité du commerce américain, et la ville est prête à offrir des conditions libérales pour toutes nouvelles industries sérieuses et importantes. Notre conseil, avec raison, veut faire connaître tous les avantages que la ville possède, et les hommes d'affaires d'ici sont unanimes à dire que l'annonce seule peut procurer à la ville comme aux industries une popularité suffisante.

— Nous apprenons que la cause en appel de Fraser et Fraser a été plaidée et mise en délibéré. MM. les avocats T. C. Casgrain et S. C. Riou sont les procureurs des parties.

— Lundi a été célébré à l'église St-François-Xavier le mariage de Melle Marie-Louise Ouellet avec M. Alfred Dionne, chef télégraphiste de cette ville. Les heureux époux sont partis en voyage de noces aux Etats-Unis.

— Jeudi il y a eu une jolie mascarade au patinoir à roulettes de cette ville. Des prix ont été décernés aux patineurs et patineuses le mieux costumés.

— Le club athlétique de Fraserville a donné un dîner fin à son ancien président, M. Alfred Dionne, à l'occasion de son mariage. Plus de cent vingt convives y ont pris part.

LA LUTTE.— Les deux belles soirées de luttes, données, la semaine dernière, sous le patronage du club athlétique de Fraserville, ont soulevé un grand enthousiasme en ville. En effet, le club n'existe que depuis quelques mois, et tous les jeunes gens qui en font partie n'ont jamais eu d'autre ambition que se vaincre entre eux.

Mais voilà qu'on organise une rencontre entre Léon Bélanger, champion de Québec, dans les poids légers, et Sylvio Lévesque et Michel Soucy, d'ici. Bélanger devait renverser Lévesque 8 fois en une heure, et M. Soucy dans une lutte d'une heure, 2 dans trois. Bélanger a failli contre Lévesque, et n'a pu même le mettre en danger une seule fois, bien que lui-même l'ait été à maintes reprises. Si Lévesque ne s'était tenu sur la défensive tout le temps, Bélanger aurait certainement été renversé.

Contre Michel Soucy, la lutte n'était pas égale, et Bélanger fut renversé une fois en 15 secondes, et l'autre fois en 3 minutes. Inutile de dire que le champion de Québec n'était pas content.

Nos deux athlètes n'ont pas encore 19 ans. Lévesque lève 106 livres au bout du bras, se couche puis se relève, et cela avec facilité. Il dévisse 150 livres avec aisance. Michel Soucy a un collet de fer, et son record le plus remarquable est lever 245 livres avec ses dents.

Le club est à organiser d'autres rencontres avec des athlètes de Montréal.

## LE CHENAL

Les deux "Empress" pourraient venir jusqu'à Montréal.

Le nouvel ingénieur du port, M. Cowie, déclare que la profondeur du fleuve entre Montréal et Batiscan est de trente pieds. Les travaux du creusage avaient été commencés en 1897.

Il n'y a aucune raison maintenant, dit le gérant de la Shipping Federation, pour que des paquebots comme les deux "Empresses" ne puissent venir à Montréal en toute sécurité.

Les armateurs demanderont que la profondeur du chenal soit portée à trente-cinq pieds, afin de permettre aux plus grands vapeurs océaniques d'y passer.

Il y a deux endroits du chenal qui offrent encore quelque danger : le Cap Charles et le Cap à la Roche.


*Avril 25, 1906.*

MM. BOIVIN, WILSON & CIE,
Montréal.

*Messieurs,*

*"Sur l'avis de mon médecin, j'ai pris du Vin St-Michel pendant plusieurs semaines. J'ai donc eu l'occasion de constater les effets bienfaisants de ce tonique. Je le recommande fortement à tous ceux qui ont besoin d'un stimulant. Si cela peut vous être agréable, je permets la publicité de la présente."*

*Votre toute dévouée,*

*EUGÉNIE GUAY, Institutrice,*

*St-Cyprien, Co. Témiscouata, P.Q.*

52



## Le Chien de Garde, dans votre Poche de Veste

VOUS pouvez acheter l'assurance de santé maintenant.

Plusieurs bonnes compagnies cottre les "accidents" la vendent.

Soixante piastres par année vous rapporteront $25.00 par semaine, pour chaque semaine que vous êtes malade.

Mais votre temps seul peut valoir beaucoup plus que cela.

Et $200 par semaine pourraient ne pas payer pour vos souffrances.

Voilà pourquoi l'assurance "Cascaret" qui prévient la maladie, vaut dix fois autant d'argent qu'une autre assurance de "santé".

Cependant, l'"assurance Cascaret" vous coûtera moins de dix cents par semaine.

Cela vous donne une boîte de "Poche de veste", pour la porter constamment sur vous.

* * *

"L'indigestion" veut dire nourriture mangée mais partiellement digérée.

"Constipation" veut dire nourriture trop longtemps retenue dans le corps, sans être digérée, jusqu'à ce qu'elle se corrompe.

Elle fournit alors les poisons de rebut au système, à la place de la nourriture qu'elle devrait lui fournir.

N'est-ce pas là une terrible entrave contre laquelle il vaut la peine de s'assurer ?

Que coûte-t-il pour guérir la constipation ou l'indigestion avec leur cortège de maux, grands et petits, et pour s'assurer contre leur retour ? Pas tant que ça.

Une boîte de Cascarets de 10 cents par semaine, au plus, peut-être la moitié de cela.

Une tablette de bonbon le soir et le matin, prise régulièrement, pendant peu de temps, est garantie guérir le plus mauvais cas de Constipation, ou d'Indigestion qui circule sur terre.

* * *

Une tablette prise quand vous soupçonnez en avoir besoin vous protégera contre 90 pour cent de tous les autres maux qui peuvent fondre sur vous.

Parce que 90 pour cent de ces maux commencent dans les intestins ou existent par suite d'une mauvaise nutrition.

Les Cascarets ne purgent, n'affaiblissent, n'irritent ni ne bouleversent l'estomac.

Non, au lieu de cela, ils agissent comme l'exercice sur les intestins.

Ils stimulent les muscles intestinaux à se contracter et à pousser la nourriture naturellement par les petites valves qui mélangent les sucs digestifs aux aliments.

Ils renforcent ces muscles intestinaux en les exerçant.

Les muscles intestinaux peuvent ainsi, en peu de temps, de dispenser du secours d'une drogue quelconque.

* * *

Le temps de prendre Cascaret est à la minute même où vous soupçonnez que vous en avez besoin.

—Quand votre langue est un peu chargée.

—Quand votre haleine n'est pas à l'abri de tout soupçon.

—Quand votre tête est alourdie, que vous avez des étourdissements ou des maux de tête.

—Quand vous avez mangé trop copieusement au trop rapidement.

—Quand vous avez bu plus que ne l'exigeait votre bonne digestion.

—Quand vous avez une attaque de cardialgie, des borborygmes, des rapports acides dans la gorge, ou un commencement de rhume.

* * *

Portez la boîte de "Poche de Veste" où elle a sa place, comme vous portez votre montre, votre couteau ou votre crayon.

Ça ne coûte que 10 CENTS chez n'importe quel pharmacien.

Assurez-vous que ce sont les véritables, fabriqués seulement par la Sterling Remedy Company, et jamais vendus à la mesure. Chaque tablette porte les lettres "CCC".

Un échantillon et le fameux livre "Curse of Constipation", gratis sur demande. Adressez : Sterling Remedy Company, Chicago ou New-York.


## M. J. B. CYR

De Granby, décédé

Correspondance spéciale à la "Patrie."

GRANBY, 12.—Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. J. B. Cyr, menuisier, un de nos citoyens les plus estimés. M. Cyr est mort hier matin, à 11 heures ½, après une maladie de cinq jours seulement, à l'âge de 60 ans.

M. Cyr a été frappé subitement par l'apoplexie, mardi soir, le 5. Grâce à une constitution exceptionnellement forte, il a pu résister pendant cinq jours au choc quasi-foudroyant de cette maladie. Même, pendant les journées de jeudi et vendredi il a repris sa connaissance et a bien reconnu ses parents et ses amis. Malheureusement, la maladie a continué à faire des progrès et a réussi à vaincre sa victime hier matin.

M. Cyr laisse pour déplorer sa perte, une femme, née Marie Reine Hébert, et neuf enfants : Quatre garçons : Messieurs Isidore, menuisier, de Bedford ; Liguori, cultivateur, de Berry, Vt.; Aristide, de Nashua, N.H.; Hector, de Granby ; cinq filles : Mme Géo. Labonté, de Nashua, N.H.; et Mlles Anna, Maria, Elise et Elouisa, de Granby. Bien que M. Cyr ne demeurât à Granby que depuis trois ans, il s'était acquis l'estime de tous, et s'était fait un grand nombre d'amis.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.


LA COMPAGNIE DE VITRINES DE MONTREAL
A. T. EARL. Propriétaire.

Manufacturier de vitrines en nickel, argent noyer noir, cerisier, ébène, mahogany. Fournitures pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels magasins et bureaux. 336-338 rue Craig Ouest, Montréal, Tél. Main 2074. 23-m-j-s-jno

Aux Charretiers

Vos lampes ont besoin d'être argentées, n'oubliez par notre

Numéro, 31 West Vitré.

Près St-Laurent

H. OUELLET & CIE.

mar-j-s-jno


Feuilleton de "La Patrie"

# LA DAME BLANCHE

71 (Suite)

Léonora entra sur le pont au Change et alla frapper d'une façon particulière à la porte de Lorenzo, qui ouvrit aussitôt. Qu'est-ce que Léonora venait faire chez celui qui avait tiré l'horoscope de Capestang et de Giselle, chez celui qui, au nom des puissances supérieures, avait déclaré: "Seul un roi peut sans danger toucher à Giselle d'Angoulême et au chevalier de Capestang !"

Léonora allait tenter ce qu'elle appelait la manœuvre suprême.

—Salut à l'illustrissime signora dit le nain après avoir cadenassé la porte.

—Lorenzo, dit Léonora, en s'asseyant, sommes-nous bien seuls ?

Le marchand d'herbes avait tressailli à la vue de sa visiteuse ; il était clair qu'il attendait ou du moins qu'il espérait sa venu, car son œil avait brillé de joie et un demi-sourire avait détendu ses lèvres pâles.

—Seul ? fit-il. Votre seigneurie n'en doute pas, Seul ! Ne le suis-je pas toujours ? Je suis à moi-même mon seul parent, mon seul ami, mon seul serviteur.

Lorenzo laissa échapper ce petit rire aigre qui lui était habituel.

—Pourquoi me parle-t-il ainsi ? songea Léonora. Ainsi,, vous êtes hors l'humanité ?

—Oui, madame, dit Lorenzo.

—Et vous regardez ?

—Oui, madame : je regarde. C'est ma joie et ma fonction.

Léonora, quelques minutes, garda le silence, puis elle reprit :

—Lorenzo, je viens au sujet de ce jeune homme et de cette jeune fille que tu sais.

Le nain tressaillit. Une inquiétude passa sur son front, rapide comme l'ombre projetée d'un nuage.

—Que voulez-vous savoir de plus que ce que je vous ai annoncé ? fit-il froidement.

—Tu m'avais promis de recommencer l'horoscope .. murmura Léonora.

—Je l'ai recommencé ; toujours même réponse, madame !

Léonora pâlit. Elle abaissa sur le nain un regard de détresse et de supplication, comme si vraiment il eût été capable de changer le cours de ces étoiles où s'imprime " ce que la nuit des temps renferme dans ses voiles."

L'astrologue sentait peser sur lui ce regard ; mais il ne levait pas les yeux : il semblait méditer ..

—Tenez, madame, dit-il au bout d'un silence, vous feriez mieux de renoncer à votre haine contre ces deux jeunes gens (il parlait d'une voix indifférente). Je crois que votre destinée sera brisée si vous vous entêtez à croiser la destinée du chevalier de Capestang et de Giselle d'Angoulême.

Léonora grinça des dents.

—Mais enfin, reprit tout à coup Léonora, comment et pourquoi cette funeste idée t'est-elle venue de tirer l'horoscope de ces deux êtres ? Malédiction ! Ne pouvais-tu laisser le secret de leur destinée dans les gouffres de l'éther astral !...

Lorenzo se mit à rire.

—Alors, vous croyez, illustre seigneurie, que si je n'avais pas consulté les astres, il y eût quelque chose de changé à cette destinée ? Autant croire qu'une maladie changera de cours parce que le médecin n'aura pas vu le malade.

—C'est vrai, c'est vrai, balbutia Léonora. Je deviens folle. Il n'y a que les faibles et les lâches qui aient peur de la vérité. Moi je n'ai pas peur, dût cette vérité me foudroyer. N'importe, Lorenzo, je veux savoir pourquoi tu as voulu savoir, toi.

—D'abord, madame, parce que je m'intéresse à vos faits et gestes. Je vous disais tout à l'heure que ma fonction; c'est de regarder ce vaste déchaînement à la surface de la terre. Tenez, madame, il y a deux ans, un jour d'hiver, il m'est arrivé d'être pris par une tempête de neige dans une chaumière de manants au fond des bois. La forêt sanglotait, craquait, gémissait, hurlait, et je croyais entendre la voix des hommes. Les rafales passaient avec un long mugissement, et je croyais entendre la voix de la haine. Du fond du ciel noir se précipitaient les flocons éperdus, poussés par le hasard, enlacés en des tourbillons furieux, et je croyais voir la vie éphémère des hommes. Je ne sais pourquoi certains de ces flocons pourtant pareils aux autres, un peu plus étincelants peut-être, non par eux-mêmes, mais par une illusion de lumière, ces flocons-là, dis-je, m'intéressaient plus que les autres. Je voulais savoir comment et où ils allaient tomber, et ce qui allait leur advenir. Ils tombaient comme les autres ; ils disparaissaient comme les autres, confondus dans le même immense linceul... Madame, vous êtes un de ces flocons, et cela m'intéresse de savoir où le tourbillon va vous porter. C'est pourquoi j'étudie la destinée de tous ceux qui entrent en conjonction avec la vôtre. C'est donc pour cela que l'idée m'est venue de tirer l'horoscope de ce jeune homme et de cette jeune fille ; c'est pour cela d'abord, et ensuite.. ..

Lorenzo s'arrêta court. Une flamme jaillit de dessous ses sourcils embroussaillés. Puis il baisa la tête, et un soupir gonfla sa poitrine.

—Achevez, palpita Léonora Galigaï qui, à écouter cet homme étrange, à s'enivrer de cette formidable musique de haine qu'était sa parole, se sentait prise d'un vertigineux intérêt.

—Y tenez-vous beaucoup, madame, dit le nain, d'un accent douteux ou il y avait menace et pitié.

—Oui, je veux savoir, prononça Léonora étonnée.

—Vous le voulez, signora ? C'est bien vous qui le voulez, n'est-ce pas?

—Oui, sans doute, dit Léonora qui frissonna comme à l'approche de quelque catastrophe.

—Au fait, murmura Lorenzo comme se parlant à lui-même, pourquoi pas? Vous saurez donc, madame, que justement ce jour où je m'égarai dans la forêt, je venais d'Orléans. Je fuyais Orléans. J'avais la tête perdue, l'esprit plein d'angoisse, le cœur débordant de dégoût. Ce qui vous explique pourquoi je m'en rapportai à mon cheval du soin de me diriger, et comment, surpris par un ouragan de neige, il me fallut chercher un refuge dans une chaumine de bûcherons. Cela se passait, comme je vous l'ai dit, il y a près de deux ans, c'est-à-dire au mois de janvier 1615. Maintenant, si vous voulez savoir pourquoi je fuyais Orléans et pourquoi mon âme était pleine de dégoût, à déborder, comme un vase trop plein de fiel, je vous dirai que je venais de commettre une infamie, non pas un crime, non pas un meurtre, — une chose vile, vous dis-je, une lâcheté.

Lorenzo frissonna. Ses yeux agrandis semblèrent chercher dans le vague d'une lointaine rêverie les éléments du récit qu'il débitait d'une voix morne. Il continua :

—Cela vous étonne, peut-être, ce que je vous dis là. Madame, je suis marchand d'herbes. Les unes donnent l'amour. D'autres donnent la mort. On vient m'acheter ceci ou cela. Je n'ai rien à y voir. Il m'est arrivé de tuer, moi-même, à mes risques et périls. C'est mon droit. Mais ce jour-là, je fus vil, je fus lâche, je fus infâme, et je dus me demander si j'avais le droit de haïr l'humanité comme je la hais, puisque je devenais plus méprisable encore qu'aucun de ceux que je méprise.

—Qu'aviez-vous donc fait ? demanda Léonora.

—Vous allez le savoir. Donc, en ce mois de janvier 1615, je m'étais rendu aux environs d'Orléans pour mettre la main sur un précieux talisman, un manuscrit perdu depuis longtemps et qui donnait diverses formules que j'avais vainement cherchées durant une partie de ma vie d'études. On ne m'avait pas trompé : je trouvai le manuscrit. Et ce n'était rien moins qu'un chapitre inconnu du fameux traité De vulgo incognitis, écrit tout entier de la main de l'illustre Martius Galcotti. Outre des considérations sur l'astrologie judiciaire, j'y trouvai en effet des méthodes appréciables au grand-œuvre. Dans ma joie et dans ma hâte de tenter une application des formules, je ne pus me résigner à attendre d'être revenu à Paris, je louai une petite maison à Orléans et me mis au travail. J'ignore comment le bruit se répandit qu'il y avait un sorcier à Orléans. Mais le neuvième jour de mon arrivée en cette ville, une nuit que mes fourneaux flambaient et que je me penchais sur mon creuset, ayant oublié le reste du monde, cette nuit-là, dis-je mon logis fut envahi par une foule furieuse qui poussait des cris de mort. J'eus à peine le temps de me mettre en défense. Cette troupe ignorante et féroce se rua sur moi. En quelques instants, je fus à demi assommé, percé de coups. J'eus pourtant la force de m'enfuir en sautant par une fenêtre. Poursuivi, serré de près, affaibli par mes blessures, je courais au hasard, et déjà je sentais le froid de la mort se glisser dans mes veines, un brouillard flottait devant mes yeux, à quelques pas derrière moi j'entendais les hurlements de la meute, j'allais mourir : une porte, tout à coup, s'ouvrit.

Une femme apparut. Je tombai évanoui aux pieds de cette femme. Et lorsque je me réveillai, je me vis dans un bon lit, dans une chambre élégante et bien pourvue de meubles très riches...

Lorenzo se mit à rire avec une telle amertume que Léonora en eut comme un frisson de terreur.

—Et il y a des gens, fit-il, qui nient encore que les destinées des humains se croisent selon des lignes voulues et tracées par une force mystérieuse et toute-puissante.

—Ce n'est pas moi qui le nie, mon bon Lorenzo, dit Léonora.

—Oui, vous êtes croyante parce telligence. Vous laissez au vulgaire la que vous êtes douée d'une haute inque vous saurez donc, madame, que justement ce jour où je m'égarai dans la forêt, je venais d'Orléans. Je fuyais Orléans. J'avais la tête perdue, l'esprit plein d'angoisse, le cœur débordant de dégoût. Ce qui vous explique pourquoi je m'en rapportai à mon cheval du soin de me diriger, et comment, surpris par un ouragan de neige, il me fallut chercher un refuge dans une chaumine de bûcherons. Cela se passait, comme je vous l'ai dit, il y a près de deux ans, c'est-à-dire au mois de janvier 1615. Maintenant, si vous voulez savoir pourquoi je fuyais Orléans et pourquoi mon âme était pleine de dégoût, à déborder, comme un vase trop plein de fiel, je vous dirai que je venais de commettre une infamie, non pas un crime, non pas un meurtre, — une chose vile, vous dis-je, une lâcheté.

Lorenzo frissonna. Ses yeux agrandis semblèrent chercher dans le vague d'une lointaine rêverie les éléments du récit qu'il débitait d'une voix morne. Il continua :

—Cela vous étonne, peut-être, ce que je vous dis là. Madame, je suis marchand d'herbes. Les unes donnent l'amour. D'autres donnent la mort. On vient m'acheter ceci ou cela. Je n'ai rien à y voir. Il m'est arrivé de tuer, moi-même, à mes risques et périls. C'est mon droit. Mais ce jour-là, je fus vil, je fus lâche, je fus infâme, et je dus me demander si j'avais le droit de haïr l'humanité comme je la hais, puisque je devenais plus méprisable encore qu'aucun de ceux que je méprise.

—Qu'aviez-vous donc fait ? demanda Léonora.

—Vous allez le savoir. Donc, en ce mois de janvier 1615, je m'étais rendu aux environs d'Orléans pour mettre la main sur un précieux talisman, un manuscrit perdu depuis longtemps et qui donnait diverses formules que j'avais vainement cherchées durant une partie de ma vie d'études. On ne m'avait pas trompé : je trouvai le manuscrit. Et ce n'était rien moins qu'un chapitre inconnu du fameux traité De vulgo incognitis, écrit tout entier de la main de l'illustre Martius Galcotti. Outre des considérations sur l'astrologie judiciaire, j'y trouvai en effet des méthodes appréciables au grand-œuvre. Dans ma joie et dans ma hâte de tenter une application des formules, je ne pus me résigner à attendre d'être revenu à Paris, je louai une petite maison à Orléans et me mis au travail. J'ignore comment le bruit se répandit qu'il y avait un sorcier à Orléans. Mais le neuvième jour de mon arrivée en cette ville, une nuit que mes fourneaux flambaient et que je me penchais sur mon creuset, ayant oublié le reste du monde, cette nuit-là, dis-je mon logis fut envahi par une foule furieuse qui poussait des cris de mort. J'eus à peine le temps de me mettre en défense. Cette troupe ignorante et féroce se rua sur moi. En quelques instants, je fus à demi assommé, percé de coups. J'eus pourtant la force de m'enfuir en sautant par une fenêtre. Poursuivi, serré de près, affaibli par mes blessures, je courais au hasard, et déjà je sentais le froid de la mort se glisser dans mes veines, un brouillard flottait devant mes yeux, à quelques pas derrière moi j'entendais les hurlements de la meute, j'allais mourir : une porte, tout à coup, s'ouvrit.

Une femme apparut. Je tombai évanoui aux pieds de cette femme. Et lorsque je me réveillai, je me vis dans un bon lit, dans une chambre élégante et bien pourvue de meubles très riches...

Lorenzo se mit à rire avec une telle amertume que Léonora en eut comme un frisson de terreur.

—Et il y a des gens, fit-il, qui nient encore que les destinées des humains se croisent selon des lignes voulues et tracées par une force mystérieuse et toute-puissante.

—Ce n'est pas moi qui le nie, mon bon Lorenzo, dit Léonora.

—Oui, vous êtes croyante parce telligence. Vous laissez au vulgaire la que vous êtes douée d'une haute inintuition vulgaire. Ecoutez, signora: cette maison qui s'était ouverte pour moi, c'était un des plus beaux hôtels d'Orléans qui en compte de si beaux et de si nobles. Cette femme qui m'avait sauvé, c'était la maîtresse de cet hôtel. Et telle était la vénération du peuple pour cette dame qu'elle n'avait eu qu'un signe à faire pour arrêter la fureur de ceux qui me voulaient tuer et la changer en pitié.

—Qui était cette femme ? demanda Léonora avec plus que de la curiosité. Et comment, ajouta-t-elle, lente et pensive, comment tout cela se rattache-t-il à la destinée de Concino ?

—Vous allez le savoir. Pendant douze jours, je fus soigné par les gens de la

## Licitation Volontaire

Jeudi, le ving-huit de février courant (1907) à onze heures de l'avant-midi, au bureau de

**LECLERC & FARIBAULT,**

notaires, No 52 rue St-Jacques, Montréal, seront vendus à l'encan public et adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur ou enchérisseurs, les immeubles ci-après décrits, dépendant de la succession de feue Dame Avélina Beaupré, épouse de feu Pierre Thomas Lévesque, et appartenant d'une façon indivisé, à Dames Marie-Louise, Mélanie, Laetitia, Estelle et Berthe Lévesque, toutes cinq majeures, et aux trois enfants mineures de feu Zotique Tehnosse avec feue Dame Anne Cecile Lévesque, savoir:

Premièrement:

Un terrain ou emplacement situé en la cité de Montréal, faisant partie du lot de terre connu et designé sous le numéro cinquante-six de la subdivision officielle du lot numéro neuf cent trois (903-56) des plans et livres de renvoi officiels du quartier St-Louis de la cité de Montréal, contenant environ dix-neuf pieds de largeur par cent pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, sans garantie de mesure précise, et borné comme suit: en front par la rue St-Denis, en arrière par une ruelle portant le numéro cinquante-deux de la dite subdivision officielle du dit lot numéro neuf cent trois, d'un côté au nord-ouest par le résidu du dit lot numéro cinquante-six, et de l'autre côté au sud-est par la partie ci-après décrite du dit lot numéro cinquante-cinq, tous de la dite subdivision officielle du dit lot numéro neuf cent trois; et la partie du dit lot numéro cinquante-cinq (55) contenant treize pieds et six pouces de largeur environ par cent pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, sans garantie de mesure précise, et bornée comme suit: en front par la rue St-Denis, en arrière par une ruelle ci-dessus mentionnée, d'un côté au nord-ouest par la partie immédiatement ci-dessus décrite du dit lot numéro cinquante-six et de l'autre côté au sud-est par le résidu du dit lot numéro cinquante-cinq, tous de la dite subdivision officielle du dit lot numéro neuf cent trois (903-56 & 55) des plans et livres de renvoi officiels du quartier St-Louis de ladite cité de Montréal; la partie du dit lot numéro cinquante-six contenant cinq pieds et six pouces de largeur environ par cent pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, sans garantie de mesure précise, et bornée comme suit: en front par la rue St-Denis, en arrière par une ruelle portant le numéro cinquante-deux de la dite subdivision du dit lot numéro neuf cent trois, d'un côté au nord-ouest par le résidu du dit lot numéro cinquante-six, et de l'autre côté au sud-est par la partie ci-après décrite du dit lot numéro cinquante-cinq, tous de la dite subdivision officielle du dit lot numéro neuf cent trois; et la partie du dit lot numéro cinquante-cinq (55) contenant treize pieds et six pouces de largeur environ par cent pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, sans garantie de mesure précise, et bornée comme suit: en front par la rue St-Denis, en arrière par une ruelle ci-dessus mentionnée, d'un côté au nord-ouest par la partie immédiatement ci-dessus décrite du dit lot numéro cinquante-six et de l'autre côté au sud-est par le résidu du dit lot numéro cinquante-cinq, tous de la dite subdivision officielle du dit lot numéro neuf cent trois (903-56 & 55) des plans et livres de renvoi officiels du quartier St-Louis de la dite cité de Montréal; la partie du dit lot numéro cinquante-cinq (55) contenant onze pieds de largeur environ par cent pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, sans garantie de mesure précise, et bornée comme suit: en front par la rue St-Denis, en arrière par une ruelle ci-dessus mentionnée, d'un côté au nord-ouest par la partie immédiatement ci-dessus décrite du dit lot numéro cinquante-cinq et de l'autre côté au sud-est par la partie ci-après décrite du dit lot numéro cinquante-trois; et la partie du dit lot numéro cinquante-trois (903-53) contenant deux pieds et six pouces de largeur environ par cent pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, sans garantie de mesure précise et bornée comme suit: en front par la dite rue St-Denis, en arrière par la ruelle ci-dessus décrite, d'un côté au Nord-Ouest par la partie immédiatement ci-dessus décrite du dit lot numéro cinquante-quatre (903-54); et de l'autre côté au Sud-Est par le résidu du dit lot numéro cinquante-trois (903-53).

Avec une maison à façade en pierre de taille et autres bâtisses dessus érigées portant le numéro civique 640 de la dite rue St-Denis, et dont les murs de division établissent la largeur de cet emplacement.

Deuxièmement:

Un terrain ou emplacement situé en la cité de Montréal, composé d'une partie du lot numéro cinquante-six et d'une partie du lot numéro cinquante-cinq, tous deux de la subdivision officielle du lot numéro neuf cent trois (P. 903-56 & 55) des plans et livres de renvoi officiels du quartier St-Louis de ladite cité de Montréal; la partie du dit lot numéro cinquante-six contenant cinq pieds et six pouces de largeur environ par cent pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, sans garantie de mesure précise, et bornée comme suit: en front par la rue St-Denis, en arrière par une ruelle portant le numéro cinquante-deux de la dite subdivision du dit lot numéro neuf cent trois, d'un côté au nord-ouest par le résidu du dit lot numéro cinquante-six, et de l'autre côté au sud-est par la partie ci-après décrite du dit lot numéro cinquante-cinq, tous de la dite subdivision officielle du dit lot numéro neuf cent trois; et la partie du dit lot numéro cinquante-cinq (55) contenant onze pieds de largeur environ par cent pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, sans garantie de mesure précise, et bornée comme suit: en front par la rue St-Denis, en arrière par une ruelle ci-dessus mentionnée, d'un côté au nord-ouest par la partie immédiatement ci-dessus décrite du dit lot numéro cinquante-six et de l'autre côté au sud-est par le résidu du dit lot numéro cinquante-cinq, tous de la dite subdivision officielle du dit lot numéro neuf cent trois (903-56 & 55) dès plans et livres de renvoi officiels du quartier St-Louis de la dite cité de Montréal; la partie du dit lot numéro cinquante-cinq (55) contenant onze pieds de largeur environ par cent pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, sans garantie de mesure précise et bornée comme suit: en front par la rue St-Denis, en arrière par la ruelle ci-dessus décrite, d'un côté au Nord-Ouest par la partie immédiatement ci-dessus décrite du dit lot numéro cinquante-quatre (903-54); et de l'autre côté au Sud-Est par le résidu du dit lot numéro cinquante-trois (903-53).

Avec une maison à façade en pierre de taille et autre bâtisses dessus construites portant le numéro civique 634 de la dite rue St-Denis et dont les murs de division établissent la largeur exacte de cet emplacement.

Cinquièmement:

Un terrain ou emplacement situé en la Cité de Montréal, faisant partie du lot numéro cinquante-trois de la subdivision officielle du lot numéro neuf cent trois (P. 903-53) des plan et livre de renvoi officiels du Quartier St-Louis de la dite Cité de Montréal, contenant environ vingt-deux pieds de largeur par cent pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, sans garantie de mesure précise et borné comme suit: en front par la rue St-Denis, en arrière par une ruelle portant le numéro cinquante-deux de la dite subdivision officielle du dit lot numéro neuf cent trois (903-53) des plan et livre de renvoi officiels du Quartier St-Louis de la dite Cité de Montréal; la partie du dit lot numéro cinquante-cinq (55) contenant onze pieds de largeur environ par cent pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, sans garantie de mesure précise, et borné comme suit: en front par la rue St-Denis, en arrière par une ruelle ci-dessus décrite, d'un côté au Nord-Ouest par la partie immédiatement ci-dessus décrite du dit lot numéro cinquante-quatre (903-54) et de l'autre côté au Sud-Est par le résidu du dit lot numéro cinquante-trois (903-53).

Avec une maison façade en pierre de taille et autres bâtisses dessus érigées portant le numéro civique 636 de la dite rue St-Denis et dont les murs de division établissent la largeur exacte de cet emplacement.

Quatrièmement:

Un terrain ou emplacement situé en la Cité de Montréal, composé d'une partie du lot numéro cinquante-quatre et d'une partie du lot numéro cinquante-trois, tous deux de la subdivision officielle du lot numéro neuf cent trois (P. 903-54 & 53) des plan et livre de renvoi officiels du Quartier St-Louis de la dite Cité de Montréal; la partie du dit lot numéro cinquante-quatre contenant seize pieds et six pouces de largeur environ par cent pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, sans garantie de mesure précise, et bornée comme suit: en front par la rue St-Denis, en arrière par une ruelle portant le numéro cinquante-deux de la dite subdivision officielle du dit lot numéro neuf cent trois (903-52) des dits plan et livre de renvoi officiels du dit Quartier St-Louis, d'un côté au Nord-Ouest par le résidu du dit lot numéro cinquante-quatre et de l'autre côté au Sud-Est par la partie ci-après décrite du dit lot numéro cinquante-trois; et la partie du dit lot numéro cinquante-trois (903-53) contenant deux pieds et six pouces de largeur environ par cent pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, sans garantie de mesure précise et bornée comme suit: en front par la dite rue St-Denis, en arrière par la ruelle ci-dessus décrite, d'un côté au Nord-Ouest par la partie immédiatement ci-dessus décrite du dit lot numéro cinquante-quatre (903-54) et de l'autre côté au Sud-Est par le résidu du dit lot numéro cinquante-trois (903-53).

Avec une maison façade en pierre de taille et autres bâtisses dessus érigées portant le numéro civique 636 de la dite rue St-Denis et dont les murs de division établissent la largeur exacte de cet emplacement.

Cinquièmement:

Un terrain ou emplacement situé en la Cité de Montréal, faisant partie du lot numéro cinquante-trois de la subdivision officielle du lot numéro neuf cent trois (P. 903-53) des plan et livre de renvoi officiels du Quartier St-Louis de la dite Cité de Montréal, contenant environ vingt-deux pieds de largeur par cent pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, sans garantie de mesure précise et borné comme suit: en front par la rue St-Denis, en arrière par une ruelle portant le numéro cinquante-deux de la dite subdivision officielle du dit lot numéro neuf cent trois (903-53) des plan et livre de renvoi officiels du Quartier St-Louis de la dite Cité de Montréal; la partie du dit lot numéro cinquante-cinq (55) contenant onze pieds de largeur environ par cent pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, sans garantie de mesure précise, et bornée comme suit: en front par la rue St-Denis, en arrière par une ruelle ci-dessus décrite, d'un côté au Nord-Ouest par la partie immédiatement ci-dessus décrite du dit lot numéro cinquante-quatre (903-54) et de l'autre côté au Sud-Est par le résidu du dit lot numéro cinquante-trois (903-53).

Avec une maison à façade en pierre de taille et autre bâtisses dessus construites portant le numéro civique 634 de la dite rue St-Denis et dont les murs de division établissent la largeur exacte de cet emplacement.

Cinquièmement:

Un terrain ou emplacement situé en la Cité de Montréal, faisant partie du lot numéro cinquante-trois de la subdivision officielle du lot numéro neuf cent trois (P. 903-53) des plan et livre de renvoi officiels du Quartier St-Louis de la dite Cité de Montréal, contenant environ vingt-deux pieds de largeur par cent pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, sans garantie de mesure précise et borné comme suit: en front par la rue St-Denis, en arrière par une ruelle portant le numéro cinquante-deux de la dite subdivision officielle du dit lot numéro neuf cent trois (903-53) des plan et livre de renvoi officiels du Quartier St-Louis de la dite Cité de Montréal; la partie du dit lot numéro cinquante-cinq (55) contenant onze pieds de largeur environ par cent pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, sans garantie de mesure précise, et bornée comme suit: en front par la rue St-Denis, en arrière par une ruelle ci-dessus décrite, d'un côté au Nord-Ouest par la partie immédiatement ci-dessus décrite du dit lot numéro cinquante-quatre (903-54) et de l'autre côté au Sud-Est par le résidu du dit lot numéro cinquante-trois (903-53).

Avec une maison à façade en pierre de taille et autres bâtisses dessus érigées portant le numéro civique 638 de la dite rue St-Denis, et dont les murs de division établissent la largeur de cet emplacement.

Troisièmement:

Un terrain ou emplacement situé en la cité de Montréal, composé d'une partie du lot numéro cinquante-cinq et d'une partie du lot numéro cinquante-quatre, tous deux de la subdivision officielle du lot numéro neuf cent trois (P. 903-55 & 54) dès plans et livres de renvoi officiels du quartier St-Louis de la dite cité de Montréal la partie du dit lot numéro cinquante-cinq (55) contenant onze pieds de largeur environ par cent pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, sans garantie de mesure précise et bornée comme suit: en front par la rue St-Denis, en arrière par une ruelle portant le numéro cinquante-deux de la dite subdivision officielle du dit lot numéro neuf cent trois (903-52), d'un côté au nord-ouest par le résidu du dit lot numéro cinquante-cinq (903-55), et de l'autre côté au sud-est par la partie ci-après décrite du dit lot numéro cinquante-quatre (903-54); et la partie du dit lot numéro cinquante-quatre contenant huit pieds de largeur environ par cent pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, sans garantie de mesure précise, et bornée comme suit: en front par la dite rue St-Denis, en arrière par la ruelle ci-dessus mentionnée, d'un côté au nord-ouest par la partie immédiatement ci-dessus décrite du dit lot numéro cinquante-cinq, et de l'autre côté au sud-est par le résidu du dit lot numéro cinquante-quatre.

Avec une maison façade en pierre de taille et autres bâtisses dessus érigées portant le numéro civique 636 de la dite rue St-Denis et dont les murs de division établissent la largeur exacte de cet emplacement.

Quatrièmement:

Un terrain ou emplacement situé en la Cité de Montréal, composé d'une partie du lot numéro cinquante-quatre et d'une partie du lot numéro cinquante-trois, tous deux de la subdivision officielle du lot numéro neuf cent trois (P. 903-54 & 53) des plan et livre de renvoi officiels du Quartier St-Louis de la dite Cité de Montréal; la partie du dit lot numéro cinquante-quatre contenant seize pieds et six pouces de largeur environ par cent pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, sans garantie de mesure précise, et bornée comme suit: en front par la rue St-Denis, en arrière par une ruelle portant le numéro cinquante-deux de la dite subdivision officielle du dit lot numéro neuf cent trois (903-52) des dits plan et livre de renvoi officiels du dit Quartier St-Louis, d'un côté au Nord-Ouest par le résidu du dit lot numéro cinquante-quatre et de l'autre côté au Sud-Est par la partie ci-après décrite du dit lot numéro cinquante-trois; et la partie du dit lot numéro cinquante-trois (903-53) contenant deux pieds et six pouces de largeur environ par cent pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, sans garantie de mesure précise et bornée comme suit: en front par la dite rue St-Denis, en arrière par la ruelle ci-dessus décrite, d'un côté au Nord-Ouest par la partie immédiatement ci-dessus décrite du dit lot numéro cinquante-quatre (903-54) et de l'autre côté au Sud-Est par le résidu du dit lot numéro cinquante-trois (903-53).

Avec une maison à façade en pierre de taille et autres bâtisses dessus érigées portant le numéro civique 632 de la dite rue St-Denis, et dont le mur de division Nord-Ouest établit le point de départ de la largeur de cet emplacement.

Les conditions seront données lors de la vente ou avant en s'adressant aux soussignés.

LECLERC & FARIBAULT,
Notaires,
No 52 rue Saint-Jacques, Montréal.

Montréal, le 12 février 1907. 296-1

# La banlieue de Montréal

## PROTECTION CONTRE LE FEU

Les récents incendies qui se sont déclarés au village Turcot et où les services des pompiers de Montréal ont été requis, ont soulevé des critiques plus ou moins acerbes à l'adresse des municipalités de la banlieue, qui n'ont aucuns moyens de protection contre le feu, ne songent pas à s'en procurer, et se reposent béatement sur Montréal du soin de défendre contre les flammes leurs immeubles presque toujours construits exclusivement de matériaux inflammables.

On ne peut taxer Montréal d'égoïsme; trop souvent, chaque fois, vraiment, que l'occasion s'en est offerte, la ville a généreusement et promptement prêté assistance à ses voisins, à plusieurs lieues à la ronde. Mais on a beau être obligeant, on est toujours en droit de compter sur un peu de bonne volonté de la part de ceux à qui l'on est appelé à rendre service.

Que les municipalités de la banlieue à l'exception peut-être des deux plus grandes, St-Louis et Maisonneuve, ne puissent s'outiller contre les dangers d'incendie, de façon à pouvoir faire face à toutes les éventualités, cela se conçoit aisément, plusieurs d'entre elles ne disposant que de très faibles revenus. Le village Turcot, par exemple, qui vient d'être tant éprouvé, ne compte qu'une population de 700 habitants environ. Cependant, tout petit qu'il est, le village devrait posséder, il nous semble, quelques appareils simples, pour combattre les commencements d'incendie, et organiser un corps de pompiers volontaires.

Dans certaines petites villes, on est sans défense contre le feu, sous prétexte que les revenus sont insuffisants, tandis que la taxe ordinaire est maintenue à un taux dérisoire.

Ces municipalités-là n'ont pas d'excuse pour ne pas avoir à leur disposition des moyens efficaces de protection contre les incendies.

# VILLE ST-PAUL

**UNE MANUFACTURE DE COTON QUI EMPLOIERA DE 500 A 700 OUVRIERS — L'ECLAIRAGE — UN EMPRUNT.**

Le conseil municipal de la ville St-Paul a reçu, hier soir, une requête de la plus haute importance. Par l'entremise d'un tiers, une compagnie en voie de formation demande une exemption de taxes pour 25 ans, et offre en retour des avantages très appréciables. Cette compagnie qui portera le nom de Mount Royal Spinning Company, fabriquera le coton blanchi et non blanchi. Elle installera ses usines sur le bord du canal Lachine, quelque part à l'extrémité de la rue Galt. Le terrain qu'elle projette d'acheter aura une superficie de 600,000 pieds carrés.

Les avantages demandés par la compagnie sont ceux-ci: une exemption de toutes taxes municipales générales et spéciales; le droit de poser des tuyaux à travers les rues de la ville, afin de permettre à la compagnie de s'approvisionner d'eau dans le canal; le droit de construire un canal d'égoût reliant ses usines au système d'égoûts de la ville. M. Marler, notaire, qui est le tiers qui sollicite les privilèges au nom de la compagnie, déclare dans sa lettre que la compagnie installera un établissement de pas moins d'un million de dollars devant employer de 500 à 700 ouvriers et ouvrières, recevant en moyenne $200,000 de salaire. L'édifice principal aura une façade de pas moins de 600 pieds sur trois etages.

Le conseil a décidé à l'unanimité de faire droit à cette demande pourvu que le règlement qui sera passé à cet effet, de même que le contrat qui interviendra entre la ville et la compagnie stipule que cette dernière s'engagera à remplir les conditions qui sont dans la lettre de M. Marler.

Il est décidé d'accorder à M. J. A. Laplante le contrat pour la fourniture de la pierre à macadam, à raison de $14.50 la toise, non concassée. Le contrat est pour 100 toises. M. Laplante était le plus bas soumissionnaire.

M. le maire Judge demande s'il ne serait pas dans l'avantage des citoyens de s'informer auprès des autorités de Westmount à quelles conditions elles consentiraient à fournir la lumière aux maisons privées et aux magasins. Un comité, composé du maire et des échevins Major et Barbeau, est nommé pour s'entendre avec Westmount à ce sujet.

Par suite de certains points en litige, l'échevin Major ne présenta pas son règlement à l'effet d'autoriser la ville à emprunter $50,000, pour construction de canaux d'égoûts et autres travaux permanents de voirie. Seulement il renouvelle son avis de motion.

Avis de motion est donné par l'échevin Barbeau qu'il présentera un règlement à l'effet d'amender le règlement de construction afin de permettre la construction à un étage sur les lots sur le front desquels on aura construit une maison suivant les règlements.

L'échange de la correspondance entre le Conseil d'hygiène et la Montreal Water & Power, est renvoyé à la commission de l'aqueduc.

Et le conseil s'ajourne à mardi le 25 du courant.

## A ST-LOUIS

**Un emprunt de $300,000**

On annonce comme certain que l'échevin Turcot présentera tout prochainement, peut-être ce soir, son projet de règlement, autorisant le conseil à négocier un emprunt de $300,000.

Cette somme serait employée d'abord à payer la dette flottante, qui s'élève à $250,000 environ, et la balance serait appliquée à la construction de trottoirs permanents.

# NOTRE-DAME DES NEIGES

**LA VILLE PLACEE SOUS L'ACTE DE 1903. — LA QUESTION DU DU TRAMWAY. — L'ANNEXION A OUTREMONT.**

Le conseil de Notre-Dame des Neiges a siégé hier soir sous la présidence du maire Charette. Les échevins Sarrasin, Lacombe, McKenna, Prevost et Prud'homme étaient présents.

M. Prud'homme a rendu compte de sa mission à Québec, où il était allé avec l'échevin Lacombe, surveiller la passation du bill de Notre-Dame des Neiges devant la législature.

Il rapporte que la législature a accordé à la ville la charte communes des cités et villes de 1903, au complet. Elle a consenti à fixer la qualification foncière à $2000 pour le maire, et à $1000 pour chacun des échevins. Les premières élections sous la nouvelle charte auront lieu le 1er février 1908, et dans la suite tous les deux ans.

La législature a supprimé la clause donnant au conseil un pouvoir d'emprunt égal à 15 p. c. de la propriété imposable; celle permettant d'établir un champ d'épuration sur le site déterminé par le conseil, et celle permettant d'élargir des rues—en expropriant—lorsque des terrains qui y aboutissent se trouvent dans les limites d'autres municipalités. Le rapport de l'échevin Prud'homme a été accepté.

Toutes les pièces de la polémique qui se poursuit entre le Conseil Provincial d'Hygiène et la Montreal Water and Power sont transmises au conseil qui n'ose en entreprendre la lecture, tant les pièces sont longues.

On vote $25 aux pompiers de Montréal, pour l'assistance qu'ils ont prêter lors de l'incendie du collège.

On décide aussi d'acheter un effre-fort.

L'échevin McKenna propose ensuite qu'un comité soit nommé pour négocier avec la Compagnie de tramways un contrat pourvoyant à un service satisfaisant dans les limites de Notre-Dame des Neiges. Adopté.

Ce comité se composera du maire et des échevins McKenna et Prud'homme.

Comme la Patrie l'annonçait hier, l'échevin Prud'homme a donné avis qu'à la prochaine séance du conseil il proposera que le secrétaire soit chargé d'écrire au conseil d'Outremont pour lui demander s'il serait disposé à discuter la question de l'annexion de la ville de Notre-Dame des Neiges à Outremont.

## UNE BELLE FETE

Hier était le 20ème anniversaire de mariage de M. Léon Daoust, échevin de la ville Saint-Paul. A cette occasion, ses amis lui firent une fête dans la magnifique salle de l'hôtel de M. Maclén Dame, coin des rues de l'Eglise et Eadie. Une adresse fut présentée à M. Daoust et à Mme Daoust, née Lamontagne (Alexandrine), accompagnée d'un joli cadeau. Lecture de l'adresse fut faite par M. Maclén Daoust, et le cadeau présenté par leurs enfants. Il y eut chant, musique, danse, etc.

Parmi les personnes présentes on remarquait M. F. X. Dumontier, Melle Georgiana Morse, M. Alphonse Daoust M. O. Lapierre, Mello Maria Vézeau, Monsieur Arthur Daigneault, M. et Madame Tomsley, M. et Mme O. Sauvé, M. et Mme N. Boileau, Melle Daignault, M. et Mme Cusson, M. et Mme Cyr, M. et Mme Jos. Charrette, M. Maclén Dame, M. et Mme A. Renaud, Melle Madore, M. Alphonse Daoust, M. Taylor, Melle Daoust, M. Adolphe Madore, etc.

## FEU MME BELANGER

Les funérailles de Mme Alex. Bélanger ont eu lieu ce matin à la ville St-Paul et ont été très solennelles. Le père de la défunte, M. J. B. Roy, et ses oncles conduisaient le deuil son mari, ses frères, ses beaux-frères et un nombre considérable de citoyens suivaient ce cortège.

A l'église Saint-Paul, le service a été chanté par M. le curé Brissette. Les élèves du couvent y assistaient.

## GRANDE ASSEMBLEE

A une réunion du Comité des Citoyens, hier après-midi, il a été décidé de convoquer spécialement les marchands et les industriels, et tous ceux qui s'intéressent à la question du gaz et de l'électricité, à une grande assemblée qui aura lieu, vendredi soir, à l'une des salles du Monument National.

Il s'agira de considérer le dernier vote du conseil de ville au sujet des franchises et d'organiser une délégation qui sera envoyée auprès du gouvernement de Québec.

## AU CLUB DE REFORME

Le Club de Réforme donnera un banquet samedi soir en l'honneur des deux nouveaux sénateurs: MM. Geo. W. Ross, ancien premier ministre de l'Ontario, et Daniel Gillmor, du Nouveau Brunswick. Ce dernier, depuis plusieurs années, fait partie du club de Réforma.

## AU CLUB CANADIEN

Le Club Canadien a procédé à l'élection de ses officiers hier soir pour l'année courante.

M. J. T. Marchand a été élu président, et MM. Thomas Côté, J. E. Beaudry, J. A. Lamarche et G. Boivin, directeurs.

**Mme Benjamin Raymond, décédée ces jours derniers, à Wendower, Ont.**

# NOS THEATRES

### ACADEMIE DE MUSIQUE

"The Girl Patsy", comédie en quatre actes, a obtenu un grand succès, hier soir, à l'Académie de Musique.

C'était la première fois que cette pièce était représentée à Montréal. L'auteur, Mme Feigl, est un nom familier aux partisans de l'école américaine, qui sont assez nombreux ici.

Dans "The Girl Patsy", les scènes burlesques et de mauvais goût sont exclues. Les sentiments généreux, nobles de la femme percent toujours à travers la note gaie et légère qui prédomine dans cette pièce. Quand on l'a entendue, on reste avec l'impression qu'elle est bien faite pour captiver l'attention d'un auditoire et l'intéresser.

L'interprétation ne laisse rien à désirer, surtout au troisième acte. June Mathis et Jane Tree, les deux étoiles de la troupe, remplissent leurs rôles avec une grâce et un naturel admirables. Elles furent applaudies à maintes reprises. Morris Bun, C. Hamilton, Sutherland et Francis Herblin ont aussi créé une excellente impression. Il semble qu'on ne se lasserait jamais de les entendre.

Les costumes et les décors sont très originaux et ils ne contribuent pas peu à faire apprécier la pièce.

### THEATRE DE SA MAJESTY

"Her Great Match", pièce en quatre actes, de Clyde Fitch, dans laquelle Mlle Maxine Elliott faisait hier soir, au Majesty, sa première apparition devant le public montréalais, est une comédie de belle facture. L'intrigue y est suivie et naturelle, et dans tout le cours de la pièce, les situations amusantes, les dialogues spirituels et les réparties drôlatiques se succèdent comme un feu roulant, de sorte que les auditeurs rient sans discontinuer du commencement à la fin de la représentation.

Dans le rôle de "Jô", Mlle Elliott a fait d'emblée la conquête de ses auditeurs. Outre l'agrément de sa personne, elle charme par sa façon de dire et par l'interprétation originale et hautement artistique qu'elle donne au texte de l'auteur. Mlle Elliott est bien secondée par M. Charles Cherry, qui a produit une excellente impression dans le rôle du prince. Mme Mathilde Cottrelly a joué la grande Duchesse de manière à mériter tous les éloges. Les autres rôles sont aussi bien tenus.

La mise en scène est superbe dans chacun des quatre actes, et les costumes ont été admirés. C'est une représentation dont le succès nous paraît assuré pour toute la semaine, que celle donnée au Majesty, parce que la comédie y est reposante et à tous points de vue sans reproche.

### THEATRE FRANÇAIS

Le si confortable "théâtre Français" a fait deux salles combles, hier, pour les premières représentations de "The Gypsy Girl" avec Miss Dolly Kemser dans le rôle de la pièce. La charmante actrice a remporté, hier, un succès bien mérité; l'auditoire a été vite empoigné par les situations émouvantes de cette pièce et applaudissait à tout rompre. Le thème de "The Gypsy Girl" est l'une de ces touchantes histoires dont W. Hal Reid a le secret; une histoire toute d'intensité, de vigueur et d'affection.

Ses personnages, hommes et femmes, sont très humains. Ils vivent, vibrent, aiment, comme tout le monde, dans la vie ordinaire. Cette pièce est romanesque et émouvante, et il s'en dégage une forte émotion. Le reste de la troupe est composé en partie d'artistes bien connus des amateurs de théâtre et très appréciés par le public en général.

Chose digne de mention, et sans précédent: Kemper, après les représentations, en matinée, du mardi et du jeudi, recevra, sur la scène les dames et les enfants, à qui elle donnera sa dernière photographie.

Les décors de "The Gypsy Girl" et les coups de scène sont magnifiques. Il y a des tableaux sensationnels qu'il faut voir.

Grosse semaine de succès assuré au Français.

### THEATRE ROYAL

La troupe de burlesque et de vaudeville, qui tient la scène au Royal, cette semaine, avait attiré beaucoup de monde, hier, à ce théâtre. Il y a une foule d'acteurs de talent et de valeur dans la troupe qui est sous la direction de Joe Opplaheimer. Citons Glove Elderi Carroll, le soprano enchanté, et tant d'autres qui font la joie des habitués du Royal.

Matinées tous les jours.

### AUX NOUVEAUTES.

Tout le monde a lu au temps de sa jeunesse l'épopée héroï - comique d'Henry Mürger, la vie de Bohême, et s'est complu au récit de la bizarre existence des Rodolphe, des Marcel et des Schaunard. Et l'on éprouve un plaisir nouveau à voir revivre, vivantes, sur la scène des Nouveautés, ces légendaires aventures, qui nous font tour à tour rire et pleurer.

Il y a incontestablement quelque chose d'attirant au premier abord dans la peinture de cette jeunesse folle, exubérante, insouciante du lendemain, et éprise d'art. Les Bohêmes, qui logent la plupart du temps le diable dans leur bourse, accueillent la misère le sourire aux lèvres. Ce sont les inaltérables amants de la vie. Dans leur existence de privation, l'amour apporte son rayon de soleil, et illumine tout. Pourvu qu'ils chantent et qu'ils aiment, c'est tout ce qu'ils demandent.

Cependant, il ne faut pas réfléchir longtemps pour sentir combien est vice cette vie vagabonde et combien triste est au fond la gaieté bohême. Tous ces fantoches qui vivent en marge de la société et dont toute la préoccupation est d'être follement gais n'arrivent qu'à se crétiniser. Et leurs amours de passage, malgré la couleur de poésie qui les dore, sont la pire de toutes leurs misères.

La compagnie des Nouveautés a interprété avec beaucoup de verve et de sentiment ces scènes fantaisistes. M. Perny, dans le rôle du poète Rodolphe, a déployé toutes ses qualités d'élégance et de chaleur passionnée. De son côté, M. Cosset, comme Marcel, a été le plus aimant et le plus insouciant des bohêmes. La tête de M. Fleury, qui incarne Schaunard, le parfait fumiste, a fait la joie de l'auditoire.

Nous n'avons pas besoin de dire que Mlle Ninove fut exquise à souhait dans le rôle de Mimi, qui était si tendre, si aimante et que l'amour a tuée. Elle fut même superbement tragique dans la grande scène du 4e acte avec Mme de Rouvres. Mme Larcey fut une gracieuse Musette, et Mme Montout une imposante Mme de Rouvres. M. Darcy, dans Baptiste, le domestique bachelier, M. Nyms, dans le philosophe Colline, et M. Valhubert dans l'oncle Durandin, ont eu leur part du succès.

Aujourd'hui, il y a matinée spéciale à 2.15 heures.

A l'étude pour la semaine prochaine: "L'Ami Fritz."

### "CYRANO" AU NATIONAL

"Cyrano de Bergerac"! n'est-ce pas que ce titre en vedette de l'un des chefs-d'œuvre de Rostand vous est à lui seul tout un panache? Un parfum de bataille et de coups d'épée, une griserie de mots jolis, spirituels, tranchants, comme un flamberge de Gascogne, avec la grande allure des vers du maître, montant à l'assaut de l'enthousiasme, voilà ce que l'on nous offre cette semaine au théâtre National Français. Excusez du peu. Au public qui aime le beau, la troupe du National offre un régal de gourmet littéraire.

Cyrano, le très laid, très spirituel, très brave et très aimant chevalier, Cyrano aussi friand de coups d'épée que de satires est un type superbe.

Interpréter un tel personnage, le nuancer à point et jouer ce rôle deux fois par jour est une rude tâche.

Par suite d'une indisposition de M. Cazeneuve, qui devait jouer le rôle de Cyrano, alternativement, avec M. Carême, ce dernier reste seul sur la brèche. Il s'est, d'ailleurs, tiré en maître des deux représentations d'hier et le public nombreux qui l'a applaudi a témoigné de l'heureuse impression qu'il a produite. M. Carême a remporté un succès bien personnel dans Cyrano, dont il a rendu à merveille la laideur physique, le tendresse de cœur et la chevaleresque et philosophique vaillance. M. Carême avait, d'ailleurs, joué le rôle quatre-vingts fois à son théâtre de Toulouse et il est tout à fait sous le panache du personnage. Sa scène du balcon, en fougue au siège d'Arras, sa mort sont trois coups de scène bien typiques. Madame Vhéry a prêté au personnage de Roxane beaucoup de charme, de grâce et de jeunesse.

Dans Cyrano, toute la pièce appartient au personnage principal; il y a cependant place pour de jolis succès de second plan et il nous fait plaisir de signaler MM. Scheler, Lombard, Meussot, Godeau, Filion, Hamel, Mallet, Petit-Jean, Palmiéri, Soulier, Leurs, etc., etc., Mmes Dericourt, Marsoll, Magda-Simon, Verteuil, Soulier, etc., etc. Toute l'excellente troupe a droit à de sincères éloges.

Les décors de Cyrano sont très beaux, très luxueux, comme il convient à toutes les pièces de Rostand; c'est d'ailleurs le désir, l'ordre du maître lui-même.

Mise en scène parfaite, costumes très riches. Brillante semaine en perspective au National.

### "NITOUCHE" AU BIJOU.

La direction du théâtre Bijou, à la suite de circonstances imprévues, avait dû, hier soir, modifier son programme et remplacer le vaudeville à l'affiche: "L'Hôtel du Libre Echange," par cette opérette d'Hervé: "Mademoiselle Nitouche."

Le public n'y perdit pas au change, comme en témoignèrent les applaudissements d'une salle presque comble, en dépit des circonstances. Melle Lucie de Matha, dans le rôle de Mademoiselle Nitouche, a remporté le même succès qu'elle remportait dans le même rôle il y a trois semaines.

M. Tannière dans la dualité Floridor-Célestin, fut impayable par la variété qu'il sût mettre dans son jeu.

Montclair fit un major parfait. Dans le rôle de Champtatreux, Aramini sut aussi trouver la vraie note. Citons les autres en bloc, puisqu'ils ont tous également réussi: Delbé, Bené, Regneu, Mmes Villac, Nozière, Clervce, Retter, Dubuisson, etc., mais la plus grande surprise de la soirée fut qu'une pièce remise à l'affiche depuis vingt-quatre heures pût être interprétée avec une telle maîtrise.

M. Cartal a obtenu un très vif succès dans ses chansons comiques de l'entr'acte.

### CINEMATOGRAPHE.

Magnifique succès hier soir au "Cinématographe". Salle bien remplie, public select. Beaucoup de dames et de jolies toilettes. Les propriétaires de cette jolie salle de spectacles doivent être fiers du succès obtenu.

Les vues entièrement nouvelles, sont parfaites sous tous les rapports.

Les chansons illustrées exécutées à la perfection par MM. Ducuay et Desmarteau, deux artistes bien connus dont il est inutile de faire des compliments.

Le bon ordre qui règne partout prouve une parfaite organisation. La direction promet un changement complet de vues deux fois par semaine et garantit qu'aucune ne seront vues dans aucune salle de Montréal, ni en même temps, ni même huit jours après.

On ajoutera au programme de ce soir deux milles pieds de vues nouvelles et on pourra voir la dernière création "La voleuse de grands chemins."

### LE OUIMETOSCOPE

Une grosse surprise attend les habitués du Ouimetoscope cette semaine. Elle a provoqué d'enthousiastes applaudissements hier et a valu de chaleureuses félicitations à M. L. E. Ouimet, le populaire directeur-propriétaire de l'établissement. C'est une vue que M. Ouimet a posée lui-même à Montréal, samedi dernier. Nous voyons nos raquetteurs quitter l'Hôtel de Ville et défiler en chantant par la rue Notre-Dame; plusieurs silhouettes très connues défilent sur la toile et l'on entend des noms murmurés par le public. M. Ouimet a de plus cinématographié les courses en raquettes au parc de Lorimier, ainsi que les juges et le public. Ce film, absolument de chez nous, est parfait sous tous les rapports. La lumière est excellente et les perspectives sont très bien observées. C'est le premier film posé par un Canadien, dont on peut faire la louange à l'égale de ceux de Pathé. Le programme, outre cela, est absolument neuf et intéressant; on a surtout applaud hier: la fabrication des éventails au Japon; les m

## DES HABITUDES IRREGULIERES PREDISPOSENT A LA CONSOMPTION.

La tendance des gens vers la tuberculose est à peu près triplée par des habitudes irrégulières. Voilà ce qu'en pense un savant.

La maladie ne se contracte pas comme la fièvre scarlatine ou la variole, mais par des germes d'expectorations séchées et qui pénètrent dans les poumons. Si notre corps est fort et en bonne santé il résistera avec succès aux germes par l'opération de la nature; si il est faible et abattu le germe se développera rapidement et la mort est inévitable, à moins de suivre des méthodes de guérison. Les conférenciers sur les habitudes régulières pourraient bien profiter de ces faits. Des rhumes négligés sont aussi une source prolifique de consomption, parce qu'ils rendent les poumons dans une position absolument favorable aux germes de la tuberculose. Un remède simple, qu'on dit capable de casser un rhume dans vingt-quatre heures, et guéris toute toux guérissable, peut être obtenu à n'importe quelle bonne pharmacie, à peu de frais. Prenez une demi-once d'Huile Vierge de Pin (Pure), deux onces de Glycerine et huit onces de bon whiskey. Mélangez bien et prenez en doses d'une cuillérée à thé à toutes les quatre heures.

Afin d'éviter les substitutions, il est plus prudent d'acheter les ingrédients et de préparer le mélange vous-même." L'Huile Vierge de Pin (Pure) devrait être achetée dans les fioles originales d'une demi-once, qui sont cachetées dans une boite en bois, avec enveloppe gravée, avec le nom — "Virgin Oil of Pine (Pure)," lisiblement imprimé. Il y a plusieurs sortes d'imitations d'Huile Vierge de Pin (Pure) qui sont présentées sous différents noms: telles que Huile de Pin concentré, Baume de Pin, etc. Ne les acceptez jamais comme substitutions pour l'Huile Vierge de Pin, parce qu'elles produisent inévitablement des nausées, et ne donnent jamais l'effet requis.


# Nouvelles de Partout

*Correspondances Régulières*

## STE-VERONIQUE DE TURGEON

**Elections municipales — Village prospère — M. Moise Mercier.**

STE-VERONIQUE DE TURGEON. —La nomination des nouveaux conseillers a eu lieu le 21 janvier. Ont été élus par acclamation : MM. Ant Deslauriers, Honoré Cyr, Aldéric Levert, Elie Lavoie, Charles Chartier, et Joseph Robidoux.

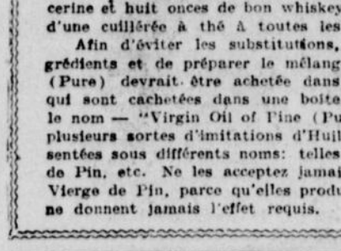

M. MOISE MERCIER, maire de Ste-Véronique de Turgeon.

M. Moise Mercier a été élu maire par acclamation le 5 février. M. Mercier est un des premiers fondateurs du canton Turgeon. En 1895, M. Mercier visita tout le nord de Montréal et résolut de se fixer à Turgeon. La terre qu'il trouva excellente et la beauté de ce canton, le décidèrent à prendre des lots, et en 1897, il s'y établit définitivement.

M. Mercier a toujours travaillé à faire développer cette nouvelle place, et réussit à merveille. En 1897 il n'y avait que 3 ou 4 habitations, et maintenant une bonne partie du canton est habité.

Sur les bords du beau lac Georges se trouve bâti le village. Une jolie église et un presbytère se dressent en face du lac. Le curé le Rév. Père Victor Epinard, est très estimé de ses paroissiens.

Il y a maintenant 4 scieries, une beurrerie, un hôtel 2 magasins et un bureau de poste. Il y a encore beaucoup de terre excellente qui ne sont pas prises.

M. Moise Mercier est le frère du regretté feu François Mercier. MM. Moise et François Mercier sont les premiers canadiens-français qui ont ouvert l'Alaska. M. Moise Mercier a resté durant 15 ans dans les régions polaires et forma avec son frère François, et son ami Michel Laberge et Jos. Gravel une des plus puissantes compagnies de fourrure de l'Amérique. M. Mercier est un homme très estimé de tout ses concitoyens et est très populaire. Nous sommes heureux de sa nomination comme maire de notre paroisse, et nous savons qu'il fera tout en son pouvoir pour faire développer ce beau canton.

On nous apprend qu'au mois de mai prochain M. I.C. St-Amour ami de M. Mercier doit monter dans notre canton pour s'y établir definitivement avec sa famille. M. St-Amour est un des premiers fondateurs du canton et a beaucoup aidé à faire progresser cette paroisse.

## COURRIER DE ST-HYACINTHE

**Grande mascarade — Notes diverses**

Correspondance spéciale à "La Patrie"

ST-HYACINTHE, 12 — La grande mascarade de mercredi soir, au rond à patiner du Yamaska Skating Club, a remporté un très joli succès. La glace était en excellent état, et la musique donnée par la Philharmonique, comme d'habitude, était absolument entraînante.

Voici les plus jolis costumes que nous avons remarqués parmi des centaines : Miles Caroline Nault, cartomancienne ; Antoinette Choquette, La France; Blanche Séguin, magicienne ; Hortense Daigneault et Guerrie Orsali, veuves; Blanche Denis, Cupidon ; Blanche Beauregard, reine ; Aline Charbonnel, la nuit ; Augustine Paquet, matelot; Bertha Morin, vieux style ; Albertine St-Jean, La France ; Aurore St - Jean, amazone ; Rosa Grenon, La France ; Germaine Brousseau, bretonne; Marguerite Payan, paysanne ; Anna Boisseau, l'espérance ; Adine Chauvin, d'Ottawa, bergère ; Mlle Côté, infirmière; Corine Beaupré, l'année ; Herrie Fontaine, laponaise ; Marie Paule St-Germain, bergère ; Messieurs J. Guy Carreau, élégant nègre ; Jean Constantineau, officier anglais ; Jacques Roy, beauté féminine ; Eugène Prévotte, vieux type canadien ; Louis J. Massé, Uncle Sam; Paul Moseley, sauvage ; Lucien Boivin, vagabond nègre ; Eugène Massé, Pierrot ; Léo Orsali, cavalier ; Euclide Guertin, veuve ; Pierre Lamothe, matelot ; Alexandre Hébert, matelot ; Aimé Cordeau, élégant ; Georges E. Bachand, écuyer ; Ernest Dupont, élégant ; M. Fontaine, bouffon ; Joseph Mathieu, bouffon ; Albani Côté, soldat pontifical ; Erasme Lamothe, Méphisto, etc.

— Mlle Juliette Chalifoux, de cette ville, est allée passer une quinzaine de jours à Farnham, pour travailler au bazar de charité qui y est actuellement en cours.

—M. Eusèbe Brodeur, de La Providence, vient de faire l'acquisition d'un terrain situé entre les propriétés de MM. J. A. Chicoine et Hector Pagnuélo. Il a l'intention de se bâtir une résidence, dès le printemps.

— La Compagnie du Gaz, Electricité et Pouvoir, qui a présentement ses bureaux dans la manufacture Ames and Holden, occupera, en mai prochain, l'immeuble où est actuellement le magasin de M. David Beauvais, coin des rues Cascades et St-Hyacinthe.

## L'ASSOMPTION

**M. J. S. Rivest élu maire — La question du pont.**

Correspondance spéciale à la "Patrie"

L'ASSOMPTION, 12 — A la dernière assemblée du conseil municipal de la ville de l'Assomption, M. Jos. Siméon Rivest, notaire, a été élu maire. C'est la quatrième fois que cet honneur lui est dévolu. Nos félicitations. M.Rivest est aussi préfet du comté depuis 8 ans.

—Nous avons eu, vendredi, une réunion assez tumultueuse des citoyens de la ville et de la paroisse au sujet de la



M. J. S. RIVEST, N.-P., maire de L'Assomption.

construction d'un pont sur la rivière de l'Assomption. M. L. J. Gauthier, député local, y assistait comme représentant du gouvernement provincial.

Après des débats très animés, un site fut choisi, malgré l'opposition d'un certain nombre de gens dont les droits se trouvaient lésés.

—Le bazar au profit des Sœurs de la Providence bat son plein et nous amène un grand nombre d'étrangers distingués. A cette occasion nous avons eu un magnifique concert donné par M. H. E. Boulay, professeur de musique au college.

## COURRIER DE SAINT-JEAN

**Belle fête — M. J. A. Raymond, secrétrés. — Prochaine élection.**

ST-JEAN, 12—Si jamais fête de charité eût du succès à Saint-Jean, c'est bien celle qui a eu lieu, la semaine dernière, organisée en faveur de la nouvelle paroisse de Notre-Dame Auxiliatrice. Près de 300 personnes se sont rendues à la salle de l'hôtel-de-ville, et la plus franche gaieté n'a cessé de régner pendant la partie de cartes. Après ce fut l'encan des boites; quelques-unes furent vivement contestées, et furent payées jusqu'à $5. La soirée a rapporté près de $300 de profit à la nouvelle paroisse. Les organisatrices de la fête remercient cordialement tous ceux qui ont bien voulu les encourager.

— A sa séance du 7 courant, le conseil municipal de cette ville a nommé M.J. Alcidas Roy, de Saint-Jean, secrétaire-trésorier de la ville de Saint-Jean, avec un salaire de $1,200 par année. Cette nomination est très bien vue dans la ville.

Le nouveau titulaire est, dans toute l'acception du mot, un "self-made

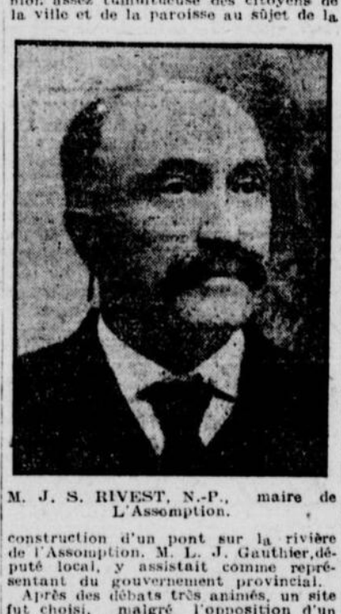

M. J. A. RAYMOND, secrétaire-trésorier de St-Jean. —Photo. J. L. Pinsonneault.

man." A sa sortie de notre école il entra à l'emploi de MM. Simard et Goders, commerçant de cette ville. Bientôt après il fut nommé gérant général au Canada de "The American Hay Co.," riche compagnie de New-York. Il fut pendant quatre ou cinq ans à l'emploi de cette compagnie. Enfin, lorsque M. Z. R. Hamel devint sérieusement malade, il consentit à entrer au service de la ville en qualité d'assistant secrétaire-trésorier. La manière dont il remplit ses fonctions, satisfit tellement le conseil de ville, qu'il n'y eût qu'une voix pour lui octroyer la promotion qu'il a, d'ailleurs, si bien méritée.

— M. James O'Cain a été nommé président de notre prochaine élection municipale. M. F. X. Archambault, notaire, agira comme secrétaire. Comme la "Patrie" l'a déjà annoncé, c'est le 18 courant qu'aura lieu la nomination. Il est rumeur que l'élection n'aura pas lieu par acclamation.

Il y a plusieurs aspirants, paraît-il, à la succession de M. Z. R. Hamel, comme organiste de la paroisse de St-Jean. L'un des plus en vue est M. Ernest Gagné, de cette ville, qui a été pendant une vingtaine d'années organiste à l'église de la Pointe St-Charles, à Montréal.

## COURRIER DE SOREL

**M. le juge Bruneau — Notes diverses**

Correspondance spéciale à "La Patrie"

SOREL, 12 — M. A. A. Bruneau, notre nouveau juge, a siégé pour la première fois samedi.

Après la lecture de sa commission, faite par M. le protonotaire Al. D. de Grandpré, l'hon. M. Jules Allard s'est levé, et au nom de ses confrères du barreau de Richelieu a prononcé une éloquente allocution à laquelle M. Bruneau a répondu.

Les membres du barreau présents étaient MM. Jules Allard, A. P. Vanasse, François Lefebvre, G. E. Mathieu, Adélard Lanctôt, et Geo. Magnan. Tous les officiers du palais étaient présents, ainsi qu'une grande foule de curieux.

M. le juge Bruneau a ensuite expédié la besogne porté au rôle.

—La cour de Circuit, terme de février, s'ouvrira le 14, jeudi.

—Les retraites préparatoires à la fête de Pâques commenceront dimanche prochain.

Elles s'ouvriront par la retraite des dames, qui sera suivie de celle des hommes.

—Les Quarante Heures, au couvent de la Congrégation, commenceront jeudi de cette semaine.

—Jeudi dernier, il y eut à l'hôtel Carleton, une belle soirée d'amis, à l'occasion du mariage de M. Napoléon Ethier avec Mlle Joséphine Fleury, de Ste-Anne de Sorel. A cette occasion, une belle adresse lui fut lue par M. Wilfrid Davignon.

Il y eut du chant, de la musique par tous les amis présents, notamment par MM. Arthur Davignon, Wilfrid Davignon, O. Manseau, A. Letendre, J. Lepage, T. Bélisle, J. O. Parent, Edm. Prud'homme, Rodolphe Hébert, MM. les organisateurs, Félix Duhamel, Eclide Paul, D. Hector Lacombe, etc.

Un joli cadeau a été présenté au héros de la fête.

## COURRIER TRIFLUVIEN

Correspondance spéciale à la "Patrie"

TROIS-RIVIERES, 12.— L'autre matin, quelques braves voyageurs se sont hasardés à faire la traverse en voiture sur la glace entre Ste-Angèle et Trois-Rivières. Comme le trajet se fit heureusement, beaucoup de gens ont suivi leurs traces.

—Le marché de vendredi a été plus considérable que d'habitude. Profitant du pont de glace, plusieurs cultivateurs sont venus étaler leurs produits.

—A l'occasion des jours gras, il y aura un grand carnaval ce soir, au Patinoir Laviolette. Durant la soirée, il y aura concert donné par l'Union Musicale.

—Le prix du bois de sciage augmente de jour en jour. Une hausse de $5 par mille pieds, vient de se faire.

—Le Dr J. E. Garceau, de Montréal, était de passage à la Pointe du Lac, l'autre jour.

Mme Hermile Bureau, de Québec, est en promenade chez M. U. P. Bureau.

—M. et Mme Alexandre Bureau et leur fils Lionel, de Shawinigan Falls, sont à Trois-Rivières pour quelques jours.

## NOCES D'ARGENT

**De M. et Mme J. Choquette, à St-Hyacinthe.**

Correspondance spéciale à "La Patrie"

ST-HNACINTHE, 12 — Dimanche soir il y avait grande fête, à l'hôtel Canada, de cette ville, à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph Choquette. Une centaine de nos concitoyens se sont rendus à l'appel pour présenter aux jubilaires leurs cadeaux et leurs vœux.

M. Joseph Bissonnet, marchand-tailleur, s'est fait l'interprète de tous en présentant à M. et Mme Choquette, une adresse. La réponse a été des plus heureuses. Puis l'on s'est franchement amusé.

M. Choquette, qui est aujourd'hui

M. et Mme JOS. CHOQUETTE, de Saint-Hyacinthe.

contremaître à la manufacture Penman Mfg. Co., est né à La Présentation, en 1859, du mariage de M. Paul Choquette et de Mme Philomène Massé.

Mme Choquette, née Laura Arpin, est née en 1858, à St-Hyacinthe, du mariage de M. St-Ours Arpin, et de Mme C. Beauregard. Ils ont contracté mariage à Worcester, Mass., en 1882.

Trois enfants, nés de ce mariage, sont aujourd'hui vivants, savoir MM. Ernest, Armand et Armour Choquette.

M. Choquette est aujourd'hui un de nos citoyens les plus riches et les plus influents. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à Mme Choquette bonne et heureuse fête.

## STE-SOPHIE DE LEVRARD

Correspondance spéciale à la "Patrie."

STE-SOPHIE DE LEVRARD, 12— A une séance du conseil municipal de la paroisse de Ste-Sophie de Lévrard, comté de Nicolet, tenue le 4 courant, il a été proposé par J. A. Savoie, secondé par Wilbrod Tousignant, et résolu unanimement que des remerciements soient votés à l'ex-maire J. O. Tousignant et à l'ex-conseiller Ludger Mailhiot pour les services qu'ils ont rendus à la paroisse durant leur terme d'office comme conseillers de la susdite paroisse.

## STE-ANGELE

Correspondance spéciale à la "Patrie."

STE-ANGELE, 12—M. Nazaire Dubuc a été nommé maire de Ste-Angèle.

A la dernière séance du conseil on a voté des remerciements à l'ancien maire, M. Joseph Ostigny, qui s'est acquitté de ses fonctions avec beaucoup de zèle.

## PAS HEREDITAIRE

**La Calvitie provient d'un germe Minuscule**

Plusieurs, même de nos jours, sont d'opinion que la calvitie provient de l'influence héréditaire.

Rien n'est plus éloigné de la vérité. La calvitie est causée par les attaques d'un germe minuscule qui s'introduit sous le cuir chevelu et attaque la racine des cheveux—amenant la perte de leur vitalité et leur chute.

L'organisme ne peut s'en débarrasser que par l'emploi abondant et continu de l'Herpicide de Newbro.

Quand on se sert de l'Herpicide, que le cuir chevelu soit fortement endommagé, cela ne fait aucune différence, la calvitie disparaît et la vigueur est rendue aux cheveux. "Enlevez la cause, vous détruisez l'effet". Vendu par tous les principaux pharmaciens. Envoyez 10c en timbres pour échantillon, à "The Herpicide Co., Détroit, Mich. Deux grandeurs, 50c et $1.

John Leaïs, 2208 rue Ste-Catherine, Quenneville & Guérin, 6 magasins, Montréal.

J. O. Quenneville, Hull, P.Q.; Pharmacie White, Aylmer, P.Q.; agents spéciaux.

# UN TRAVAIL DE GEANTS

Ce fut celui de nos pompiers, ce matin, à l'incendie de la rue St-Paul

**LE FROID**

**LE RESEAU DES FILS ELECTRIQUES RETARDA SENSIBLEMENT LA MANOEUVRE.**

Un incendie considérable qui s'est déclaré de bonne heure ce matin et a dévasté l'établissement de MM. Swift, Copland & Cie, chapeliers et fourreurs, No 517 rue Saint-Paul, a jeté

Photographie de l'édifice de la rue St-Paul, incendié ce matin.

l'émoi dans tout le quartier commercial de cette ville.

L'édifice, qui avait quatre étages, a été détruit en partie et les dommages par l'eau et la fumée sont pour le moment impossibles à estimer. Au moment où l'incendie éclata, il faisait un froid intense et notre corps de pompiers a dû faire un travail de géants pour empêcher une conflagration générale.

L'alarme fut donnée par un gardien de nuit qui passait à cet endroit. Il entendit un

**BRUIT D'EXPLOSION**

et l'instant d'après il vit des flammes et de la fumée s'échapper des deux derniers étages de l'édifice. Au moment où il atteignait la boite d'alarme, il rencontra un constable qui accourait.

Le sous-chef Dubois arriva sur les lieux dès la première alarme et vu le danger, il en sonna lui-même une seconde.

Les casernes suivantes répondirent à l'appel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 16, 20, 21 et 22. Avec les pompiers de ces casernes, arrivèrent les sous-chefs Tremblay, Saint-Pierre et Brière.

A ce moment le feu faisait rage et les flammes menaçaient de se communiquer aux établissements voisins. Le bruit, la lueur, la fumée jetèrent un instant la consternation parmi les pensionnaires de l'hôtel Albion, situé tout à côté, puis tout le monde descendit

**DANS LA RUE**

pour suivre les progrès de l'incendie. Mais le feu fut confiné à l'édifice où il a originé en dépit des obstacles énormes qu'il y fallut surmonter. L'étroitesse de la rue Saint-Paul à cet endroit a été cause de beaucoup d'ennuis pour les pompiers, dont les mouvements se trouvaient fort gênés, sans compter la masse inextricable de fils électriques qui empêchèrent comme d'habitude, la rapidité de la manœuvre dans le dressage des échelles. Deux pompes à vapeur se trouvaient sur place et les boyaux s'étendaient sur toutes les rues avoisinantes.

Les pertes dépassent peut-être le chiffre de $200,000. MM. Swift Copeland & Co. subissent des dommages pour environ $150,000.

Les pompiers ont eu beaucoup à

**SOUFFRIR DU FROID**

et le sous-chef Tremblay qui, en l'absence du chef Benoit, avait le commandement général, prit sur lui de soulager autant qu'il lui était possible, les souffrances de ses hommes, et il commanda à l'Hôtel Albion vingt gallons de café chaud qu'il fit transporter au poste No 1, situé à vingt pas. Inutile de dire combien les braves pompiers ont apprécié la sollicitude du chef. Aucun des hommes n'a été blessé.

A quatre heures l'incendie était maîtrisé, mais les pompiers ont dû travailler jusqu'à midi, aujourd'hui, afin de faire disparaître toute trace du feu dans l'édifice.

# LA MEMOIRE DE LINCOLN

L'anniversaire du président-martyr célébré aujourd'hui aux Etats-Unis

**DOUZE ETATS**

Les Américains célèbrent aujourd'hui la fête de l'un de leurs plus grands citoyens : Abraham Lincoln, le président martyr.

Né le 12 février 1809, Abraham Lincoln, élu président en 1860 et réélu en 1864, fut assassiné en 1865, comme il venait de donner la liberté à quatre millions d'esclaves.

Le grand président qui devait un jour tomber sous les coups d'un fanatique esclavagiste, commença sa glorieuse carrière dans une condition bien humble. Son père, Thomas Lincoln, cumulait à la fois les états de charpentier et de cultivateur, dans le district de La Rue, subdivision du district d'Hardin, Kentucky.

Mais comme autrefois sept villes se

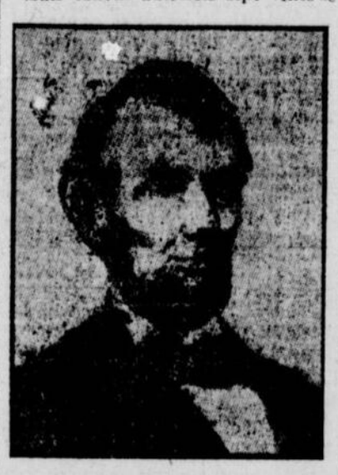

ABRAHAM LINCOLN, 16ème président des Etats-Unis, libérateur de quatre millions d'esclaves.

disputaient Homère, trois états : le Kentucky, l'Illinois et l'Indiana

**RECLAMENT**

Abraham Lincoln, qui y habita successivement.

Les Lincoln vinrent s'établir dans l'Indiana en 1816, la même année que cet état fut admis dans l'Union américaine. La famille comprenait le père, la mère et deux enfants, car le jeune "Abe", comme on l'appelait alors, avait une sœur.

Le fils du pauvre charpentier-fermier manifesta de bonne heure un goût invétéré pour la lecture. Tout ce qui lui tombait sous la main, il le lisait ; mais les gibliothèques des environs étaient bien limitées ; on y trouvait : "Robinson Crusoé",6 les "Fables d'Esope", la "Vie de Washington" et l'"Histoire des Etats-Unis", et pas grand'chose en plus.

Quand il sut ces livres presque par cœur, il voulut étendre le champ de son érudition. Il demeurait aux environs de Boonville. Il apprit qu'à Boonville même le Palais de Justice contenait une bibliothèque mieux fournie. Il s'y rendit aussitôt, pendant les sessions des tribunaux. Il suivit les débats judiciaires de ce temple de Thémis qui n'était alors qu'une masure grossièrement construite avec des pièces de bois mal équarries. Pour s'y rendre, il devait accomplir un trajet de

20 MILLES

M. Brackenridge, alors le plus célè-

(Suite à la 11ème page)


L'OXYGENE purifie, la nourriture fait le sang. Si l'air pur est un puissant facteur pour combattre la tuberculose, combien plus importante doit être une bonne nourriture.

***L'Emulsion de Scott*** est faite de pure huile de foie de morue, déclarée par le Prof. Frankland, de Londres, comme étant la plus nutritive des nourritures connues — et d'hypophosphites, lesquels renforcent les nerfs.

***L'Emulsion de Scott*** a porté secours à des milliers de consomptifs.

**Chez tous les Pharmaciens : 50c et $1.00.**

# Reliable American FUR STORE

## 481 Rue Sainte-Catherine Est.

**TEL. EST. 625.** **Ouvert le soir, Vendredi et Samedi.**

PROFITEZ des dernières semaines de février pour acheter de belles et riches fourrures à des prix d'occasion. :: :: :: :: Nous accordons

**20% D'ESCOMPTE**

sur tous nos

***Etoles, Collets et Manchons de Vison***

et ***10 p.c.*** d'Escompte sur tout notre vaste assortiment si riche et si varié de fourrures de toutes sortes.

***Les commandes par la poste sont l'objet d'une attention spéciale et sont exécutées promptement.***

## PAS DE REPASSAGE—PAS D'AIGUISAGE

**Le Rasoir Parfait. Il est toujours Agréable de se raser avec**

**PAS D'INCONVENIENTS POSSIBLES**

**TOUJOURS PRETS A EMPLOYER**

***Les Rasoirs Carbo-Magnétic*** ont révolutionné la fabrication des Rasoirs. ***Ils sont Trempés à l'Electricité*** d'après ***notre propre et exclusif procédé secret.***

***Le Trempage à l'électricité*** ajoute du ***carbone*** à l'acier, tandis que le ***trempage au feu*** (la seule méthodes en usage depuis des siècles) détruit le ***carbone,*** qui est l'Âme de l'acier.

**Votre marchand donnera a l'essai pendant 30 jours un RASOIR CARBO-MAGNETIC sans que vous soyez oblige de l'acheter.**

**Maison A. L. SILBERSTEIN, 459-461 Broadway, NeW-York**

THE Carbo Magnetic RAZOR

## Bébé Tousse

Il faut le soigner de suite, si vous voulez le préserver des maladies plus graves que le rhume amène, le

# Sirop Mathieu

**(Au Goudron et à l'Huile de Foie de Morue)**

est aimé des enfants. Il les guérit et les fortifie par son action tonique. Partout, 35c la grosse bouteille.

**La Compagnie J. L. Mathieu, Propriétaires, Sherbrooke, P. Q.**

En vente dans toutes les pharmacies et magasins généraux.

Enfant de Monsieur THOS. TISDEL, 16 Lodi St., Worcester, Mass.

# Le Sommeil et la Nourriture

Le sommeil est aussi nécessaire à l'enfant que la nourriture, pourvu que ce soit un sommeil naturel. Toutes les indispositions qui causent une douleur plus ou moins vive, comme la dentition difficile, la colique, la diarrhée causent des insomnies et sont un sujet d'épuisement pour l'enfant.

Pour calmer ses douleurs et lui rendre le sommeil il suffit de lui faire prendre quelques doses de

# SIROP D'ANIS GAUVIN

**Ce Sirop est recommandé par les médecins qui le prescrivent préferablement à tout autre.**

**Parmi les nombreux certificats que nous recevons chaque jour nous vous recommandons la lecture du suivant:**

Monsieur J. A. E. Gauvin, Montréal. Worcester, Mass., 25 avril 1906.

Monsieur,

Il y a environ six mois que je fais usage du Sirop d'Anis Gauvin pour mon petit garçon. Avant cela j'avais une certaine crainte de m'en servir, mais le médecin de la famille m'ayant rassuré sur ce point me disant que ce médicament n'offre aucun danger et ne contient aucune substance dangereuse je l'ai essayé d'abord pour faciliter une dentition douloureuse et le remède a eu un excellent effet. Dans la suite, j'ai eu l'occasion de m'en servir pour guérir les coliques, calmer la toux et dans tous ces cas le remède a eu l'effet désiré. Depuis que je l'applique, mon enfant a une bonne santé. C'est le remède par excellence pour les enfants. Je suis votre tout dévoué.

THOS. TISDEL, 16 Lodi St., Worcester, Mass.

**LE SIROP D'ANIS GAUVIN SE VEND PARTOUT. PRIX 25c.** **MEFIEZ-VOUS DES IMITATIONS.**

# PETITES ANNONCES

## TARIF

**Invariablement payable d'avance.**

### Pour Annonces Classifiees

—DE—

### "LA PATRIE."

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cents par mot extra chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra chaque insertion.

Toutes les autres annonces, "On demande" 20 mots pour 25 cents trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, Etc., 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et ½c par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 20 cents pour 20 mots ou moins, pour trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½c par mot extra, chaque insertion.

### AVIS SPECIAL

**Ue tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence beaucoup plus élevé.**

**Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.**

## Emplois Demandés

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 344 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—URBAIN LAFONTAINE, gérant. 278-jno

DEMOISELLE très instruite, française, connaissant l'anglais, désire emploi dans un bureau quelconque ou dans un magasin. C. Tournel, 71 Lagauchetière Ouest. 295-3

EMPLOI DEMANDE — Un boulanger demande position. S'adresser 298 Laval. 296-3

VOUS trouverez une femme bien capable, comme servante générale, désire garder son enfant avec elle, bébé, sept mois. S'adresser à toute heure, No 43 St-Dominique. 294—3

## Elèves Demandées

ELEVES DEMANDES — On recevra des leçons de français, d'anglais, de piano et de chant en s'adressant à Mlle De LaRue, 358 Ave. Mont-Royal. 9,11,12

## Hommes Garcons demandes

AGENTS — On demande de bons agents pour solliciter des commandes de thé et café, dans la ville, 2 pour cent de commission. S'adresser 196 Chambord. 294-6

AIDE-FORGERON — On demande un aide-forgeron d'une couple d'années d'expérience. S'adresser M. Grenier, 78 Fulford, après 6 heures. S'adresser 1190 Saint-Jacques. 296-1

AGENTS solliciteurs et collecteurs actifs demandés, bel avenir pour un bon travailleur honnête. S'adresser à P. Lachance, surintendant, 71A Saint-Jacques. 296—5

BARBIER — On demande immédiatement un bon barbier, bon salaire. S'adresser à 55 avenue Fairmount, Ville St-Louis. 295-3

BARBIER demandé, à gages ou à son compte, S'adresser à Charles Latreille, L'Annonciation. 296-1

BARBIER — Bon barbier demandé aussi un jeune homme ayant un peu d'expérience dans le métier. S'adresser O. Rodrigue, 124 Vinet. 296-1

COMMIS — On demande 3 commis d'expérience, avec bonnes références, pour le département d'épiceries. S'adresser Lamy & Lamy, 481 Notre-Dame Ouest. 296-1

COMMIS — On demande un bon commis d'expérience dans la marchandise sèche, parlant les deux langues. Références exigées. S'adresser N. Massé, 1677 Sainte-Catherine Est. 296-1

COUSEUR — On demande un couseur avec références. S'adresser immédiatement 166 Sainte-Catherine Ouest, près Saint-Georges. 296-1

CHAUFFEURS et serre-freins sur les chemins de fer canadiens. Ages, 20 à 39 ans ; au-dessus de 140 livres et cinq pieds cinq pouces. Expérience pas nécessaire. Chauffeurs, $100 par mois, deviennent ingénieurs et gagnent $200. Serre-freins, $75 par mois, deviennent conducteurs et gagnent $150. Mentionnez la position désirée. Railway Association, 625 G., "La Patrie", Montréal. 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28

CHARRETIER.—On demande immédiatement un charretier recommandé et habitué aux soins des chevaux, pour charroyer de la farine. S'adresser le midi ou le soir, de 6 à 8 heures, 198 rue Cherrier. 296-3

EXAMINATEUR expérimenté demandé pour une fabrique de vêtements. S'adresser S. Levinson, Son and Co., 324 Notre-Dame Ouest. 296-1

ETUDIANT — On demande un étudiant en pharmacie, un commençant préféré. S'adresser pharmacie Maillet, rue Craig. 296-3

FORGERONS — On demande de bons forgerons pour les réparations et l'ouvrage neuf chez The Ledoux Carriage Co., Limited, 93 rue Osborne. 296-1

FORGERONS — On demande de bons forgerons, pour les réparations et l'ouvrage neuf chez The Ledoux Carriage Co., Limited, 93 rue Osborne. 295—2

FORGERONS — On demande de bons hommes à bois, pour les réparations et l'ouvrage neuve, chez The Ledoux Carriage Co., Limited, 93 rue Osborne. 295—2

GARÇON — On demande un garçon pour faire les messages. S'adresser Victor Lévesque, 566 Parc Lafontaine. 296-1

GARÇON demandé pour bureau, sachant l'anglais et le français, et ayant une bonne main d'écriture. Caron Frères, 151 Craig Ouest. 296-1

GARÇON demandé pour apprendre le métier de peintre et se rendre généralement utile. Références exigées. B'adresser 73 Saint-Charles-Borromée. 296-1

GARÇON — On demande un garçon de bureau, chambre 27, édifice Alliance, No 107 rue Saint-Jacques. 296-1

GARDIEN — Un couple marié et respectable, sans enfants pourrait avoir un logement confortable en retour de légers services en rapport avec une école privée. S'adresser immédiatement au No 257 rue St-Antoine. 296-1

HOMME — On demande un homme capable de travailler le bois et de conduire une machine à raboter. S'adresser à la Dominion Transport Company, 30 rue Anne. 296-1

## Hommes Garcons demandes

HOMMES DEMANDES — Des hommes de confiance dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et aussi pour distribuer des petites annonces. A commission ou à salaire, $83 par mois et dépenses, $4 par jour. Emploi permanent pour de bons hommes fiables. Expérience non requise. Ecrivez pour informations. Empire Medicine Co., London, Ont. 214-1-1-28

JEUNES GENS désirant apprendre la télégraphie pour se rendre capables de remplir des positions de chemins de fer. Cours jour et soir. S'adresser Ecole de télégraphie, Monument National, Montréal. 12-14-16

JEUNE HOMME.—On demande un bon jeune homme pour travailler le bois dans les grosses voitures, pour la campagne. S'adresser à Ludger Gravel, 28 Place Jacques-Cartier, Montréal. 296-1

JEUNE HOMME. — On demande un jeune homme de 20 ans, fort et actif, pour travailler dans les box toes. S'adresser Dominion Die Co., 114 avenue Delorimier. 296-1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour travailler le bois dans les grosses voitures pour la campagne. S'adresser à Ludger Gravel, 26 Place Jacques-Cartier. 295—3

ON DEMANDE un tailleur de vêtements et un bon ajusteur, aussi un jeune homme pour le magasin. S'adresser à M. F. C. Wheeler, 905 rue St-Laurent. 295—3

ON DEMANDE un commis d'expérience dans la marchandise sèche. S'adresser à Filiatrault & Lesage, 427 & 429 Boulevard St-Laurent. 295—3

MOULEURS de banc demandés. S'adresser à Standard Foundry, Longueuil, Qué. 296-1

MACONS.—On demande deux maçons poseurs et deux journaliers immédiatement. S'adresser à 475 Amherst. T. Vian. 296-1

OPERATEURS. — On demande opérateurs pour travailler dans les manteaux et costumes. S'adresser E. Séguin, 993 Saint-Laurent. 296-1

PIQUEUR — On demande immédiatement un bon piqueur. S'adresser à 402 St-Jacques. 296-3

PRESSIER d'un an d'expérience demandé. Se présenter immédiatement au No. 639 rue Centre. 296-1

PRESSEURS de chemises expérimentés — 2 — demandés. Position stable et bons gages. S'adresser immédiatement : The National Skirt Mfg Co., 291 rue Notre-Dame Ouest. 296-1

## VOYAGEUR.

### POSITION PERMANENTE

**ON DEMANDE un homme pour prendre les commandes, s'adresser au dépt. des Jobs "La Patrie".**

VOYAGEUR demandé pour vendre des cigares à Montréal et dans la province de Québec. Doit être compétent et avoir une bonne clientèle. Salaire libéral et dépenses payées à un homme de premier ordre. S'adresser avec tous les détails, à Brener Bros., London, Ont. 296-1

## Femmes-Filles demandees

FILLE — On demande une fille générale, sachant faire la cuisine, pas de lavage ni repassage, bon gage, famille, 2 personnes. Tél. East 2004, 717 St-André. 294—3

FITTEUSES — On demande des filles de moulin, appareilleuses, sk'veuses et bordeuses. Smardon & Percival, 92 Beaudry. 294-6

## Emballeuses Expérimentées

On demande immédiatement dix emballeuses de blouses de dames expérimentées. Position stable et bons gages. S'adresser M. Barry à The G. H. Harrower Co., 8 Côte du Beaver Hall. 295-3

MENAGERE— On demande à Arthabaska, P. Q., une ménagère pouvant diriger une maison, sachant faire la cuisine. Ecrire 632 S. "La Patrie." 296-3

MODISTE — Une bonne modiste de robes et manteaux trouvera à bonnes conditions un joli local chez Jetté et Lemieux, 342 St-Laurent. 291-6

MODISTE — On demande une modiste de chapeaux, une bonne préparеuse dans les chapeaux et des apprenties. S'ad. 669 Mont-Royal. 294-3

ON DEMANDE 15 opératrices pour confectionner des blouses, des vêtements blancs et des jupes, sur machines à coudre de première classe, ouvrage pour lequel nous payons les plus hauts salaires en ville. Nous invitons toutes les meilleures opératrices à venir nous voir et à s'enquérir des faits par elles-mêmes, No 10 rue Saint-Pierre. 274-26

ON DEMANDE une pâtissière d'expérience, bons gages. Grand Union Hôtel, 348 rue Notre-Dame. 295—3

## Servantes Demandees

SERVANTE — On demande une servante pour une famille de trois personnes. Pas de lavage. 180 Cherrier.

SERVANTE — On demande immédiatement une fille sachant faire la cuisine, où l'on garde une fille de chambre. Salaire $13 à $15 par mois. S'adresser à 136 Cherrier. 295-3

ON DEMANDE une servante générale pour une petite famille. S'adresser au No 378 Ave. Grosvenor, Westmount. 296-1

UNE SERVANTE générale demandée au No 44 avenue Laval. Références exigées, bons gages, lavage en dehors. 296—3

## Maisons a Louer

A LOUER, plain pieds, modernes, 869, 871, 871a Mont-Royal, en face du parc, localité recherchée et hygiénique, huit pièces, chauffage eau chaude, électricité. 395 St-Denis. Tél. Est 1507. 286-6

A LOUER — Deux hauts de cinq appartements chaque, avec w. c. $11.00, 64-66 St-Martin; aussi plusieurs autres côtés de 2 à 4 appartements, No 12 et 14 ruelle St-David et 141a Panet. Pour plus d'informations, s'adresser L. Barré, 99a, St-Hubert. 293—5

A LOUER — Rues St-Hubert, St-André, St-Denis, Boyer, Gilford, Garnier, Brewster, Crescent, plusieurs logements de 4 à 8 appartements; quelques-uns avec gaz, bain et fournaise. Loyer, de $9.00 à $37.00. Joseph Hogue, propriétaire, 965 Berri. Bell Est 2926. 293—24

A LOUER — Haut de maison à louer, 4 appartements. S'adresser 598 St-Timothée. Loyer, $8.50. 293—3

A LOUER, jolis logements, 5 et 6 pièces, 10 à 40 ave Dumont, $11.00. Edouard Beaudry, agent d'immeubles, 93 St-Jacques. Main 4187. Marchands 621. 294-6


**PROFITEZ de toutes les "chances" qui se présentent—elles sont à vous. Vous en trouverez dans les colonnes de petites annonces de "La Patrie" d'aujourd'hui. . . . . .**


## Maisons à Louer

A LOUER— Cottage d'été, parti meublé, dans les Laurentides, au nord de Montréal, sur le bord d'un beau lac, très poissonneux, permis de pêche, belle grève, trois heures par le Pacifique, trois milles du dépôt, et d'un joli village. Galerie, chaloupe, baignoire, glacière. Ecrire à P. 630, La "Patrie." 294—3

MAISON A LOUER, 146-148B-148 rue Waverley, 3 plain-pieds de sept pièces, 2 avec écurie compris. $15.00, l'autre $13.00. S. D. Désaulniers, 437 Notre-Dame Ouest. 12,14,16,19,21,23

MAISON A LOUER, 30 Delorimier, 2 étages, 6 pièces, possession immédiate, meublées, $18.00 par mois; non meublée, $12.00. S'adresser L. E. Gingras et Cie., 21 rue St-Jacques 296—3

MAISON A LOUER — Haut et bas maison rue St-André, 1411 - 1413. Gaz, w. c., cave et grande cour. S'adresser 259 rue Saint-Timothée. 294-6

## A Louer

A LOUER — Un jeune couple, sans enfants, trouvera une maison toute meublée. La propriétaire pensionnera avec eux et auront soin de lui. Conditions faciles. Ecrire à 628L., La "Patrie." 293—4

A LOUER — Magasin avec fixtures à louer, coin Duluth et Drolet; bonne place pour marchandises sèches. Le locataire actuel revendrait son petit stock à bonnes conditions. S'adresser à 281 rue Drolet. 12-14-15-16

MAGASIN A LOUER — Magasin à louer, 831 St-Denis, angle Duluth, 60 x 25, 2 vitrines, place avantageuse pour magasins de quincailleries, mercеries, tabac et boutique de barbier, ou n'importe quel commerce. Ce magasin sera divisé en deux au besoin. S'adresser 837 St-Denis ou téléphone Est 3423. 293—6

# A LOUER

## Spacieux BUREAUX

— DANS LE NOUVEL —

## EDIFICE "LA PATRIE"

(RUE STE-CATHERINE)

**SERVICE D'ASCENCEURS.**

**Possession le premier Mai.**

ADRESSEZ-VOUS AU

**Gérant, "La Patrie".**

## Chambres a Louer

CHAMBRES — A louer, deux chambres non meublées, sur le devant, en suite, étage du bain, 257 rue St-Antoine 296-1

## A Vendre

A VENDRE — Deux hôtels; profit par an, $3,400 et $2,500 clair; vendront $3,500 comptant, l'autre $2,500 balance à termes.

Autres à vendre rue St-Laurent, Ste-Catherine, Craig, etc.

Quatre bons hôtels de campagne; prix, $3,800, $6,000, $7,000, $10,000; conditions, $2,200, $2,500 comptant, balance très facile. Propriétés meublées comprises.

Chance spéciale, hôtel, 80 milles de Montréal, à trois étages, licence, $200, sera loué à $25 par mois, avec préférence d'acheter. S'adresser Jean Castelli, 37 Notre-Dame, coin St-Gabriel. 294—9, 11, 12, 14, 15, 16

A VENDRE.—Hôtel licencié dans une ville très bon centre, pour cause de maladie. Excellente occasion de s'établir. S'adresser à J. E. Parent, N.P., St-Jérôme. 294-3

A VENDRE.—Deux côtés de maison, 1076 à 1082 rue Simard, près Mont-Royal, belle localité. Aussi No. 35-37-39 Marie-Anne, près Parc Lafontaine, bien loués, fini de 1ère classe. Vendra à bonnes conditions d'ici au 15 février. S'adresser au propriétaire, No. 111 rue Mont-Royal. 293-6

A VENDRE — Epicerie à vendre non-licenciée. S'adresser au No 237 rue Montcalm. 295-6

A VENDRE— Plusieurs magasins de cigares, bonbons, logement compris, aussi maison meublée pour pensionnaires ou louer des chambres, épiceries, salle à manger, etc. S'adresser Jean Castelli, 37 Notre-Dame, coin St-Gabriel. 294—3

A VENDRE à sacrifice, $150 de bijouteries en or, bagues, épingliettes, chaînes, montres, breloques, etc. Faut vendre immédiatement, 43 Ste-Catherine-Ouest. 295-3

BOULANGERIE A VENDRE, maison, cuisine d'hiver, remise, grange, écurie, voitures d'hiver et d'été. Bonne clientèle. Vente pour cause de santé. S'adresser à Aug. Roy, St-André Avellin, Qué. 294-5

CHAUSSURES A VENDRE — Spécial pour cette semaine, 20 p.c. d'escompte sur toutes nos lignes de chaussures. Pour être certain, une visite vous convaincra. MAGASIN ROUGE, 933 Ste-Catherine Est, près Chemin Papineau. 292-6

MACHINES A VENDRE — Deux machines à coudre la fourrure, en bon ordre. S'adresser 107 Bleury. 292-6

### HUILES DE CHARBON

Canadienne, 15c. Américaine, 17c. Astrall, 20c. Par 5 gallons, 70c, 80c, et 95c. Aussi gazoline, ferronneries, peintures, ustensiles de cuisine, outils de toutes sortes. Morency & Côté, 204 Est Ste-Catherine. 200 Est Ste-Catherine, coin Champlain. Bell Téléphone Est, 2690. Bell Téléphone Est 5551. 291-6

A VENDRE — Terre de 120 arpents, bien bâtie à vendre ou à échanger située à Saint-Jérôme, avec roulant ; j'accepterai en paiement, maison de rapport, terre libre de tout hypothèque S'adresser à Alfred Pion, 328 Marquette. 295-6

A VENDRE — Pour raison de santé, un superbe établissement de commerce, comprenant magasin de tabacs, cigares, pipes, cannes, salle de billards, salon de coiffure, situé dans le plus beau centre de la ville, avec une clientèle nombreuse. S'adresser à M. Geo. Stremenski, Palais des Fumeurs, 287 rue Ste-Catherine Est, près St-Denis. 12-13-14-15-19-20-21-23


**N'oubliez pas que vous pouvez tout aussi bien laisser vos Petites Annonces à la**

**SUCCURSALE No 54**

**Pharmacie SYLVESTRE**

**Coin Sanguinet et Beaubien**

**Parc Mile-End.**

**C'est le même prix qu'à nos bureaux et c'est plus commode.**


## A VENDRE

A VENDRE — La crémerie Mountain Vale, située dans le village de Eastman, Qué., sera vendue à sacrifice. Des détails complets seront fournis en s'adressant à C. C. Coleman, Eastman, Qué. 5-9-12-16-19-23-26-2

A VENDRE— Restaurant de tabac, cigares, bonbons, à bon marché, ou à échanger pour petite maison de campagne. S'adresser 318a Visitation. 296—6

LIVRES — A vendre, volumes et numéros séparés de la Revue Canadienne, chez P. N. Breton, 230 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal. 296-6

## A Vendre ou a Louer

A VENDRE OU A LOUER, 147 rue Cherrier, 3 étages, cottage en pierre, près Berri, avec écurie en brique, entrée par la ruelle. S'adresser J. B. Pauzé et Cie., entrepreneur, 70 St-Jacques. Tél. Bell Main, 2951. 293-6

## On demande à acheter

### CHIFFONS ET VIEUX METAUX

G. Vigaud, 719 ave Mont-Royal achète guénilles, vieux fer, fonte, cuivre, coppe, zinc, plomb, aluminium, vieux caoutchouc, claques, os. Bell Est 852. 287-26

## Marchandises à Vendre

MAISON J. E. P. DAVIGNON.—En prévision du froid, vous trouverez de très beaux poêles et de belles fournaises à des prix excessivement bas, en venant nous faire visite, vous ferez une économie de $2.00 ou $3.00 sur vos achats, et vous trouverez ce qu'il y a de mieux sur le marché, en fait de poêles en acier, poêles en fonte et fournaises. Aussi une spécialité pour les réparations, chez J. E. P. Davignon, fabricants, 820 Ontario Est, succursale, 1124 Boulevard St-Laurent. Tél. Bell Est 2021. Tél. March. 1557 et 2940. 208-jno

## MEUBLES-TAPIS

Conditions faciles. Prix défiant toute compétition. Sets de chambre, de salon, poêles, sideboards, tables, tapis, préiarts, rideaux, go-carts, etc. La Cie Prince, 39 rue St-Laurent. 160-6ms

## Meubles — Meubles.

Vous désirez meubler votre maison à neuf pour le printemps. Venez voir nos conditions de crédit et comptant. The Progress Furniture Store, 8 Craig Ouest 285-26

AMEUBLEMENT A VENDRE, consistant en meubles de première classe pour salon, salle à diner, et chambres à coucher, aussi tapis et prélarts et électroliers. Le tout acheté il y a six mois au prix de $1,500. Vendra pour $1,000. L. A. Cadieux, 62 rue St-Jacques. Main 4086. 296-5

A VENDRE — Meubles, chaises Morris, chevalets en bambou, etc., comptant ou conditions, chez F. Guibord et Cie., 924 Ste-Catherine Est, près Papineau. 294-6

## TABLES DE BILLARD

Bowling alleys, fixtures de [illegible] aux plus bas prix. Nos agents résidents travaillent à salaire. En faisant affaires avec eux, vous n'avez pas à payer de commissions ou de profits d'intermédiaires. The Brunswick Balke Collender Co., 146 rue Saint-Laurent. 20-jno.

## Cottages à Vendre

COTTAGE A VENDRE A DES CONDITIONS FACILES — Magnifique cottage, situé à Outremont, la plus riche et la plus pittoresque localité de l'île de Montréal. Toutes les améliorations modernes, gaz, électricité, eau chaude, cave en ciment, cuve pour lavage, à 5 minutes des chars électriques et à 20 minutes en tramway de l'hôtel de ville. Prix modéré. Adressez 605 Ste-Catherine Est (Tél. Bell E. 832), ou le soir à 131 Durocher, Outremont, (Tel. Bell E. 4956). 267-jno

## *Vente Importante*

De belles fourrures, consistant en pardessus de chat sauvages, pour hommes, pardessus doublés en fourrure avec collet en loutre et mouton de Perse; manteaux de dames, mouton de Perse; manteaux garnis en vison, seal électrique et pear seal ; étoles, tours de cou et manchons en vison, aussi une quantité d'autres fourrures. Doivent être vendues. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Une visite vous convaincra qu'une telle occasion se présente rarement, 39 rue St-Hubert. 12-14-16

## Chevaux et Voitures

A VENDRE—Sleighs neufs et seconde main, harnais de tous genres, à prix modérés. L. Vaillancourt, 72 St-Louis, près Bonsecours. 278-26

A VENDRE 2 cariolles, seconde main, voitures d'été, pour laitier et épicier. S'adresser Denis Lebeau, Logan et Demontigny. 296—12-14-16

A VENDRE un sleigh Gladstone de seconde-main, presque neuve à moitié prix. S'adresser 232 rue Maisonneuve 294-6

CHEVAUX A VENDRE — Nous vous prions de recevoir un char de chevaux, pesant, en bonnes conditions. G. Latreille, 605 St-Paul. 296—6

## Pianos à Vendre

A VENDRE.—Un piano droit, $40. S'adresser 63 Gilford, près Dufferin. 294-3

## Modes

MELLE V. PATENAUDE, 419 Notre-Dame Ouest. Nous exhibons durant notre grande vente à réduction de février, des chapeaux modèles uniques. Offerts à des prix défiant toute compétition. 285-26

## Cartes postales Illustrées

400 CARTES POUR $1.00. — Cartes postale, vues, comiques, fantaisie, chansonnettes, romances, (assorties La Carte Postale Française, Boîte 34, Ville St-Louis, près Montréal, Qué. 294-6


**CARTES POSTALES**

**L'ORIGINAL**

GROS ET DETAIL

**30 et 32 EST STE-CATHERINE,**

En face du Théâtre Français.


### CARTES

Ça vous paiera de m'envoyer 25c pour 12 cartes. Oriental Post Cards Co., 207 Boulevard St-Laurent, Montréal. 290—26

PALAIS DES ARTS, 966 NOTRE-DAME OUEST. — Envoyez - nous une commande de 50 cents et nous vous donnerons gratis une carte avec votre nom brillant et notre catalogue nouveau. Gros et détail. 295-6

## Valentins Comiques Canadiens

**Avec Vers Français ou Anglais en quatre Couleurs**

**50 CTS LA GROSSE FRANCO**

**REDUCTION POUR QUANTITE**

Demandez nos prix pour cartes postales. Le plus vaste assortiment.

**LA CIE INTERNATIONALE D'IMPORTATION**

**60 rue Notre-Dame Est 60**

**MONTREAL**

Tenez-vous, avez-vous déjà tenu les cartes postales illustrées, avez-vous l'intention de les tenir? Si oui, nous vous en adresserons un joli petit stock pour $7.50. Chance incomparable pour un débutant.

## International Post Card Co.

**31, St-Jacques, Montréal.**

### CARTES — CARTES

30 cartes pour 50c. Le plus beau choix de fantaisies. Envoyez votre commande. Thomast Post Cards, 190 Boulevard St-Laurent. Montréal. 292.26

LA VRAIE PLACE pour vos cartes postales est chez J. P. Lavoie, 1066 Ste-Catherine Est. Assortiment complet de tous genres, prix les plus bas. 292-6

## J. E. P. Lacombe

### CARTES POSTALES

Une des plus anciennes maisons, la plus sérieuse, donnant le plus de satisfaction, meilleur choix, bas prix. Cartes depuis 10c doz. à $1.00 chacune. Aucune commande moins de 25c ne sera considérée. Gros et détail. 802 Ste-Catherine Est. 293-6

CARTES POSTALES — Les marchands feront bien de nous envoyer leurs commandes. Nos prix sont sans rivalité. Pailletage, à partir de 40 cents du 100. The Falick Import Co., 107 rue Saint-Jacques, chambre 74. 296—6

CARTES POSTALES UNIVERSELLES, 731 rue Saint-Laurent.—Venez ou envoyez votre commande pour vous assurer de nos prix: tous genres de cartes, depuis 10c la doz. à $1.00, etc. Votre nom écrit à 5c. Gros et détail. 296—6

AUX 100,000 CARTES POSTALES— Nous vous enverrons sur réception de $3.00 notre collection de cartes postales, contenant cartes tissées sur satin, série au bromure et glacées, fantaisies françaises et originalités en tous genres, actrices au bromure, cartes en noir, coloriées et émaillées, perlées, etc. Langage du cœur, des timbres, des couleurs, des yeux, etc., oiseaux à plumes naturelles, têtes avec cheveux naturels, fleurs sur ivoire, sur peluche, sur soie, et parfumées. La plus grande collection au monde comme variété. Chaque commande devra être accompagnée du montant. The Satin Post Card Co., 228, Saint-Timothée, Montréal, Can. 12-14-16

## Perdu

### Un Paquet de 31 cartes

Lundi matin, entre le Parc Sohmer et la rue St-Denis. Récompense à la personne qui le rapportera à James M. Smyth, marchand de bicycles, 370 Dorchester Ouest. Tél. Up 3921-1249. 295-3

PERDU — Perdu le 5 courant, un chien collie avec 4 pattes blanches. Toutes personnes qui le détiendra après cet avis sera poursuivie. S'adresser 9 Ste-Elizabeth. 295-3

## Argent à Prêter

ARGENA A PRETER sur hypothèque, par gros ou petits montants, absolument rien à payer avant d'avoir de l'argent. S'adresser à N. Vermette, Bureau, 20 St-Jacques. Résidence, 1125 DeLorimier. 294-26

ARGENT à prêter sur hypothèques à 5 et 5 1-2 p.c. A. Rivest, notaire, 235 Maisonneuve. Tél. Est 2058. 295.6

ARGENT avancé aux personnes salariées et autres, à leurs noms, sans garantie, paiements faciles. Bureaux dans 60 des principales cités. TOLMAN 517 Edifice New-York Life. 127-jno

**SI VOUS AVEZ BESOIN D'ARGENT VENEZ NOUS VOIR**

Nous négocions des prêts pour les personnes qui possèdent des effets de ménage.

**The Borrowers Agency, Limited. Chambre 300 Edifice New-York Life., Square de la Place d'Armes.**

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame. Bureau, Banque Provinciale, Tél. Bell Main, 3862, Main, 539. 293—25

$200,000 à prêter et à placer en achats d'immeubles ; quiconque désire emprunter ou vendre sa propriété, s'adresser à R. Dalbec, régisseur d'immeubles, 58 rue St-Jacques. 293-29

ARGENT A PRETER sur hypothèque. Par gros ou petits montants, absolument rien à payer avant d'avoir l'argent. S'adresser à N. Vermette. Bureau, 20 St-Jacques. Résidence, 1125 DeLorimier. 292-26

ARGENT PRETE sur hypothèque, à gros ey petit montant, 5, 5 1-2 et 6 p.c., conditions faciles. H. Viau, 74 St-Gabriel. Le soir, 135 Drolet, Montréal. Bell Tél. Main 424. 16,19,22,24,26,29,31,2,5,9,12,14

## Argent à Prêter

### ARGENT

à prêter par gros et petits montants sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc.

TRANSACTIONS SUR

**PAWN-TICKETS**

J. A. Denault, agent comptable, 17 Côte de la Place d'Armes. 1, 2, 5, 7, 9, 12, 14, 16, 19, 21, 23, 26, 28.

**Aronson & Rutenberg**

Prêteurs sur gages et Bijoutiers

601 RUE CRAIG

A la vieille place d'affaires, vis-à-vis la rue St-François Xavier.

ARGENT A PRETER sur Diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et nouveautés. 171-ma-j-s-jno

## Proprietes à Vendre

A SACRIFICE rue St-Hubert près Roy magnifiques lots à batir, 25 x 109-9, un vrai bargain, 965 Berri. Phone Est 2926. 283-26

A VENDRE — Deux terrains, mesurant 24 x 110 pieds, situés sur la rue Ontario, quartier Hochelaga. S'adresser S. Chaput, 1285 Ste-Catherine Est. 292-6

PROPRIETES A VENDRE. — Propriétés à vendre ou à échanger sur la rue Delorimier, deux étages et deux côtés. S'adresser à 340 Papineau ou 1025 Mt-Royal. 293-6

PROPRIETES A VENDRE PAR M. ROCHON ET FILS.

RUE SAINT-HUBERT, 3 plain pieds près Sherbrooke, fournaise.

SANGUINET, 4 logements. Loyer $650, Prix $6,500, près Ste-Catherine.

M. ROCHON ET FILS, 70 St-Jacques 9-12-14

PROPRIETES A VENDRE PAR A. ROBERGE, 41 rue St-Jacques.

Avenue Laval, près Sherbrooke. Magnifique résidence, façade en pierre, 18 pièces. Prix $8,500. La bâtisse seule vaut 8,500.

Rue St-Denis, près Duluth. Deux cottages en pierre et brique, 10 pièces. Prix $5,500 et $6,000.

Rue Aylwin, près Ste-Catherine. Jolie maison en pierre, brique et bois, 3 flats. Terrain : 25 x 85 pieds. Prix $5,000.

A Viauville, 20 lots vacants sur le rue Adam et la 1ère avenue. Sans contredit les terrains les meilleurs marchés du jour.

Rue St-Dominique, près Prince - Arthur. Bloc en brique solide, 6 logements, Prix $7,000. Revenus $753.

Coin avenue des Pins et Hôtel-de-Ville. Deux grandes maisons en pierre et brique, 6 plain-pieds modernes, Terrain 56.8 x 80 1-2 pieds. Prix $25,000, ou $13,000 pour le coin, et $12,000 pour l'autre.

Rue Ste-Catherine, près Désery. Un grand logement et 2 magasins en pierre et brique. Prix $5,600. Revenus $576

A. ROBERGE, 41 rue Saint-Jacques. 9-12-14

## Divers

### RAQUETTES A LOUER

25c pour une demi-journée, avec mocassins, ainsi que traines sauvages, skis, costumes, etc. Tél. Up 1249 et 3621. James M. Smyth, 370 Dorchester ouest, près Université. Ouvert le soir. 271-26

### CHEMINEES

De toutes grandeurs, en pierre artificielle, seules du genre à Montréal; pierre à lambrissage de toutes dimensions ; pierre perforée pour murs solides, faite suivant plans. Jos. Hogue, 965 Berri. Phone Est 2926. 293-22

TEINTURE ET NETTOYAGE.—Avez-vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer? Adressez-vous à The Canadian Dyeing and Cleaning Co., 186 St-Philippe, St-Henri. Tout ouvrage garanti. 12-14-16-19-21-23-26-28-2-5-7-9

REMERCIEMENTS à Ste-Anne, Ste-Vierge, St-Antoine de Padoue, Notre-Dame de Bonsecours et Lourdes, faveur obtenue, promesse de publier. A. W. D. 294-12

### TEINTURE ET NETTOYAGE

Avez-vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer ? Adressez-vous à The Canadian Dyeing and Cleaning Co., 186 rue St-Philippe, St-Henri. Tout ouvrage garanti de première classe. 19-12-15-17-19-23-26-27-31-2-5-7-9

287-jno

# LA LEGISLATURE

**LES ENQUETES DU CORONER — LES SUBSIDES AUX INSTITUTIONS DE CHARITE.**

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

QUEBEC, 12.—A la séance d'hier, l'honorable premier ministre a présenté un bill réduisant de 12 à 6 le nombre des jurés nécessaires pour former quorum aux enquêtes du coroner.

En réponse à une interpellation, l'hon. M. Gouin nous apprend que les enquêtes des coroners dans la province ont coûté l'an dernier $26,663.81. C'est l'intention du gouvernement de modifier le système actuel d'enquêtes qui ne donne pas satisfaction.

La loi amendant la charte de la Ville Saint-Louis a été définitivement adoptée, telle qu'elle avait été amendée par le comité des bills privés. La ville est autorisée à emprunter jusqu'à concurrence de 20 pour cent de la valeur, cotisée de la propriété foncière.

Plusieurs autres projets de loi ont subi leur deuxième lecture.

Loi concernant la cité de Sorel.

Loi amendant la charte du crédit municipal canadien.

Loi constituant en corporation le Mont de Piété de Bonsecours.

En réponse à une interpellation, on apprend que 100 compagnies d'assurance paient la taxe imposée sur les corporations commerciales, et que le trésor retire de ce chef $100,000 par an.

Les membres de la galerie de la presse auront ce soir leur banquet au Kent, Sault Montmorency.

### INSTITUTIONS DE CHARITE

La Chambre a commencé à voter les subsides pour l'an prochain. Les institutions de charité de Montréal recevront les subsides suivants : Corporation de l'Hôpital Général, $5,000.00 ; Malades indigents, $2,240.00 ; Hôpital St-Patrick, $1,120 ; Sœurs de la Providence, $588 ; Asile St-Vincent de Paul, $315 ; Protestant House of Industry and Refuge, $420 ; St-Patrick's Orphan Asylum, $336 ; The Montreal Maternity, $252 ; Magdalen Asylum, (Bon Pasteur), $378 ; Orphélinat Catholique, $168 ; Sœurs de la Charité, $560 ; les mêmes pour l'hôpital des enfants trouvés, $105 ; Protestant Orphan Asylum, $336 ; Hospice de la Maternité, Sœurs de la Miséricorde, $383.25 ; Asile de la rue Bonaventure, $225 ; Asile de Nazareth, pour les enfants abandonnés, $210 ; Ecole des aveugles, asile de Nazareth, $1,390 ; Ouvroir pour les aveugles, asile de Nazareth, $300 ; Dispensaire de Montréal, $375 ; Montréal Ladies Benevolent Society, $637.50 ; Asile Ste-Brigitte, $420 ; Protestant Infants' Home, $210 ; Church Home, $135 ; Hospice de Bethléem, $262.50 ; Hopital Notre-Dame, 85,000 ; Hôtel-Dieu, $1,050 ; Ladies Hebrew Benevolent Society, $187.50 ; Sœurs de la Miséricorde, entretien d'enfants trouvés, $375 ; Sœurs de la Providence, angle des rues Ste-Catherine et Fulium, $150 ; Sheltering Home, $150 ; The Montreal Foundling and Sick Baby Hospital, $187.50 ; Institut MacKay, $3,000 ; Hospice de St-Joseph du Bon Pasteur, $105 ; Petites Sœurs des Pauvres, $70 ; Maison des Incurables, $200 ; The Women's Hospital, $262.50 ; The Western General Hospital, $250 ; Hervey Institute, $168 ; Montreal Homeopathic Association, $100 ; Maison de Refuge, Ste Cunégonde, $300 ; Hô

# W. H. Scroggie
(LIMITÉE)

**Rues Sainte-Catherine, Université et Victoria**

**RUBANS A DES PRIX QUI PLAISENT**

Les rubans sont essentiellement consacrés à l'usage féminin. C'est la femme qui dicte si les rubans seront employés et en quelles quantités ils le seront. Les usages actuels auxquels les rubans sont employés sont si nombreux et si variés que ces réductions après l'inventaire seront particulièrement bien accueillies.

Rubans en soie à pois polka fantaisie, garantis pure soie, 4 pouces de largeur, avec grands poids polka de couleur sur fond blanc, et bordure de couleur et de fantaisie; aussi rubans de Dresde fantaisie, 5 1-4 pouces de largeur, avec beaux dessins de feuilles, de Dresde, et bordures de couleur, dans les nuances de mauve, royal, ciel, rose, brun et mousse ordinairement vendus à 29c la verge. Spécial, la verge .....**15c**

Rubans de Dresde fantaisie, dans de délicate dessins de fleurs et dans toutes les nuances les plus nouvelles; aussi rubans rayés fashionables, dans plusieurs différentes combinaisons de couleurs. Qualité du prix régulier de 19c pour, la verge .....**12½c**

Rubans rayés et carreautés fantaisie, 3 3-8 et 5 1-4 pouces de largeur, dans plusieurs nuances; aussi rubans fantaisie, avec centres brodés et bordures rayées fantaisie, dans les couleurs de bleu, mauve, ciel, cardinal, rose, etc. .....**19½c**

Ruban fantaisie, 4 et 5 1-4 pouces de largeur, à effets de rayures larges et étroites, dessins fleuris, patrons rayés et carreautés, dans toutes les plus nouvelles nuances. Prix régulier 29c à 35c. Spécial la verge .....**21½c**

Assortiment complet de nuances et de dessins en fait de rubans de Dresde fantaisie et de rubans à rayures romaines, en pure soie, 5 1-4 de largeur; quelques-uns sont de magnifiques patrons allover de Dresde, grands dessins de fleurs, petites branches de roses, etc. Ordinairement vendus de 35c à 45c la verge. Spécial la verge ...**25c**


# ATTAQUES PAR DES LOUPS

(Suite de la 1ère page)

ments des loups qui restaient, lorsque, soudain, un loup fit irruption

**DANS LA TENTE.**

"Il s'était frayé un chemin par une interstice qui se trouvait à gauche du sapin sous lequel nous étions campés.

Le loup s'élança sur moi. Je n'avais que mon fusil et je n'eus pas le temps de tirer. Mais mon brave guide saisit sa redoutable hache et d'un coup terrible

**FENDIT EN DEUX**

la tête de l'animal.

Il pouvait être alors 11 heures. Dehors, le temps était clair, le ciel était parsemé d'étoiles. Mon guide qui observait toujours cria: "Alerte! En effet, nous vîmes accourir d'autres loups. Ils étaient en nombre, 8 à 10, je crois.

—Nous sommes perdus! dit mon guide. Tiens une idée,

**JOUEZ DU CORNET !**

"L'idée me parut excellente. Je saisis mon cornet, et je commençai à monter et à descendre force gammes avec des crescendos stupéfiants. Les loups s'arrêtèrent soudain. Ce son perçant, ils l'entendaient sans doute pour la première fois. Pendant ce temps, mon guide arma les fusils et, sans relâche tirait dans le tas.

—Jouez, jouez, criait-il, lorque je faisais mine de m'arrêter i

Je jouais et il tirait.

Ce mêli-mêlo de sons de trompette et d'explosions de cartouches finit par effrayer les loups.

—Jouez, criait toujours mon guide.

—Bon, vous pouvez vous reposer, me dit-il quelques instants après.

"J'examinai la scène du dehors.—Vous le dirais-je! Il n'y avait plus un seul loup, excepté bien entendu ceux qui étaient morts. J'en comptai 8 qui étaient étendus sans vie sur la neige.

"Je regardai l'heure. Il était deux heures. Alors, pour crier victoire, je saisis mon cornet et j'exécutai avec brio—du moins mon guide le déclara t-il'air de "Vive la Canadienne".

"C'est certain qu'il y a des loups dans le haut du Saint-Maurice, continua M. Dufresne, mais ils sont peu nombreux, je crois. Dans tous les cas, si vous allez jamais faire la chasse aux loups, ayez seulement une arme à feu et une hache, mais aussi un cornet à piston.

# A LA MEMOIRE DE LINCOLN

(Suite de la 9ème page)

bre avocat de Boonville, remarqua ce jeune studieux et lui offrit d'étudier dans sa bibliothèque. C'est là que Lincoln commença sérieusement sa formation intellectuelle.

Les ruines de cette maison où il puisa les premiers principes de la science existent encore.

Lincoln naquit exactement le même jour que Charles R. Darwin, le grand philosophe anglais. Naquirent aussi le 12 février, mais à des années différentes: Peter Cooper, le grand philanthrope; John Winthrop, qui prit une si grande part aux premiers développements de la colonie; Cotton Maher, auteur de pas moins de 381 ouvrages fort appréciés; William W. Story, Benson J. Lossing et Elizur Wright, tous célèbres à des titres différents.

**DOUZE ETATS**

de l'Union célébreront, officiellement, aujourd'hui, la mémoire d'Abraham Lincoln: le New-York, le Colorado, le Connecticut, le Delaware, l'Illinois, le Massachusetts, le Minnesota, le New-Jersey, le North Dakota, le Pennsylvanie, le Washington et le Wyoming.

A mesure que les années passent, l'anniversaire du Président de la guerre civile prend de plus en plus le caractère d'une fête nationale.

## NE PAS CONFONDRE

M. Arthur Craig, 311 rue Démontigny, employé chez M. le Dr Mignault, n'est pas le nommé Arthur Craig, domicilié 133 rue Iberville, qui a été condamné à l'amende pour cruauté aux animaux.

## CLUB DE REFORME

Le Club de Réforme a invité pour samedi soir, l'hon. Geo. W. Ross, ancien premier ministre d'Ontario et aujourd'hui sénateur, et l'hon. sénateur Gillmor à un dîner qui aura lieu à 7.45, aux salles du Club, rue Université.

## NASHUA, N. H.

**Banquet en l'honneur de Mgr Guertin**

Correspondance spéciale à la "Patrie."

NASHUA, 11. — La société des Artisans Canadiens-Français a eu une assemblée à la salle St-Jean Baptiste à laquelle plusieurs nouveaux membres ont été reçus.

—MM. Henri Tessier, Joseph Lévesque et E. Thibodeau ont choisi un comité de plusieurs sociétés canadiennes, qui donnera un concert et banquet en l'honneur de Mgr G. A. Guertin évêque du diocèse de Manchester. ...

Mgr Guertin est membre de plusieurs sociétés de Nashua, parmi lesquelles se trouve la société St-Jean Baptiste.

Le banquet aura probablement lieu à la salle Memorial O'Donnell.

—Mme A. J. Lussier, du No 76 rue Arlington est de retour d'une promenade de cinq semaines à New-York.

NASHUA, 11.—Vendredi soir, le 8 courant un grand bal a été donné à la salle O'Donnell par la "Nashua Aerie, 566 Fraternal Order of Eagles."

Plus de 500 personnes y ont assisté: la salle était magnifiquement décorée, et on remarquait aux quatre coins les inscriptions de "Liberté," Vérité, Justice, Egalité."

Un excellent programme de concert a été donné par l'orchestre " Hooper Imperial Solo.".

Un peu après 9 heures la grande marche commença et fut dirigée par M. et Mme John A. Duffy, Mlle Maude Lavallée et Walter Fife.

Parmi les aides, nous remarquons M. George Vantine, M. N. Laporte, M. Frank Rancour et M. Fred. Riendeau.

Le bal a remporté un succès complet.

—Le "Going up Club" donnera son second banquet de la série d'hiver, jeudi soir, le 14 février, à l'hôtel Laton.

Le club se compose d'hommes distingués et énergiques.

Le comité se compose de MM. Harry J. Leighton, Henry Jeannotte, A. B. Collette, A.-B. Goyette, John D. Kennedy et Ned. E. Rogers.

—George Gilbert, fils de M. et Mme C.-H. Gilbert, de la rue Quincy, a été frappé par une voiture appartenant à M. A.-A. Gibson.

L'accident eut lieu vendredi soir, et le garçon a reçu de cruelles blessures aux genoux. Il fut transporté chez ses parents où le Dr A.-S. Wallace lui a prodigué les soins nécessaires: il sera capable de sortir dans quelques jours.

—Les gardes Marquette ont donné un brillant parti de whist et de danse vendredi soir le 8 courant a la salle St-Jean-Baptiste.

Environ 200 personnes étaient présentes,. 26 tables de whist ont été occupées de 8 à 9 heures. On se livra ensuite au plaisir de la danse jusqu'à une heure avancée.

L'orchestre Dionne a fourni une bonne musique.

Les principaux messieurs en charge étaient MM. Charles Desmarais, Edmond Salvgil, Philias April et Arthur L. Soucy.

—M. Joseph Landrie est à construire une allonge à sa résidence sur la rue Newbury.

—M. et Mme Arthur Bourque sont de retour de West Troy, N. Y., où ils se sont mariés il y a quelques jours. Ils demeureront chez M. Alphonse Bourque, de la rue Walnut.

## Nouvelles de la Navigation

MOUVEMENTS DES VAISSEAUX

Le Lake Manitoba, ligne du Pacifique, parti de Liverpool, est arrivé à St-Jean, N.B., hier après-midi.

L'Hibernian a quitté Portland pour Glasgow, samedi matin.

L'Ionian, ligne Allan, parti de St-Jean et Halifax, est arrivé à Liverpool, hier matin.

Le Parisian, ligne Allan, parti de Liverpool, est arrivé à St-Jean, hier matin.

Le Pomeranian, ligne Allan, a quitté le Havre, dimanche, en route pour Halifax et St-Jean.

L'Halifax City ligne Furness, parti de Londres, est arrivé à Halifax, samedi midi.

L'Almeriana, ligne Furness, a quitté Londres pour Halifax et St-Jean, mercredi.

Le Manchester Importer, ligne Furness, a quitté Halifax pour St-Jean, N.B., samedi. Il est arrivé à St-Jean, dimanche soir.

Le Siberian, de Glasgow à Philadelphie, a quitté Halifax, hier après-midi.

Le Dominion, ligne Dominion, parti de Portland, a été signalé à 61 milles à l'Ouest de Brow Head, hier matin.

Le Corinthian, ligne Allan, a quitté Glasgow, samedi, en route pour Boston.

DERNIERS ARRIVAGES

New-York.—Le Finland, Anvers.

Liverpool.—Le Bohemian, Boston; l'Ionian, St-Jean.

Southampton.—Le Minnetonka, New-York.

Anvers.—Le Zeeland, New-York.

Gibraltar.—Le Deutschland, le Moltke, New York; le Republic, Boston.

Alexandria.—Le Kaiser Wilhelm der Grosse, New-York.

## ENCORE REMISE

Vu l'absence de M. Jules Crépeau, assistant greffier de l'hôtel de ville, l'enquête dans l'affaire des cinq échevins, a été ajournée au 19 février,

# DANS LA FORET

**Un officier de la police du Nord-Ouest meurt de froid.**

WINNIPEG, 12 — On a reçu, ici, hier soir, une triste nouvelle par un courrier de la Cie de la Baie d'Hudson venant de Fort Churchill. D'après ce courrier, le major Moody, appartenant à la police montée, a été gelé vif, près de Fort Churchill, le 3 novembre dernier. Le corps du malheureux officier a été retrouvé par des trappeurs. M. Moody s'était perdu, tandis qu'il chassait, à environ douze milles en forêt.

# LE MARDI GRAS

**LES DERNIERES REJOUISSANCES AVANT LE DEUIL DU CAREME.**

Mardi Gras! c'est le dernier jour du carnaval, le jour des dernières réunions mondaines, le dernier écho de toutes les fêtes carnavalesques.

Ces jours de réjouissances avant l'ouverture du saint temps du Carême sont dans nos campagnes des jours fériés par les coutumes de nos pères. Autrefois, les jours gras étaient mieux chômés qu'actuellement, et les noces à cette époque de l'année, étaient comme les funérailles joyeuses du Bonhomme Carnaval.

On savait à l'avance les réceptions données par les diverses familles d'une paroisse, et le mardi gras c'était un repas pantagruélique qui réunissait les amis.

La coutume s'en va de nos jours, mais n'empêche que les bals, les parties de euchre, les soirées dansantes vont battre leur plein ce soir, avant les coups de minuit qui annonceront l'ouverture du Carême.

# LA MORT DE LADY GRENFELL

**NOMBREUX TEMOIGNAGES DE SYMPATHIE**

Dans la liste que nous publions hier, des témoignages de sympathies adressés à Son Excellence le Gouverneur Général, à l'occasion de la mort de lady Grenfell, des omissions nombreuses se sont glissées par suite d'un accident de mise en page. Nous nous empressons de réparer cette omission.

TRIBUTS FLORAUX

Les personnes dont les noms suivent, ont envoyé des fleurs: les épouses et les filles des membres du Cabinet; l'Orateur et les membres du Sénat; l'orateur et les membres de la Chambre des Communes; le lieutenant-gouverneur d'Ontario; la comtesse d'Antrim et ses enfants; M. et Mme R. L. Borden, l'état-major du gouverneur; le Colonel et Mme Hanbury Williams; M. Menier, Paris; les aide de camps honoraires; l'hon. Ch. Fitzpatrick; Miles Fielding; Sir William et lady Van Horne; Sir Montagu et lady Allan; les officiers des gardes à pied du gouverneur; le président et les officiers du Canadian Club d'Ottawa; M. et Mme Castle, M. et Mme McIntyre; major et Mme Davine, les membres du Club Dramatique de Winnipeg; le May Court Club; M. C. J. Jones, M. et Mme John Gilmour, M. et Mme Collingwood Schreiber; M., Mme et Mlle Berkeley Powell; Sir Thomas et lady Shaughnessy; le colonel, Mme et Mlle Irwin; Victorian Order of Nurses; M. et Mme F. Grey; Mon. et Mme J. I. Tarte; Daughters of the Empire; M. et Mlles Chadwick; Dr et Mme McLaren, Mme H. K. Egan, les officiers du 43e régiment; M. Charles Harris, M. et Mme Cromble, Mme Gwyane, M. et Mme Butterfield, Dr Tyrrell, Mme McIntyre, M. et Mme A. Baumgarten. (Montréal); M. et Mme Clark (New-York); The Women's Art Association, Ottawa; le personnel de la maison du gouverneur.

Tellement nombreux ont été les témoignages de sympathie venus de toute part qu'il est impossible d'en publier la liste complète. Leurs Excellences en ont été très touchées.

La Gazette Officielle du Canada avait reçu une toilette de deuil, samedi, à l'occasion de la mort de lady Grenfell.

## AU CANADIAN CLUB

**Une conférence sur la condition des sauvages au Canada.**

M. Frank Pedley, du département des affaires indiennes, à Ottawa, a donné hier au Lunch du "Canadian Club" une conférence très intéressante sur le sujet suivant: "La condition des Sauvages au Canada."

Aujourd'hui, a-t-il dit, le Sauvage si pittoresquement décrit par Falkman et Finimore Cooper, n'existe plus au Canada. Il s'est civilisé peu à peu et maintenant, comme le blanc, il sait se tirer d'affaires sans que le gouvernement soit obligé de trop intervenir. Les Sauvages occupent 1450 réserves comprenant en tout cinq millions d'acres de terre.

L'an dernier ils ont reçu $1,727,000 en salaires; ils ont retiré $762,000 de la chasse, $525,000 de la pêche; $1,142,000 de leurs terres en culture. Dans les ranches de l'Ouest, les Sauvages ont 35,000 bestiaux sur leurs réserves.

La condition morale des Indiens s'améliore d'une année à l'autre, les mariages se font plus régulièrement; pour ce qui est de l'eau de vie qui leur est si préjudiciable, les Sauvages eux-mêmes, en connaissant les effets funestes, aident au gouvernement pour qu'il ne leur en soit pas vendue.

Au point de vue éducationnel les Sauvages ont 228 écoles, 50 pensionnats ou écoles industrielles, et ils dépensent annuellement $400,000 pour leur maintien. Ils ont 200 médecins pour voir aux malades.

M. Pedley, en terminant, déclare que d'ici bien peu d'années les 100,000 sauvages repartis sur tout le territoire canadien, seront de bons et utiles citoyens, capables de voir à leurs intérêts comme toute autre race.

## POUR LA PAIX

LONDRES, 12.—Le Docteur De Martens, qui est arrivé ici, en rapport avec sa mission, concernant la conférence de La Haye, a eu une entrevue avec Sir Edward Grey, secrétaire des Affaires Etrangères.

La date de la Conférence de la Paix sera probablement le 15 juin. La session durera deux mois.

## EN HOLLANDE

**Crise ministérielle**

LA HAYE, 12.—A l'ouverture du Parlement aujourd'hui le docteur de Cuvil avait remis sa démission et celle de ses collègues à la reine.

Le premier ministre a annoncé

## LE FROID

Un froid sibérien, rendu plus vif encore par une brise de 25 milles à l'heure, est venu nous visiter aujourd'hui et ce matin à 7 heures le thermomètre tombait à 12 degrés en-dessous de zéro. A midi il se maintenait encore à 11 en dessous.

# MONTREAL EST INACTIF

**LES VALEURS SONT FERMES — WALL STREET NE SIEGE PAS AUJOURD'HUI.**

La Bourse de Montréal a été très inactive, ce matin. Il n'y a rien d'étonnant à cela, car le marché de Wall Street est fermé aujourd'hui, vu l'anniversaire de Lincoln.

Le Détroit a été beaucoup plus fort qu'hier, bien que tranquille. Environ 75 parts ont changé de mains à 80 1-2.

L'Iron a été négligé et stationnaire à 22 3-8 de même que le Mackay P. à 69 7-8, le Scotia à 72 1-4 et le Toronto à 113 1-2. Il s'est vendu pour $20,000 de bons du Rio à 78 3-8.

**BOURSE DE MONTREAL**

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

Montréal, 12 Fév. 1907

| VALEURS | Ven | ach. | VALEURS | Vend | Ach. |
|---|---|---|---|---|---|
| Bell Telep. | 146 | 141 | Banks— | | |
| Can. Pacific | 182½ | 182 | B. N. Am. | .... | .... |
| Détroit El. | 81 | 80¼ | Commerce. | 179 | 176 |
| Dom Coal c | 63 | 61 | Dominion. | .... | .... |
| do prf | .... | .... | Est Towns | .... | .... |
| D.I. & S.c. | 22½ | 22¼ | Hochelaga | 154 | 149 |
| do prf | 59 | 55¾ | Imperial.. | .... | .... |
| Duluth c. | .... | .... | Merchants | 167 | 168 |
| do prf | .... | .... | Molson.... | .... | 210½ |
| Half F.R. | 105 | 100 | Montreal.. | .... | .... |
| Havana E | .... | 44 | Nationale. | .... | .... |
| do prf | 85 | 84 | Nov Scotia | 295 | .... |
| Ill. Tr. Pf. | 93½ | 92 | Ontario.... | .... | .... |
| Inter. Coal | .... | .... | Ottawa .... | .... | .... |
| do prf | .... | .... | Quebec.... | .... | 136 |
| L. of W.c. | 95 | .... | Royal,.... | 238½ | .... |
| do prf | 112 | 108 | Sovereign. | 135 | 132½ |
| Laur. Pulp | .... | .... | Standard.. | .... | .... |
| do prf | 120 | 105 | Toronto.... | 235 | 230 |
| MackayC.c. | 74½ | 74 | Union .... | .... | .... |
| do prf | 70½ | 69½ | Cottons— | | |
| Mexican L | .... | 65¼ | Can. Col... | 57 | 53½ |
| Minn & St P | 118 | 116¾ | Dominion. | 98½ | 98 |
| M.L.H. P. | 90¾ | 90¼ | Montreal.. | 129 | 124 |
| M. L. & M. | 227 | 226 | Bonds— | | |
| M. S. R. .. | 227 | 224½ | Bell Tel.... | .... | .... |
| M. & W.c. | 101 | 97½ | Can.C.C... | .... | .... |
| do prf | .... | .... | Dom. Coal | 99¼ | .... |
| Mont. Tel. | 163 | 160 | Dom. I. & S | 80 | 78½ |
| N. O. T. & | .... | .... | Hav. E. R. | .... | .... |
| Light ... | 31 | 29 | L. of Wood | .... | 109 |
| Nova.S.C. | 72½ | 72½ | Laur Paper | .... | .... |
| do prf | .... | .... | Mex Cl. Co | 78 | 77½ |
| N.W. Land | .... | .... | Mex. P. & P | .... | 82½ |
| Ogilvie Mill | .... | 250 | Mt. L.H. & P | .... | .... |
| do prf. | .... | .... | M. S. R. .. | .... | .... |
| R. & O. N | 80½ | 79½ | N.S. Steel C | .... | 116 |
| Sao Paulo. | .... | .... | Ogilvie Mill | .... | 104 |
| St. Jh. E. R. | .... | .... | Price Bros | 105 | 104 |
| Toledo ER | 30 | 28 | Sao Paulo. | 95 | 94 |
| Tor. S. R.. | 115 | 113¾ | Tex. Ser. A. | 94 | 91 |
| Trinidad.. | .... | .... | " B. | .... | 91 |
| Twin C. R. | 104 | 103½ | " C. | 94 | 91 |
| W. India.. | .... | .... | " D. | 100 | 92 |
| Winnipeg.. | .... | .... | Win. Elec | 105 | 103 |
| Wstd. Rail. | .... | .... | | | |

VENTES DE L'AVANT-MIDI.

New Street—10 à 224, 15 à 224 1-2.
Mont. St. Ry.—1 à 227.
Mackay Pfd.—50 à 69 7-8.
Téléphone—20 à 142 1-2.
Switch Pfd.—2 à 105.
Iron—50 à 22 3-8.
Scotia—25 à 72 1-4.
Rio Bds.—$10,000 à 78 3-8, $10,000 à 78 1-4.
Dom. Cot. Bds.—$4,000 à 95.
Hoch. Bk.—28 à 155.
Mer. Bk.—5 à 168 1-2, 1 à 168.
Bk B.N.A.—3 à 148 1-2.
Toronto Ry.—23 à 113 1-2.
Détroit—25 à 80 1-2, 12 à 79 7-8, 35 à 80 1-2.
Textile Pfd.—4 à 98.

VENTES D'HIER APRES-MIDI.

Detroit — 2 à 80, 5 à 79 7-8.
Power — 25 à 91 1-8, 25 à 91 1-8, 25 à 91, 10 à 91, 15 à 91, 25 à 90 3-4, 75 à 90 1-4.
Soo Com.—100 à 115 3-4.
Scotia — 20 72.
Quebec Bank—4 à 236.
Mexican E.—35 à 54 1-4, 25 à 54 1-2.
M.S.R.—50 à 226.
Mackay Pref.—10 à 70.
New Street—25 à 224.
Royal Bk.—5 à 239 3-4.
N. S. Bank—28 à 292 3-4.
Mackay—25 à 74, 75 à 74, 50 à 74 1-4.
Molson Bk.—1 à 212.
Com. Converters—100 à 61.
Havana—15 à 45.
Mo. Bank.—3 à 253.
Hoch. Bank.—9 à 155, 1 à 155, 4 à 155.

## FINANCES

**CHEMINS DE FER**

Recettes brutes des chemins de fer du continent américain durant le mois de décembre 1906:

| | | Augmentation |
|---|---|---|
| Etats-Unis . | $159,248,586 | $11,427,882 |
| Canada . . . | 6,543,000 | 363,000 |
| Mexique . . . | 5,114,035 | 364,915 |
| Total . . . | $170,905,621 | $12,165,797 |

**LES FAILLITES**

Durant la semaine qui vient de finir il y a eu 243 faillites aux Etats-Unis contre 285 la semaine précédente et 229 la semaine correspondante de l'année dernière. Le passif des faillites pour le mois de janvier, s'est élevé à $13,628, 126 contre $11,952,455, il y a un an.

**LE WINNIPEG RY**

Les recettes brutes du Winnipeg Electric Ry., en 1906, se sont élevées à $727,726, contre $551,650 en 1905, une augmentation de $176,075.40.

**CHAMBRES DE COMPENSATIONS**

Rapport des chambres de compensations canadiennes durant la semaine finissant le 7 février:

| | |
|---|---|
| Montréal | $32,212,234 |
| Toronto | 25,236,747 |
| Winnipeg | 8,358,943 |
| Ottawa | 3,141,623 |
| Halifax | 1,798,435 |
| Vancouver | 3,042,522 |
| Québec | 2,087,087 |
| Hgmilton | 1,529,680 |
| St-Jean, N.B. | 1,316,011 |
| London, Ont. | 1,301,027 |
| Victoria, B.C. | 890,830 |
| Calgary | 1,317,481 |
| Edmonton | 776,359 |

**LE RICHELIEU ET ONTARIO — LES OPERATIONS DE L'ANNEE 1906**

Voici un résumé du rapport financier de la Cie Richelieu et Ontario durant l'année finissant le 31 décembre 1906:

Les recettes brutes se sont élevées à $1,366,299.21, une augmentation de $148,925.00 sur 1905. Les profits nets ont été de $261,040.19.

Les dépenses d'exploitation, y comprises les réparations extraordinaires ont été de 79.76 pour cent des recettes brutes.

Un dividende de 1 1-4 pour cent, s'élevant à $229,150.00, a été payé le 1er décembre 1906. Ce dividende est au taux de 5 pous cent par année.

L'émission de bons de la compagnie s'élevant originairement à $571,833.23 est maintenant de $323,146.71.

Durant l'année écoulée, la compagnie a racheté $28,226.64 de la dite émission.

Un fonds d'assurance a été créé, et la somme de $36,000 a été mise de côté dans ce but à même les recettes de l'année 1906.

**L'HALIFAX RY**

Les recettes nettes de l'Halifax Electric Ry, durant l'année finissant le 31 décembre 1906, se sont élevées à $141-808.52. Quatre dividendes trimestriels, au taux de 6 pour cent par année, ont été payés et se sont élevés à $81,000. Les recettes brutes ont été de $387,517.89, et les dédenses de $215,709.37

**LE PACIFIQUE**

Recettes du C. P. R., du 1er au 7 février:

| | |
|---|---|
| 1907 | $836,000 |
| 1906 | 1,033,000 |
| Diminution | $197,000 |

**CHAMBRES DE COMPENSATIONS**

Les rapports des chambres de compensations canadiennes, durant le mois de janvier 1907, montrent une augmentation de 8.3 pour cent sur le mois correspondant de 1906.

| JANVIER | 1907. | 1906. |
|---|---|---|
| Montréal | $131,000,000 | $120,415,413 |
| Toronto | 115,930,789 | 109,737,368 |
| Winnipeg | 44,620,337 | 35,[illegible] |

| | | |
|---|---|---|
| Ottawa | 12,938,175 | 10,388,639 |
| Vancouver | 13,402,453 | 8,292,718 |
| Halifax | 8,657,571 | 8,624,473 |
| Québec | 8,191,643 | 7,615,035 |
| Hamilton | 7,001,820 | 6,837,825 |
| St-John | 5,768,012 | 5,401,698 |
| London | 5,772,868 | 5,053,197 |
| Victoria | 3,900,309 | 3,517,434 |
| Calgary | 5,576,115 | |
| Edmonton | 3,506,000 | |
| Total | $357,183,257 | $329,910,072 |

**LE TORONTO RY**

Recettes du Toronto Ry., durant la semaine finissant le 9 février:

| | | Augm. |
|---|---|---|
| Dimanche | $4,132 | $403 |
| Lundi | 8,988 | 1,204 |
| Mardi | 8,533 | 502 |
| Mercredi | 8,798 | 1,085 |
| Jeudi | 8,624 | 747 |
| Vendredi | 8,808 | 816 |
| Samedi | 10,472 | 1,157 |
| Total | $58,358 | $6,377 |

**LE TWIN CITY**

Les recettes brutes du Twin City, pour l'année 1906, ont accusé une augmentation de $885,726, et les recettes nettes une augmentation de $379,492. Le surplus net s'est accru de $292,882, et les dividendes de $71,118.

**LE DETROIT UNITED**

Les recettes du Détroit United, durant le mois de janvier, accusent une augmentation de $44,054. Pour la 4ème semaine de janvier, il y a eu augmentation de $11,499.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Montreal Cotton Co., de Valleyfield, a eu lieu à midi, aujourd'hui, au Board of Trade.

Le rapport financier de la compagnie, pour l'année 1906, a été trouvé satisfaisant et voté à l'unanimité.

En 1906, les ventes ont rapporté $2,841,000 en 1905, $2,610,000 contre soit une augmentation de $269,000 pour l'année 1905. Les profits ont été de 10 1-4 pour cent sur les recettes brutes.

Un dividende annuel de 7 pour cent a été payé aux actionnaires. La somme de $115,000 a été dépensée en améliorations durant l'année.

Ont été réélus directeurs: MM. S. H. Ewing, président; H. M. Molson, vice-président; F. O. Lewis, l'hon. L. J. Forget, le lieut.-col. Henshaw, Jacques Grenier, A. H. Gault, C. B. Gordon et Wm. Finley.

**LE GRAND-TRONC**

Recettes de la Cie du Grand Tronc, du 1er au 7 février:

| | |
|---|---|
| 1907 | $671,361 |
| 1906 | 629,483 |
| Augmentation | $41,878 |

## COMMERCE

FROMAGE—Marché sans changement, et on cote de 13 1-2c à 13 3-4c pour fromage premier choix d'octobre et septembre.

BEURRE—Bonne demande pour la consommation domestique et prix fermes. Nous cotons: crêmerie premier choix, 25 1-4 à 25 1-2c, crêmerie, marque inférieure, 24c à 24 1-2c; beurre de laiterie, 21c à 23c la livre.

OEUFS—Marché très ferme. Nous cotons: œufs choisis, 27c à 28c; No 1 d'automne, 25c à 26c; No 1 d'été, 23c à 24c; chaulés de Montréal, 23c la douzaine.

BASSE - COUR — On cote comme suit: dindes frais, 13 1-2c à 14c; gelés, 12c à 13c; poulets frais, 11 à 12c; gelés, 9c à 10c; oies, 9c à 10c; canards, 9c à 11c la livre.

FEVES — Demande limitée, marché tranquille à prix soutenus. Nous cotons: fèves de choix, petits lots, $1.30 à $1.35; do., lots de char, $1.27 1-2 à $1.30 le boisseau.

PATATES — Bonne demande. On a vendu 85c à 90c la poche pour petits lots, 75c à 80c la poche par lot de char.

PORC FRAIS — Marché tranquille, prix sans changement, de $9.75 à $10 pour porcs frais tués à l'abattoir, $9 à $9.25 pour porcs frais tués à la campagne.

## LA BANQUE EASTERN TOWNSHIPS

**Elle demande des soumissions pour un édifice de dix étages qu'elle fera construire rue Saint-Jacques.**

Avant longtemps, la rue St-Jacques verra surgir un autre "gratte-ciel".

Des soumissions sont reçues pour les travaux en acier et en pierre de l'édifice à dix étages, que la banque Eastern Townships fera construire à l'angle des rues Saint-Jacques et du square Victoria.

Les architectes Cox et Amos ont préparé des plans pour une structure imposante et massive.

Les directeurs de la banque auraient aimé voir un édifice de seize étages s'élever du carré Victoria, mais comme les règlements de la ville défendent la chose, la hauteur du nouvel édifice sera de 130 pieds.—Cependant, si les règlements sont jamais modifiés, cinq ou six étages de plus seront ajoutés.

Cet édifice mesurera 89 pieds sur la rue Saint-Jacques et 97 pieds sur le carré Victoria.

Les architectes disent que tous les 150 bureaux de la bâtisse seront très bien éclairés. Le premier étage sera construit avec du granit de Stanstead, et les autres étages avec de la pierre du Nouveau Brunswick, couleur olive.

L'entrée de la banque sera au centre, du côté de la rue Saint-Jacques. Il y aura quatre ascenseurs.

L'édifice sera à l'épreuve du feu, et l'eau sera obtenue d'un réservoir placé sur le toit.

On espère que l'édifice sera complètement terminé le 1er mai 1908.

## L'ENQUETE DU TELEPHONE

**Le système d'écouteur en usage au bureau central.**

TORONTO, 12.—Hier après-midi, devant la Commission Royale, l'enquête s'est continuée sur le système d'écouteur en usage au bureau central du téléphone.

Mlle Béatrice Fiegehen, une des grévistes, a déclaré que certaines choses entendues souvent, par l'entremise de l'"écouteur," avaient été le sujet de nombreux commentaires parmi les employés du téléphone.

Le témoignage de Mlle Fiegehen a été intéressant. Elle a dit qu'elle avait entendu des conversations entre des gens de Toronto et des Etats-Unis, et qu'elle avait écouté attentivement ces conversations.

Les employées avaient aussi reçu instruction de surveiller les conversations sur une ligne privée entre cette ville et Acton. Le gérant et ses assistants avaient toutes les facilités de se servir de l'"écouteur." Mlle Fiegehen avait reçu des ordres d'écouter la conversation sur une certaine ligne, afin de découvrir si cette conversation était d'une nature commerciale ou personnelle.

D'autres témoins ont déclaré que depuis l'adoption du système de huit heures au lieu de cinq heures par jour, les employées avaient à répondre au même nombre d'appels par heure, de sorte que leur besogne est plus ardue qu'avant. Elles ont ajouté que des employées s'étaient évanouies à la suite d'un surcroit de travail au téléphone.


# The Sovereign Bank of Canada

compte 1195 actionnaires et plus de 50,000 clients. C'est avec confiance que nous invitons le public à prendre des informations d'eux au sujet de la méthode, des facilités et de l'attention aux affaires de la Banque. L'intérêt se paye 4 fois par an sur les dépots d'épargne.

*(Bureau principal, 232-236 rue Saint-Jacques. Succursale haut de la ville, 754-756 Sainte-Catherine Ouest, coin Guy).* 8, 12

UNE VENTE DE
# BAGAGES NON RECLAMES

aura lieu au quai de la

# Ligne Allan

*au pied de la rue St-Pierre*

**a 10 hrs a. m., le Jeudi, 14 courant.**

FRASER BROS.,
Encanteurs.

## UNE SESSION

**De la Cour du Banc du Roi**

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal.

VENDREDI LE PREMIER JOUR DE MARS prochain, à DIX heures du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

J. R. THIBAUDEAU,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal, 8 février 1907.
296-15

Province de Québec District de Montréal. Cour Supérieure. No. 3324. A. Friedman et al, vs A. Bercovitch. Le 21ème jour de février 1907, à 10.30 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 842 St-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage.

Conditions: Argent comptant.

G. A. LAFONTAINE, H.C.S.
Montréal, 12 février 1907. 296-1

Province de Québec District de Montréal. Cour Supérieure. No. 3354. A. Friedman et al, vs A. Bercovitch. Le 21ème jour de février 1907, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No. 840 rue St-Laurent, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en cheval, sleigh, etc.

Conditions: Argent comptant.

G. A. LAFONTAINE, H.C.S.
Montréal, 12 février 1907. 296-1

Province de Québec District de Montréal. Cour de Circuit. No. 3504. Onésime Soulières, demandeur, vs Sem. Fredman, défendeur. Le 21ème jour de février 1907, à dix heures de l'avant-midi, au No. 227 Avenue Hôtel de Ville, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, un piano, etc.

Conditions: Argent comptant.

A. LAVERDURE, H.C.S.
Montréal, 12 février 1907. 296-1

Province de Québec District de Montréal. Cour de Circuit. No. 19575. Dame Albina Sarrasin vs Arthur Lefebvre. Le 21ème jour de février 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 75 rue Christophe Colomb, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage.

Conditions: Argent comptant.

H. A. CINQ-MARS, H.C.S.
Montréal, 12 février 1907. 296-1

**Ordres du Lieut. Col. Mackay, Commandant**

1.— Il y aura parade du 65e Régt. C. M.R., mercredi le 13 courant à 8 heures p. m. Tous les officiers, sous - officiers et soldats devront être présents sans faute.

Ceux qui ne viendront pas à cette parade seront considérés comme ne faisant plus partie du régiment et devront rapporter leur uniforme.

2.—Cour de gymnastique vendredi, le 15 courant à 8 heures.

Uniforme de rigueur.

Par ordre,
LOUIS H. ARCHAMBEAULT,
297-1 Capt. et Adj.

## LETTRE MENACANTE

RUTHERFORD, New Jersey, 12 — M. James A. Morgan, juge de paix, vient de recevoir une nouvelle lettre de menaces signée "la Main Noire" et dans laquelle on lui dit, comme à M. Cortez, juge de paix à Paterson, qu'on lui tera son affaire.

Cette lettre, qui vient de New-York, n'est pas la première de ce genre reçue par M. Morgan, qui s'est tout particulièrement fait remarquer en faisant arrêter plusieurs Italiens appartenant à lien, actu

Fac Simile de l'Indicateur.

## CHERCHEURS DE MAISONS

**Ne courez pas a travers les rues.**

La première publication de notre indicateur des MAISONS A LOUER paraîtra mardi prochain. Il contient des centaines de maisons dans toutes les parties de la ville avec la description et le loyer par mois de chacune.

Cette annonce vous donnera droit à un exemplaire gratuit en la découpant et en l'apportant avec vous ou en l'envoyant par la poste après y avoir inscrit votre nom et adresse.

NOM..... ADRESSE.....

N.G. Valiquette LIMITED

471-477 Ste-Catherine EST.

## Manteaux de Mouton de Perse

**NOTRE SPÉCIALITÉ**

Peaux bien frisées, bien lustrées — nous avons l'idéal en Peaux de Mouton de Perse.

Notre ajustement est le summum de la perfection et de l'élégance.

Malgré la hausse du prix du Mouton de Perse, nous n'en profitons pas pour augmenter les notres.

**Avant d'acheter voyez notre Assortiment et nos Prix**

**CHS. DESJARDINS & CIE,**

**485 Rue Ste-Catherine Est.**

Tel. Bell Est 1536-1537. COIN ST-TIMOTHEE.

## Vallières

605 Ste. Catherine Est, Coin Montcalm.

**QUELQUES SPECIALITES A 49c**

Foullard en crêpe de soie de couleur 36x38, $1.25 pour .. ..49c
Plastron en soie blanche avec collet garni de dentelle, $1.00 pour .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. ..49c
Collets en appliqué de soie couleur, 6 pcs large, $1.50 pour ....49c
Echappe en soie Louisine avec bouts de couleur, 75c pour .. ..49c
Ceinture en soie plaid, valeur de 90c pour .. .. .. .. .. .. ..49c
Peignes de toilette avec brillants, $1.00 et $1.25 pour .. .. ..49c
Collets en soie blanche et couleur doré et argenté, $1.00 pour 49c


## TEMPERATURE

Toronto, 12. — Vents de l'Est beau et très froid ce soir. Beau et un peu moins froid demain.

Les chiffres de la température nous sont fournis par la HEARN & HARRISON, 10-12 rue Notre-Dame Sst.

Aujourd'hui Maximum..... ..... ...— 5
Même date l'an dernier ..... ..... 22
Aujourd'hui Minimum ..... .....—13
Même date l'an dernier ..... .....— 5

(—) Au-dessous de zéro.

**NOTES DE LA TEMPERATURE**

Le temps est très froid, aujourd'hui, dans Ontario et Québec. La température est de 15 à 20 degrés en dessous de zéro, dans la vallée d'Ottawa.

**CALENDRIER**

**DEMAIN, MERCREDI 13 FEV.**

Fête du jour : Les Cendres.
Lever du soleil, 7.06. Coucher du soleil 5.24
Lev. de la lune, 7.50. Couch. de la lune 6.33

**PHASES DE LA LUNE.**

Nouvelle lune le 12.
Premier quartier, le 19.
Pleine lune, le 28.


## Annonceurs Satisfaits

CE QU'ILS DISENT :

"Pour un marchand qui veut avoir une clientèle locale "La Patrie" offre des avantages nombreux.

O. P. de MONTIGNY,
Marchand de Chaussures.


## AVIS

***M. J. R. GUILLEMETTE, de Thetford Mines, est maintenant le dépositaire et agent de notre journal, en remplacement de M. Valère Hébert.***

2

## M BUREAU, M. P.

**Solliciteur-général**

(Dépêche spéciale à "La Patrie")

OTTAWA, 12.—M. Bureau, député de Trois-Rivières, prêtera serment cet après-midi comme solliciteur général.

## LE GRAND TRONC A OTTAWA

(Dépêche spéciale à "La Patrie")

OTTAWA, 12. — M. Hays a rencontré les autorités civiques et a déclaré que le Grand Tronc était prêt à construire une gare de $300,000 et un hôtel de $1,500,000 à Ottawa à Ottawa, à condition que la ville accorde une évaluation fixe de $300,000 sur l'hôtel pendant vingt ans et de $150,000 sur la gare pendant la même période.

La façade de l'hôtel sera sur la rue Rideau et celle de la gare sur la porte Sussex. La compagnie exige aussi que la rue Sussex soit élargie, ce qui coûtera environ $44,000 à la ville.

M. Hays a promis d'envoyer un état des exigences de la compagnie et, jeudi, le conseil de ville l'étudiera à une assemblée spéciale.

—Le Danois Karl Hansen, coupable de deux vols et d'une tentative du crime d'incendie au "Dominion House", rue York, a été condamné à 23 mois de prison.

## LES PLANTEURS DE TABAC

(Dépêche spéciale à La PATRIE)

SAINT-JACQUES L'ACHIGAN, 12. — L'exposition annuelle de tabac de l'Association des planteurs de tabac du district de Joliette s'est ouvert ici, aujourd'hui, dans la nouvelle salle publique, inaugurée l'an dernier.

Bien que la température soit très froide, il y a beaucoup de visiteurs et les échantillons de tabac, au nombre de 55, sont remarquablement beaux.

Vers 1 heure, on attendait l'arrivée de plusieurs personnages distingués entre autres MM. le sénateur Legris, F. O. Dugas, le Dr Bissonnette, J. A. Dubeau, de Joliette, Bohémier, U. Gervais, Casson, manufacturier de tabac ; les représentants de l'"American Tobacco Co.", et de la "Rock City".

La liste des prix s'élève à $200 environ, sans compter des milliers de cigares et des médailles d'or et d'argent.

Le juges, qui commenceront l'inspection des échantillons à 2 heures, sont MM. J. U. Gervais, les représentants de la "Rock City" et de l'"American", et M. Bourdon, de L'Epiphanie.

Les élections de l'Association auront lieu à 2 heures, et, ce soir, à 7 heures, il y aura un grand banquet.

## MORT D'UN CONSUL

NICE, FRANCE, 12.—Harold S. Venturin, consul des Etats-Unis ici, est décédé. C'était un new-yorkais; il était consul à Nice, depuis 1897.

## L'HOPITAL NOTRE-DAME

L'assemblée annuelle de l'hôpital Notre-Dame aura lieu mardi de cette semaine, à 4 heures de l'après-midi. Les intéressés et le public en général sont invités.

# TERRIBLE ABORDAGE

Le "Harry Knowlton" et le "Larchmont" coulés, au large de Block Island

## 20 VICTIMES

***Jusqu'ici la liste des cadavres retrouvés s'élève à vingt. On craint qu'elle augmente***

NEW-LONDON, Conn., 12.—Le schooner Harry Knowlton, chargé de charbon, sous la conduite du capitaine Haley, allant de South Auboy, à Boston, est venu en collision avec un paquebot inconnu de bonne heure aujourd'hui, et a sombré. On dit que tous ceux qui le montaient sont sauvés. Le paquebot aurait continué sa route après l'abordage.

Block Island, R. I., 12.—Le steamer Larchmont de la ligne Joy, avec un grand nombre de passagers à bord, allant de Providence à New-York a coulé au large de Block Island, de bonne heure aujourd'hui, après être venu en collision avec le schooner Harry Knowlton au large de Quochontang, R. I. Les passagers et l'équipage du steamer ont été mis dans les chaloupes de sauvetage : on craint que quelques-uns n'aient été noyés ou n'aient péri de froid, la température étant au-dessous de zéro. L'équipage du schooner, sept hommes et le capitaine ont gagné sains et saufs Quochontang dans les chaloupes.

La cause de l'abordage n'est pas connue. La nuit était claire, mais il y avait un fort vent de nord-ouest. La mer était très dure et il faisait très froid. Lorsque les premières chaloupes du steamer atterrirent, on s'aperçut que plusieurs de leurs occupants étaient morts.

**LE "KNOVLTON"**

qui était parti de Westport, Maine, se rendait à Boston avec une cargaison de charbon. Il est rempli d'eau et l'on ne sait pas si l'on pourra le renflouer.

Le Larchmont avait quitté Providence, hier soir, vers 6.30 heures, pour New-York, sous le commandement du capitaine McVey, de Providence. Il avait un équipage de 50 hommes et un grand nombre de passagers. C'était un steamer de 252 pieds de long. Il avait été construit à Math, Maine, en 1885.

L'Harry Knovlton avait été construit en 1890 à Tottenteville. Il avait 128 pieds de long.

Providence, R. I., 12. — A 10 heures, ce matin, on était sans nouvelles, à l'office de la ligne Joy, du steamer Larchmont. Un télégramme envoyé par le capitaine McVey à sa femme disait qu'il était sauvé.

**QUATORZE VICTIMES**

On croit qu'il y a quatorze personnes noyées. On estime qu'il y avait à bord 150 passagers et un équipage de trente hommes.

La liste des passagers est restée dans le navire coulé. On sait que parmi les passagers il y avait les nommés Hulgram et R. Perkins. Il y a au moins quatorze pertes de vies et l'on craint que le nombre soit augmenté.

New-York, 12. — Un message reçu aux bureaux de la ligne Joy, dit que quatorze cadavres, provenant du Larchmont, ont été ramenés sur la rive et que 23 personnes connues pour avoir été sur le steamer ont été rapportées comme sauvées.

**VINGT**

Block Island, 12. — Le capitaine Mitchell de la station de sauvetage dit qu'il y a déjà vingt cadavres de retrouvés,

**PLUS DE CENT VICTIMES**

BLOCK ISLAND, R. I., 12—Le capitaine Georges McVey, du "Larchmont" a dit, aujourd'hui, qu'il y avait à bord entre 150 et 200 passagers, lorsque l'abordage s'est produit et suivant lui, il n'y avait que huit passagers qui avaient pu se sauver.

Au moment, où le capitaine donne ce renseignement, dix-huit cadavres ont, déjà, été retrouvés. M. McVey dit qu'il ne peut pas donner les chiffre exact des morts.

Les victimes ont succombé soit en se noyant, soit en subissant les atteintes d'un froid terrible.

## SOUS UN ARBRE

**Un homme grièvement blessé, à Ste-Anne de la Pérade.**

(Correspondance spéciale à La PATRIE)

STE-ANNE DE LA PERADE, 12.—Encore un accident qui aura peut-être des suites fatales : M. Eugène Germain, un brave cultivateur de cette paroisse, était occupé, vendredi dernier, à couper du bois sur sa terre. Il était à abattre un arbre, et, au moment où l'arbre coupé par la hache, tombait, M. Germain s'accrochait les jambes à des branches en voulant se sauver et tombait lui aussi.

Il n'eut pas le temps de se relever, l'arbre s'abattit sur lui, lui infligeant des blessures graves. Le Dr Marcotte fut immédiatement mandé auprés du blessé et lui prodigua les premiers soins. Les blessures dont souffre M. Germain sont très graves et l'on craint un dénouement fatal. Nous offrons nos sincères sympathies à la famille Germain qui a été beaucoup éprouvée depuis quelques années.

—Nous avons eu une jolie soirée, lundi, au collège du Sacré-Cœur. Les deux comédies "Le médecin malgré lui", et le "Desespoir de Jocrisse", ont obtenu un grand succès. La partie musicale a été aussi très jolie. L'assistance était très nombreuse. Nous félicitons les RR. FF. et leurs élèves du succès qu'ils ont obtenu.

## LE VOL CHEZ GIGUERE

**La police met le grappin sur un des coupables dans un débit d'opium.**

Nos lecteurs se rappellent que dans la soirée du 8 janvier dernier, deux individus entraient dans le magasin de M. Giguère, 1272 Boulevard Saint-Laurent, sous prétexte d'acheter des fourrures. Comme le fils de M. Giguère, un bambin de 13 ans, se trouvait seul dans l'établissement, les nouveaux venus, payant d'audace s'emparèrent de 14 peaux de vison et décampèrent.

La cause fut confiée aux détectives Leboeuf et Trudel qui ne ménagèrent pas leurs peines pour s'assurer de la personne des voleurs.

Hier soir, ils obtenaient assez de preuves pour arrêter un nommé William Mills, sous l'accusation d'avoir participé au vol.

Mills se disposait à fumer de l'opium quand on lui mit le grappin dessus.

L'enquête sur cette affaire a été remise à 8 [illegible]

M. l'abbé F. X. Chagnon curé de Champlain, N. Y., est en ville.

## JAMES McGEE

**Il devra subir son procès en cour d'Assises sous deux accusations de vol.**

La magistrat Lafontaine a condamné ce matin, James McGee, ex-trésorier de la People's Mutual Building Society, à subir son procès en Cour d'Assises, sous deux accusations de vol.

On procédera vendredi à l'enquêat, dans l'affaire de l'accusation de faux portée contre le prévenu par M. E. J. Brown.

Mtre Trihey, avocat de McGee aurait voulu que son client fut condamné sur le champ pour les vols dont il s'est reconnu coupable, mais M. le magistrat Lafontaine n'a pas voulu se rendre à sa demande.

## MORT D'UNE RELIGIEUSE

KINGSTON, Ont., 12 — La Révérende Mère Scholastica, supérieure-générale de la communauté des soeurs de la Providence dans la Province d'Ontario, est décédée hier après une maladie douloureuse. Cette religieuse était venue de Brockville, il y a cinq ans. Née en Angleterre, elle portait dans le monde le nom de McDonald. Une de ses soeurs est religieuse à l'Hôtel-Dieu de Smith's Falls.

## BANDITS ARRETES

PARIS, 12 —La police vient d'arrêter une bande de voleurs de grand chemin, qui terrorisaient le Pas de Calais et les environs de la frontière belge, depuis deux ans. On reproche aux bandits des vols et des meurtres.

## INCENDIE

PHILADELPHIE, 12. — Un homme a été tué et plusieurs autres blessés, dans un incendie qui a détruit un édifice de six étages sur la troisième rue sud.

## PAS DE BANQUET

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

OTTAWA, 12 — A cause du deuil de la famille vice-royale, causé par la mort de lady Victoria Grenfell, le banquet annuel aux vétérans de l'ardeberg, donné par le gouvernement n'aura pas lieu cette année.

## ST-SIMEON

Correspondance spéciale à la "Patrie."

ST-SIMEON, 12 — Le conseil, à sa séance du 4 courant, a réélu M. Cyrille Harvey, maire de la municipalité de St-Siméon pour la deuxième fois.

## TRICENTENAIRE DE QUEBEC

**SIR WILFRID LAURIER RECOIT UNE IMPORTANTE DELEGATION.**

(Spécial à la Patrie)

QTTAWA, 12.—Le Premier ministre et ses collègues ont reçu ce matin, à la Chambre des Communes, une nombreuse délégation de Québec. Au nombre des délégués étaient étaient le député de Québec-Ouest aux Communes, M. Wm. Power, le maire de Québec, M. Garneau, l'hon. M. Turgeon, membre du cabinet provincial ; M. H.J. J. B. Chouinard, greffier de la cité, MM. les échevins Duquette et Barry, le major Hethrington, vice-president de la Chambre de Commerce ; le Dr Ed. Morin, président de la société St-Jean-Baptiste de Québec, les Drs Côté et Jobin, députés à la législature provinciale de Québec, MM. H. Hole, E.-T.-D. Chambers, Geo. Bélanger, W. Wiggs, C.-A. Vaudry, P.-Dumoulin, le Dr Guimond, Jules Hone, le colonel Lavanture, Dr Harper, Dr Neilson, major Woods, M. McDougal et L.-A. Moisan.

Les députés fédéraux Lachance, Carrier, Gauvreau, Talbot, Ls. Lavergne, Dugas, Savoie, Boyer et Martin étaient présents.

Sir Wilfrid Laurier était accompagné de Sir Frederic Borden, et des hons. MM. Lemieux, Fielding, Fisher, et Aylesworth.

M. Garneau, maire de Québec, présenta un mémoire contenant quelques notes historiques très intéressantes sur Québec depuis sa fondation par Champlain, le 3 juillet 1608, jusqu'au 20ème siècle. Le maire demande le concours du Parlement du Canada pour la célébration des fêtes jubilaires du troisième centenaire de Québec.

**LE COUT DE LA CELEBRATION**

Il dit que les Canadiens devraient suivre l'exemple des Etats-Unis qui se préparent à célébrer le troisième centenaire de l'arrivée des Anglo-Saxons sur la côte d'Amérique. Cette célébration coûtera quelques $4,000,000, et sera célébrée à Jamestown, en Virginie. Les citoyens de Québec ont reçu l'encouragement des ministres fédéraux, l'an dernier, lorsqu'ils jetèrent les bases de l'organisation des fêtes jubilaires de Suébec. La cité a demandé l'autorisation de souscrire $25,000, et elle doit dépenser une somme adssi considérable en travaux nécessaires pour donner plus d'éclat aux fêtes de l'an prochain. On compte sur $100,000 de souscription du gouvernement de Québec, mais le comité d'organisation veut savoir ce que doit fait le gouvernement fédéral avant d'aller plus loin. On estime que le coût des fêtes sera de 3630,000. On a gussi suggzré la création d'un musée historique, dont le coût serait de $250,000 en commémoration de ces grandes fêtes.

**FETES NATIONALES**

Le maire Garneau de Québec a ajouté que ces fêtes seront nationales, et que tous les Canadiens devront y prendre part. Il fit un intéressant tableau de ce que devront être ces célébrations, où l'on verra réunis l'armée et la marine, ainsi que les représentants officiels de l'Angleterre de la France et des Etats-Unis. M. Garneau termina en disant que le programme qui a été préparé n'est qu'une ébauche, et que le gouvernement fédéral pourrait dicter dans un bill les détails des fêtes jubilaires.

Les organisateurs avaient aussi ébauché un projet concernant la transformation des Plaines d'Abraham en un parc public, l'amélioration de la terrasse Dufferin, la réparation des remparts et la reconstruction d'une porte monumeniale sur le site de l'ancienne porte Saint-Jean.

**HON. M. TURGEON**

L'hon. M. Turgeon prononça un éloquent discours. Il insista sur le fait que le gouvernement canadien dépense de fortes sommes pour annoncer le Canada aux expositions internationales. Nous avons déjà déboursé environ $1,000,000 pour ce genre d'annonces, et l est raisonnable de croire que le gouvernement canadien ne saurait faire une œuvre plus utile qu'en souscrivant généreusement pour les fêtes jubilaires qui vont être célébrées à Québec. Cela aiderait à faire connaitre les richesses naturelles et industrielles du Canada, en même temps que nous donnerons le spectacle de ce qu'est la véritable entente cordiale que nous pratiquions ici depuis longtemps, avant même qu'elle fut découverte en Europe.

M. le député Lachance, M. McDougall, gérant de la banque de Québec, et le professeur Harper, parlèrent aussi du projet.

En réponse,

**SIR WILFRID LAURIER**

déclara qu'il était québecois de cœur et qu'il se fera l'avocat des délégués auprès de ses collègues et du gouverneur général.

Parlant du projet de la réunion des marines anglaises, françaises et américaines au port de Québec, il dit que ce sera un chapitre ce sera un chapitre glorieux de l'histoire de la civilisation du vingtième siècle et que cette démonstration devrait produire les meilleurs effets.

Sir Wilfrid Laurier termina en disant qu'il recommanderas au gouverneur-général en conseil de voter un subside raisonnable pour les fêtes jubilaires de Québec.

## PARLEMENT ANGLAIS

**Brillanie ouverture aujourd'hui, par le Roi Edouard VII.**

**DIRCOURS DU TRONE**

**IL TOUCHE A DES QUESTIONS TRES SERIEUSES — UNE SESSION MOUVEMENTEE.**

LONDRES, 12— La session du Parlement qui promet d'être très intéressante et très importante à cause du projet des libéraux de s'attaquer à la Chambre des Lords et de présenter une mesure accordant le "Home Rule" à l'Irlande, a été ouverte cet après-midi par le roi Edouard avec tout le cérémonial imposant en pareille circonstance.

Le roi et la reine, dans la voiture de gala historique, ont participé à la procession usuelle, du palais de Buckingham à la Chambre des Lords. La route par où devait passer le cortège était gardée d'un cordon de troupes et malgré une pluie battante et une température froide, des foules considérables occupaient les principaux points et firent une

CHALEUREUSE RECEPTION

à leurs Majestés.

Les sommités de l'Etat attendaient le roi à l'entrée de la Tour Victoria de la Chambre des Lords. Le roi ayant revêtu ses habits royaux, une procession se forma, et aux sons joyeux des fanfares et des trompettes, elle traversa lentement la Galerie Royale et la Chambre des Princes, puis elle entra dans la chambre haute, laquelle était brillamment illuminée. La brillante assemblée qui s'y trouvait se leva à l'arrivée de Leurs Majestés.

De chaque côté du roi se tenaient le comte de Crewe, lord président du conseil, tenant en ses mains la couronne impériale ; le comte de Carrington, lord grand chamberlan de l'Angleterre; portant l'épée de l'Etat et le marquis de Winchester, premier marquis d'Angleterre, et autres dignitaires.

LES DEPUTES AUX COMMUNES

ayant été appelés à la chambre des Lords, Lord Loreburn, lord Haut Chancelier, s'agenouilla et présenta le discours du trône au roi Edouard qui, aussitôt, en commença la lecture.

LE DISCOURS DU TRONE

laisse entrevoir une session très remuante, qui sera consacrée aux affaires d'Irlande, à des réformes dans l'armée, à la question de la tempérance et à la question de la Chambre des Lords.

Après l'allusion usuelle aux bonnes relations existantes avec les autres nations, le discours du trône déplore les pertes de vies et la destruction de propriétés occasionnées par le tremblement de terre de Kingston. Des félicitations sont offertes au Gouverneur et aux officiers de la Jamaïque pour leur courage et leur dévouement en face du désastre Ce fut une occasion où toutes les parties de l'Empire ont fait preuve de beaucoup de bienveillance pratique et le roi reconnait avec une sincère gratitude

LA SYMPATHIE

démontrée en cette circonstance par le peuple des Etats-Unis et l'assistance prompte offerte par ses autorités navales.

Des changements seront apportés dans les méthodes de gouvernement des Indes pour qu'elles soient plus conformes aux souhaits des indigènes, en gardant intacte, toutefois, "l'unité du pouvoir exécutif".

DES QUESTIONS SERIEUSES

ajoute le roi, "affectant notre système parlementaire, se sont soulevées à la suite de différents entre les deux chambres. Mes ministres ont ce sujet important sous xonsidération en vue d'une solution des difficultés".

"Sur la question irlandaise, déclare le roi: votre attention sera appelée sur des mesures pour que le peuple de l'Irlande soit associé plus intimement à l'administration de ses affaires domestiques et pour que leur système de gouvernement soit autrement amélioré sous ses aspects administratifs et financiers.

Des mesures seront aussi proposées pour l'amélioration de l'instruction en Irlande et j'espère que tout ce qui a retardé jusqu'ici l'éducation supérieure en ce pays, disparaîtra.

Le roi ayant fait son discours, se retira et la chambre des communes s'ajourna jpsqu'à 4 heures après-midi.

## CONVENTION DE SOREL

**ELLE NE COMMENCERA QUE VERS 3 HEURES, CETTE APRES-MIDI.**

(Dépêche spéciale)

SOREL, 12. — La convention libérale du comté de Richelieu qui devait s'ouvrir aujourd'hui à midi a été retardée par suite du retard du train de St-Hyacinthe. Il s'agit de faire le choix d'un candidat au siège de la chambre des communes jadis occupé par M. A. A. Bruneau, nommé juge récemment.

Un bon nombre de délégués sont arrivés à l'heure fixée, mais on attendait encore, à 2 heures, ceux de St-Marcel, St-Aimé, St-Denis et St-Robert.

## COURRIER TRIFLUVIEN

Correspondance spéciale à la "Patrie."

TROIS-RIVIERES, 12.—M. Louis Girard, employé au bureau de la douane, à Montréal, qui est en visite en cette ville, chez Mme Jos. Ryan, est retenu à sa chambre, chez cette dernière, par une maladie assez sérieuse. M. Girard est sous les soins de M. le Dr Leduc. Nous formons des voeux pour son prompt rétablissement.

# Demain, Mercredi des Cendres

Comment cette cérémonie était observée autrefois et comment elle est observée aujourd'hui

Demain commence le temps de pénitence avec la cérémonie du jour des Cendres. Dans nos églises, on va semer un peu de cendres sur la tête des fidèles et les paroles: "Homme, souviens-toi que tu es poussière, et que tu retourneras en poussière", vont faire cesser le bruit des fêtes mondaines.

Le Mercredi des Cendres a, comme tous les jours de pénitence, beaucoup perdu de son ancienne austérité. Autrefois, dit l'historien des fêtes de l'Eglise, on choisissait ce jour pour mettre en pénitence publique les pécheurs qui devaient être reçus à la reconciliation, ou à la communion des fidèles, pour la fête de Pâques.

Les prêtres écoutaient d'abord leur confession, ils les couvraient ensuite d'un cilice ou d'un sac, leur mettaient de la cendre sur la tête, les aspergeaient d'eau bénite et récitaient sur eux les sept psaumes de la pénitence avec tout le clergé.

Au retour de la procession on les faisait marcher pieds nus, puis on les chassait de l'église avec le bâton de la croix, et l'on ne les y recevait plus que le Jeudi Saint. Pendant qu'on les menait à la porte du temple pour les en faire sortir, les prêtres chantaient les paroles que Dieu avait prononcées contre Adam et Eve quand il les avait chassés du Paradis Terrestre. On fermait ensuite les portes sur eux, puis on commençait la messe des fidèles. C'est à ce jour que l'Eglise prend ses ornements violets et n'a plus de fleurs sur ses autels; des voiles couvrent le Christ et les images des saints.

Les cendres qu'on va déposer sur les fronts des fidèles demain sont les restes des branches de rameaux portées en procession le dimanche de cette solennité, lors de l'année précédente.

Dans un grand nombre de passages de la Bible, la cendre est considérée comme le symbole de la pénitence et du deuil. Il en est de même d'ailleurs, dans les ouvrages de l'antiquité paienne.

A Montréal, la cérémonie des cendres a lieu le matin et le soir, pour donner aux travailleurs, toutes les facilités désirables.

## VAINQUEUR DE NAPOLEON

**C'est ce que se prétend un vieillard de l'Illinois, vétéran de Waterloo**

**SECRET DE LONGUE VIE**

**IL N'A JAMAIS EMPLOYE DE MEDECIN ET A FUME JUSQU'A 100 ANS.**

Une figure pas banale est celle de John Léonard Rœder, de Quincy, Illinois, qui vient de célébrer son 107e anniversaire de naissance et peut non seulement se féliciter d'avoir été contemporain de Napoléon, mais d'avoir contribué à sa défaite de Waterloo.

Rœder possède son extrait de baptême pour attester qu'il est bien né en 1800, à Wanderbusch, Prusse.

Il prétend avoir fait son service militaire à l'époque où Napoléon était en guerre avec toute l'Europe. Du régiment du général Blücher, il fut mandé par celui-ci, au commencement de la bataille, pour aller

**PORTER UNE DEPECHE**

au duc de Wellington. Il aperçut Napoléon à distance, en s'en revenant.

Son service terminé, Rœder apprit son métier de bottier et émigra bientôt en Amérique, avec des camarades. Il rappelle en riant que sa petite boutique était autrefois la plus grosse manufacture de chaussures de Quincy et qu'il eut l'honneur de compter comme client le premier gouverneur de l'Illinois, John Wood.

Cet ultra-centenaire, quand on lui a demandé le secret de sa longue vie, a répondu : "J'ai toujours vécu simplement. Je n'ai jamais été malade, ni ne me suis servi

**DE MEDECIN.**

J'ai fumé jusqu'à l'âge de cent ans, alors que j'ai discontinué, estimant que j'avais bien consommé ma part de tabac. Je bois mon verre de bière chaque après-midi, vers quatre heures. En fait de nourriture, je n'en agis pas autrement que le reste de la famille."

Bien qu'ayant perdu un œil au cours d'un accident, il y a cinq ans, M. Rœder s'habille encore lui-même et n'est pas un embarras pour les siens. Il a aussi conservé le plein usage de ses facultés. Il est encore, à 107 ans, ce qu'on appelle "un beau vieux."

## LA CIE R. & O.

**L'ASSEMBLEE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES A LIEU CE MIDI.**

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Cie Richelieu et Ontario a eu lieu à midi, aujourd'hui.

M. Wm. Wainright présidait, et l'assistance était peu nombreuse.

Les directeurs ont présenté le bilan financier de la compagnie pour l'année 1906[illegible] qui a été approuvé à l'unanimité.

Les recettes brutes en 1906, se sont élevés à $1,396,299.21, une augmentation de $148,925.60 sur 1905. Les dépenses d'exploitation, réparations extraordinaires comprises, ont été de $1,105,259.20, et les profits nets de $261,040.19. Un dividende de 1 1-4 pour cent, au taux de 5 pour cent par an, a été payé le 1er décembre. Un autre dividende de 1 1-4 pour cent sera déclaré au mois de mars. La compagnie a racheté $28,226.64 de ses bons, qui se trouvent maintenant réduits à $323,146.71.

Un fonds d'assurance a été créé, et à cet effet, la somme de $36,000,000 a été prise à même les recettes de l'année écoulée.

Le capital-actions de la compagnie est aujourd'hui de $3[illegible]132,000.00, tandis que son actif total est de $3,955,940.55. Les steamers, les immeubles et les quais sont évalués à $3,823,809.83.

Le bureau des directeurs a reçu l'autorisation d'émettre des débentures jusqu'à concurrence de $2,000,000.

La "Patrie" a déjà parlé des grandes réparations que la compagnie fait subir, cet hiver, à plusieurs bateaux de sa flotte.

A la réunion des directeurs, qui a suivi l'assemblée, M. Rodolphe Forget a été réélu président et M. Wm. Wainwright vice-président.

Les directeurs sont : MM. Geo. Caverhill, Wm. Hanson, l'hon. sénateur Forbet, l'échevin H. M. Molson, le lieut.-col. Henshaw, James Osborne, Sir Henry Pellatt, de Toronto ; l'hon. E. B. Garneau, de Québec ; M. C. O. Paradis, de Sorel.

Le Jeu des Définitions

Imbécile: Personne qui ne partage pas nos opinions.

—o—

Indigestion: Choc en retour.

**DECES**

BRIEN DIT DUROCHER — En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 50 ans, 5 mois, Olive Brien dit Durocher.

Le service funèbre aura lieu mercredi le 13 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère, le détective Lapointe No 372 rue Logan à 8.45 heures, pour se rendre à l'église Ste-Brigide et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 295-2

DEMERS—En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 59 ans, 6 mois et 24 jours, Célestin Demers, constable du No. 14.

Le service funèbre aura lieu mercredi le 13 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 3 1-2 Park Amherst à 7 3-4 heures, pour se rendre à l'église Saint-Edouard, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 295-2

HARDY — A Batiscan, le 10 courant est décédée à l'âge de 5 mois, Anna-Marie, Cécile, Thérèse, enfant de M. Hector Hardy. 296-2

LAMOTHE. — En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 35 ans et 6 mois, Euclide L. Lamothe, marchand-tailleur de Lachine.

Le service funèbre aura lieu jeudi le 14 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 9 rue Hutchison à 7 1-2 heures précises, pour se rendre à l'église Notre-Dame et de là à la gare Bonaventure pour Marteville, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 296-2

LAROSE—En cette ville, le 8 courant à l'âge de 3 mois et 11 jours, Jacques fils de Maurice Larose, gérant de la Banque de Québec, succursale St-Henri.

Les funérailles ont eu lieu dimanche. 296-1

MARSAN — En cette ville, le 10 du courant, à l'âge de 75 ans et 6 mois, Dame Marie Lortie, épouse de feu Joseph Marsan.

Le service funèbre aura lieu le 13 courant, à 7 1-2 heures.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 215 rue Fullum, à 7 1-4 heures, pour se rendre à l'église St-Vincent de Paul, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 295-2

**SERVICE ANNIVERSAIRE**

BROUSSEAU — Mercredi, le 13 courant, à 9 heures, à l'église du Sault au Récollet, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Mme L. Chalus, épouse de feu J. H. Brousseau.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 295-2


***APPRENTI—On demande un garçon pour apprendre la typographie. S'adresser à LA PATRIE.***